

SERGE HUTIN

techniques de l'envoûtement



INITIATION ET CONNAISSANCE

belfond



SHOUT
SHARE IT

SERGE HUTIN

**Techniques
de
l'envoûtement**

INITIATION ET CONNAISSANCE

Pierre Belfond
3 bis, Passage de la Petite Boucherie
Paris 6e

*A mon ami le « mage
blanc », Paul I-Ki, en
reconnaissant hommage
S.H.*

INTRODUCTION

L'envoûtement, cette emprise victorieuse d'un homme sur un autre (nous aurons à mieux préciser la définition), constitue sans nul doute l'une des pratiques les plus frappantes du domaine de la magie, l'une des plus archaïques aussi.

Mais ne serait-il pas utile de commencer par définir ce qu'est au juste la magie ? Pour cela, il n'est pas mauvais de partir des images courantes qui nous viennent tout de suite à l'esprit quand on prononce ce mot.

Première caractéristique bien connue : la magie serait l'art d'obtenir des résultats contraires aux mécanismes normaux qui sont habituellement nécessaires pour les voir se produire.

A la fin du XVI^e siècle, le moine inquisiteur Martin Del Rio dans ses *Disquisitiones Magicae* (1592) faisait sienne cette conception populaire de la magie, en y ajoutant (vous le constaterez) une nuance destinée à préserver le domaine des miracles, où il y a, certes, production d'effets contraires au déterminisme naturel mais où c'est une puissance

surnaturelle souverainement bénéfique (de source divine) qui intervient. Il disait donc : « Dans son acception commune, la magie est l'art et le pouvoir de produire des effets extraordinaires et étonnants, grâce à une force existante et naturelle. J'ai dit une force existante et naturelle, afin de séparer ces effets des vrais miracles. »

Prenons deux exemples destinés à fixer les idées. Soit un homme qui désire devenir très riche : pour y parvenir, il devra faire en sorte (par un processus le plus souvent long et décevant) de choisir un métier bien rémunéré et d'y persévérer, ou encore (ce qui ne se fera pas non plus sans compétence ni efforts) s'efforcer de placer avantageusement ses fonds dans des affaires favorables. Ou bien encore, il pourra (s'il est un être sans scrupules) tenter le risque d'une action hors la loi, telle un hold-up important, mais qui suppose les risques policiers majeurs que l'on sait. Alors que la magie sera réputée capable, en revanche, d'obtenir des résultats analogues mais d'une manière rapide, voire instantanée, sans efforts ni risques : trouver l'emplacement d'un trésor ; savoir à l'avance les billets de loterie gagnant des lots importants ; obliger un privilégié de la fortune à remettre une grande partie de son magot. L'exemple d'un homme qui, remarquant une très jolie femme qui passe dans sa rue, veut en faire la conquête est tout aussi significatif.

Normalement, sauf le cas (bien rare) d'un « coup de foudre » réciproque, cela lui donnera (et sans pour cela que le résultat souhaité soit garanti) tout d'abord une possibilité d'aborder la personne,

puis des rencontres progressives, mais fréquentes ; dans la vie courante, les séducteurs irrésistibles¹ sont, en effet, plus rares qu'au cinéma. Cependant, la croyance selon laquelle il existerait des procédés magiques infaillibles, susceptibles de rendre la femme irrésistiblement et presque immédiatement amoureuse de l'homme qui l'a remarquée, est très fréquente.

La magie serait-elle l'art d'obtenir n'importe quoi, sans tenir compte des nécessités, des lois les plus manifestes ? L'âme populaire le croirait volontiers. Comme la marraine de Cendrillon, le magicien serait capable de changer une citrouille en carrosse. Aussi extraordinaire que cela puisse sembler à l'époque où l'homme vient de mettre le pied sur le sol lunaire, non seulement la croyance en l'efficacité de la magie subsiste, mais d'innombrables personnes continuent à croire que tout (ou presque) pourrait être obtenu sans effort, pas même, d'ailleurs, celui de pratiquer soi-même la magie, puisque des « spécialistes » proposent leurs services, moyennant rétribution, cela va sans dire. Il est fort instructif, à cet égard, de lire les annonces publiées (en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Italie et en bien d'autres pays occidentaux) soit dans des périodiques spécialisés, soit dans des hebdomadaires à grande diffusion. En voici trois

1. Nous aurons à en parler à propos des envoûtements

exemples significatifs, que nous relevons au hasard (le lecteur comprendra que nous ne donnions pas l'identité des annonceurs) dans un journal à très grand tirage :

« *Obtenez tout ce que vous désirez.* »

« *Réussite en tout : retour d'affection, désenvoûtement.* »

« *Émettez un vœu, je le réaliserai.* »

Trois exemples seulement, entre bien d'autres annonces similaires.

Si grand est l'attrait du merveilleux que rien, même les réalités les plus visibles, ne peut entamer la crédulité populaire. De même que les champs de courses sont hantés par des vendeurs de « tuyaux » infaillibles dont les vêtements élimés ne semblent guère cependant attester leur propre réussite ; de même il est des mages se disant capables de découvrir les plus fabuleux trésors et qui ont bien du mal à payer leur loyer ! La crédulité est encore largement répandue, et pas seulement dans les campagnes reculées.

Autre caractéristique de la magie dans la représentation imaginative commune de celle-ci par le public : son caractère à la fois secret et « maudit », illicite. Caractéristique adoptée par René Hubert et Marcel Mauss² pour donner la physionomie du rite

2. *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, l'année sociologique, volume VII, 1902-1903

magique : « Tout rite qui ne fait pas partie d'un culte organisé, rite privé, secret, mystérieux, et tendant, comme limite, vers le rite prohibé. »

Assurément, on n'a pas attendu le christianisme pour condamner les pratiques magiques, interdites aussi bien par Moïse que dans la Rome primitive, par la loi des XII Tables. Mais ne serait-il pas plus normal de distinguer, selon les buts poursuivis, deux types de magie, l'une licite, l'autre (tout au moins en principe) condamnée? Distinction qui se trouve déjà chez les populations sans écriture. C'est abusivement, par exemple, qu'on nomme « sorciers » tous les magiciens d'Afrique noire. Et, dans ce qu'on nomme la « sorcellerie » des campagnes françaises (ainsi que d'autres pays européens), on trouverait les bons magiciens (s'occupant tout spécialement de guérir) et, à l'opposé, ceux qui, ayant « fait un pacte avec le diable », se spécialisent dans les pratiques nuisibles à autrui. Il est vrai que la distinction entre la « magie blanche » (bénéfique) et la « magie noire » (maléfique) n'est pas toujours nettement tranchée. On trouvera parfois les mêmes personnes accomplissant aussi bien les actes bénéfiques que ceux nuisibles à autrui : c'est le cas pour certains sorciers et « jeteurs de sorts » des campagnes comme ce l'est pour divers « mages » actuels, travaillant (au gré du client) pour des résultats positifs ou négatifs, selon les cas.

Au point de vue des rapports entre la religion et la magie, on constate toutes les nuances : intégration, officialisation des pratiques magiques ou prohibition totale. Si la chose est vieille comme

l'humanité, universelle, diversement désignée selon les peuples et les périodes, il est significatif de rappeler que le nom même de magie, employé si communément dans les langues occidentales (*magia* en latin et en italien, *magie* en français, *magie* en allemand, *magic* en anglais, etc.), vient de *mages*, appellation donnée tout d'abord aux prêtres zoroastriens de Médie et de Perse qui ont d'abord essaimé en Chaldée puis se sont répandus dans le monde méditerranéen, notamment à l'époque de la Rome impériale. Il ne s'agissait pas alors de « sorciers » malfaisants, mais de prêtres porteurs d'une haute spiritualité et détenteurs d'un profond savoir. Les trois a rois mages» qui vinrent porter au chevet de l'Enfant Jésus l'or, l'encens et la myrrhe, n'étaient nullement des souverains mais des prêtres, particulièrement réputés dans leur savoir.

La loi mosaïque apparaît comme l'une des formes les plus extrêmes de la prohibition religieuse de la magie : non seulement la nécromancie (évocation des morts) et les envoûtements se trouvent proscrits mais les devins tombent eux aussi sous le coup d'une condamnation sans pitié. L'homme qui s'adonne à la divination, « on le fera mourir, dit le prophète des Hébreux, on l'assommera de pierres ; que son sang retombe sur lui ». Dans l'Ancien Testament, nous voyons cependant Moïse pratiquer la magie, mais dans des buts protecteurs : songez à l'épisode du tournoi de magie avec les prêtres du pharaon ; à celui, dans le désert, du serpent d'airain.

Pour ce qui concerne le christianisme, on connaît la lutte impitoyable engagée à diverses

époques contre l'hérésie, d'une part, contre la sorcellerie, de l'autre. Les deux pouvant interférer d'ailleurs, bien que la définition courante du « sorcier », stricto sensu, ait été et reste celle-ci : un magicien spécialisé, en quelque sorte, dans le mal — la réalité historique étant certes plus nuancée, plus complexe. On a pu étudier la « sorcellerie » médiévale et moderne³ sous l'aspect de la survivance secrète d'une religion ancienne vaincue (en surface) lors du triomphe du christianisme, une survivance donc de rites païens d'un très vieux culte rural de la fécondité naturelle.

Une autre remarque s'impose quant aux rapports entre magie et christianisme. L'idée courante, celle qui identifie la magie à une atmosphère, à des tentatives explicitement hostiles à la religion chrétienne, est loin d'être toujours exacte. Il est plus fréquent, bien que le satanisme soit une réalité historique, de rencontrer des tentatives, dans la magie populaire, pour se servir de la religion à des fins magiques. Dès lors qu'il y a croyance effective en la réalité de la messe, n'est-il pas « normal », aux yeux de l'imagination populaire, d'y voir un trésor prodigieusement actif de procédés magiques ? Voici un exemple significatif, communiqué par une correspondante. Il s'agit d'une prière qui aurait été retrouvée, dit une tradition orale, en 1505, sous le Saint-Sépulcre (à Jérusalem), et envoyée par le pape à

3. Voir par exemple l'ouvrage de Margaret Murray : *Le Dieu des sorcières*, Ed. Denoël

l'empereur Charles-Quint. C'est une *Invocation à la Sainte-Croix*, dont voici le texte :

*« Dieu tout-puissant qui avez souffert la mort à l'arbre particulier pour tous mes péchés, soyez avec moi.
Sainte-Croix de Jésus-Christ, ayez pitié de moi, de nous ;
Sainte-Croix de Jésus-Christ, soyez mon espoir;
repoussez de moi toute arme tranchante ;
versez en moi tous biens ;
détournez de moi tout mal ;
faites que je parvienne au chemin du salut ;
repoussez de moi toutes atteintes de mort ;
préservez-moi des accidents corporels et temporels ;
que j'adore la Sainte-Croix de Jésus-Christ à
jamais.*

*« Jésus de Nazareth crucifié, ayez pitié de moi ; Faites que
l'esprit malin invisible fuie de moi, Dans tous les siècles
des siècles,
Ainsi soit-il.*

*« En l'honneur du sang précieux de Jésus-Christ, en
l'honneur de son incarnation par où il peut nous conduire
à la vie éternelle, aussi vraie que Jésus-Christ est né le jour
de Noël et qu'il a été crucifié le Vendredi Saint. »*

Voici, selon la tradition recueillie par notre correspondante, ce que serait l'efficacité de cette invocation : « Et lorsque dans la rue vous verrez une personne attaquée de ce mal⁴, posez cette prière sur

4. Le « Haut-mal », l'épilepsie.

son coté droit et elle se relèvera joyeusement. Celui qui écrit cette prière pour lui ou pour d'autres je le bénirai, dit le Seigneur, et celui qui s'en moquera et la méprisera fera pénitence. Lorsque cette prière est déposée dans une maison, elle est préservée de la foudre et du tonnerre. Celui qui lit cette prière, qui l'entendra lire ou la portera sur lui ne mourra pas subitement, ne se noiera pas, ne se brûlera pas, aucun venin ne pourra l'empoisonner, il ne tombera pas entre les mains de ses ennemis et ne sera pas vaincu dans les batailles. Quand une femme se trouve en enfantement, qu'elle entendra lire ou lira cette prière ou la portera sur elle, elle sera promptement délivrée, elle restera tendre mère ; et quand l'enfant sera, il faudra poser cette prière sur son côté droit et il sera préservé d'un grand nombre d'accidents.

Celui qui portera cette prière sur lui sera préservé du mal d'épilepsie et celui qui personnellement lira cette prière sera prévenu trois jours avant sa mort, par un signe divin, de l'heure de son trépas [...]. »

Mais on trouve des superstitions populaires là où la religion, voire la sainteté, se trouvent allègrement annexées dans des buts égoïstes. C'est le cas pour ces chaînes de prières, qui circulent si volontiers en France au mépris des tarifs postaux. Le point de départ est le plus souvent une religieuse de l'ordre de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. La personne qui la reçoit doit recopier intégralement le texte de la « chaîne » et les noms des personnes l'ayant déjà reçue, et l'envoyer à un nombre déterminé (sept par exemple, nombre magique s'il en fut) de ses amis. Une chance inouïe (un bénéfice

matériel, une grosse somme d'argent, par exemple) est promise à bref délai si on s'exécute. Quant à l'incrédule qui rompt la « chaîne », on lui donne à méditer les catastrophes qui se sont abattues sur ses prédécesseurs ayant osé agir avec désinvolture vis-à-vis de cette chaîne « qui a fait le tour du monde » (formule qui revient toujours) : X..., dont les affaires étaient prospères, a été brusquement ruiné ; Y... a perdu son fils dans un accident d'automobile, etc. Menaces qui en disent long sur le véritable degré d'évolution spirituelle des personnages qui lancent ces documents affligeants.

Mais on trouve mieux encore, si je puis dire : l'accaparement délibéré de la liturgie magique pour des objectifs négatifs, tel celui qui vise à obtenir l'élimination surnaturelle d'un ennemi. Il est arrivé, dans certaines régions rurales écartées, que des prêtres reçoivent, horrifiés, la proposition, moyennant finances, de célébrer la messe à l'envers, ce qui (d'après une superstition existant en Gascogne et en d'autres provinces) causerait la mort infaillible de quelqu'un. Dans certaines régions du Poitou existe la superstition que voici : si on fait célébrer, à la même heure le même jour, trois messes, en trois lieux différents qui forment triangle, le sorcier, se plaçant juste au centre du triangle géographique et « travaillant » en synchronisme avec le service religieux, est réputé capable de réaliser un envoûtement mortel d'une efficacité prouvée.

Il existe maints exemples de pratiques superstitieuses, dans lesquelles nous voyons les rites religieux, si volontiers incompris et déformés, utilisés à toutes sortes de buts basement intéressés,

individuels ou collectifs. L'un des meilleurs spécialistes de l'étude objective des pratiques magiques, Joseph Maxwell, donnait cette définition fort juste, et qui vaudrait aussi bien pour les formes savantes ou populaires, tant pour le maniement bénéfique de la magie que pour les maléfices⁵. « Le rite magique est l'expression d'une volonté forte, affirmée dans chaque détail du rituel, tendant à la subjugation d'êtres surnaturels ou la domination des forces naturelles, ordinairement soustraites à l'empire de l'homme. »

Dès lors qu'il y a magie, il y a volonté chez l'opérateur de faire triompher tel ou tel dessein, volonté de l'imposer, quelles que puissent être les résistances rencontrées chez le sujet.

Mais le type même de l'action magique ainsi conçue n'est-il pas l'envoûtement ?

Qu'est-ce donc qu'envoûter? Voici la définition qu'en donnait Littré, dans son Dictionnaire : « Faire un prétendu maléfice, qui consistait à former une figure de cire suivant la ressemblance d'une personne, avec la persuasion qu'à la suite de certaines pratiques on faisait souffrir à la personne elle-même toutes les atteintes portées à cette figure. »

On pourrait faire deux remarques. Tout d'abord, que Littré se montrait vraiment trop rempli d'assurance rationaliste en parlant de l'envoûtement comme d'une chose du passé : aujourd'hui encore, et

5. Dans son livre « *La Magie* », Flammarion, 1922.

pas seulement dans les campagnes arriérées, ces pratiques continuent bel et bien d'exister, soit directement (quand quelqu'un a des connaissances spécialisées), soit par personne interposée.

Nous verrons, d'autre part, que l'envoûtement par l'intermédiaire d'une poupée de cire semble, certes, la forme la plus répandue et la plus spectaculaire, mais qu'elle n'est pas la seule. Voici donc une définition plus générale de l'envoûtement, celle de J. Tondriaux et R. Villeneuve⁶ :

« Ensemble de pratiques sexualo-magiques reposant sur l'analogie, la loi de sympathie et les rapports de causalité visant à forcer la nature et le destin, avec une intention d'amour ou de haine. »

Encore conviendrait-il de remplacer, dans cette définition, l'épithète sexualo-magique par le mot magique ; il est en effet des envoûtements qui ne poursuivent aucun but d'ordre sexuel et qui ne mettent en œuvre aucun rite érotique.

Nous proposerons donc la définition très générale que voici : l'envoûtement consiste en l'ensemble des procédés magiques qui ont pour but de forcer la volonté d'autrui. Le présent ouvrage constitue, justement, un panorama général destiné à permettre l'étude de ces pratiques, de manière à

6. Dictionnaire du Diable et de la démonologie, Marabout, 1968, p. 71

constater si, oui ou non, il s'agit d'actions efficaces ou au contraire de simples fantasmes.

Le présent ouvrage comportera trois parties. Dans la première, nous nous interrogerons sur les diverses formes d'envoûtement, sur les « techniques » utilisées par les sorciers et magiciens. La seconde sera un inventaire historique, à travers les diverses époques. Quant à la troisième, elle posera le problème de l'efficacité des pratiques d'envoûtement, et elle se demandera également si, sous des formes scientifiques, l'époque actuelle ne voit pas proliférer un nouveau type d'envoûtement : les diverses méthodes (et combien efficaces) de viol du psychisme, tant individuel que collectif.

PREMIERE PARTIE

L'envoûtement

PRINCIPES GENERAUX

LES DIVERSES SORTES D'ENVOÛTEMENT

L'envoûtement étant ainsi défini : l'emprise paranormale d'une volonté sur une autre, nous avons décidé de commencer notre panorama par un essai de classification générale de ces étranges pratiques.

Séparons d'abord les différentes espèces d'envoûtements en catégories diverses selon l'origine de la volonté dominatrice. On pourrait distinguer alors, outre les envoûtements réalisés par des humains, les viols psychiques attribués à l'action d'esprits désincarnés ou à la possession du sujet par des entités surnaturelles ; on devrait peut-être y ajouter ce qui pourrait être qualifié d'« envoûtement au second degré », celui résultant du maniement, par la victime d'un objet psychiquement « chargé ». Mais nous restreindrons volontairement notre enquête à la première catégorie^ celle des envoûtements au sens strict du terme : les tentatives destinées à l'asservissement d'un ou de plusieurs sujets à une volonté humaine dominatrice.

Cette restriction posée, classons les envoûtements en deux grandes catégories : les envoûtements de haine ; les envoûtements d'amour. Une troisième catégorie peut être nécessaire : celle des envoûtements qui visent à infléchir la volonté d'un sujet ou d'un groupe dans une direction égoïste particulière, mais sans souhaiter nécessairement du mal aux personnes visées. C'est ainsi que les « mages » professionnels reçoivent sans cesse non seulement des demandes d'action haineuse et violente contre quelqu'un, mais des demandes d'influence pure et simple sans désir de nuire aux sujets. Par exemple (le cas est classique), le petit employé qui voudrait suggestionner son chef de bureau de manière à obtenir la promotion ou l'augmentation depuis si longtemps attendue.

Pour ce qui concerne les envoûtements dits d'amour, il serait assurément plus normal de les qualifier d'envoûtements de possession sensuelle. Le véritable amour serait-il en effet compatible avec ce désir égoïste de détruire l'éventuelle résistance d'autrui ? On peut légitimement répondre par la négative. Quoi qu'il en soit, nul ne songerait à nier l'emprise totale, sur combien d'hommes et de femmes, du désir sexuel sans frein.

« L'amour (plus exactement la sensualité), disait Schopenhauer, est un piège que la nature nous tend. » La simple observation courante du règne animal permet de se rendre compte des conséquences à la fois nécessaires et dramatiques des pulsions sensuelles ; contentons-nous de songer aux batailles, d'une violence extrême dans bien des cas, entre les mâles de certaines espèces, pour la

possession d'une femelle convoitée. Chez l'homme, sauf celui qui réussit à sublimer ses pulsions instinctives (comme certains adeptes qui pratiquent assidûment l'ascèse spirituelle), la sexualité constitue bel et bien une force chaotique dont il serait vain de mépriser l'emprise.

La simple lecture des « faits divers » des journaux (où désir, jalousie, sentiments déchaînés alimentent d'innombrables délits, voire des crimes) montre la justesse de la fameuse boutade désabusée de Mark Twain : « Le civilisé est un homme préhistorique qui a mis un veston. »

Le romancier et penseur russe contemporain Dimitri Merejkowski a écrit ces lignes : « Le sexe est l'unique contact de notre chair et de notre sang avec l'au-delà. » Incontestablement, l'instinct sexuel est une force aux profondeurs indéniables, pouvant, selon les cas, soit porter l'être au dévouement total pour le sujet aimé, soit s'accompagner (inutile de reprendre ici les travaux des psychanalystes) de la plongée en des abîmes psychiques ténébreux, voire sanglants.

Il faudrait remarquer aussi, d'autre part, comment, en matière de passions sensuelles, l'amour et la haine sont facilement interchangeables. En cas d'échec, l'impulsion d'envoûter d'amour l'être convoité peut être remplacée par celle de lui nuire. Parmi les opérations magiques tentées pour obtenir la jouissance d'un être, il faut citer cette forme très spéciale de l'envoûtement par la haine, qui consiste à vouloir empêcher un « gêneur » (le mari ou l'épouse du sujet désiré) à parvenir à réaliser l'acte sexuel sur l'être convoité. C'est ce qu'on appelait jadis

nouement de l'aiguillette quand il s'agissait d'un homme. Il y eut des périodes au cours desquelles ce charme était particulièrement redouté dans les masses rurales : c'est ainsi qu'au début du XVII^e siècle, le magistrat Delancre écrit que, dans sa juridiction, il n'y a guère d'hommes « qui osent se marier autrement qu'à la dérobee ».

Si, le plus souvent, l'envoûtement vise un seul sujet, on a signalé des envoûtements collectifs, pai lesquels un sujet voulait se venger de tout un groupe, agir sur une collectivité entière. Citons un cas particulièrement impressionnant: en 1548, le curé de la paroisse lyonnaise de Saint-Jean-le-Petit fut condamné au bûcher pour avoir déclaré qu'il ne consacrerait point l'hostie avant de dire la messe afin, escomptait-il, de laisser courir à leur damnation certains de ses paroissiens, dont la communion était ipso facto inefficace. Il faut croire que ceux-ci avaient fait bien des misères à leur desservant !

Mais comment procèdent donc les envoûteurs ? Quels procédés retrouverons-nous toujours, compte tenu des époques et des peuples ?

LES FIGURINES D'ENVOÛTEMENT

Chacun sait, même s'il n'a pas fait de recherches sur l'histoire des pratiques magiques, quelle est la méthode la plus classique pour envoûter.

Réaliser une statuette en cire (appelée *voult* ou *dagyde*) dans laquelle on incorpore du sang de la personne, ou quelque chose qui l'a touchée très

intimement ; ce qu'on fait subir à la figurine étant censé se répercuter à distance sur la victime. Il ne s'agit nullement là d'une pratique qui ne serait apparue qu'assez tardivement : dès l'Antiquité, cette méthode est en usage.

Voici, exemple significatif, un cas de magie dans l'Égypte ancienne, sous le pharaon Ramsès III. Pour renverser son souverain, dont il convoitait le trône, un haut fonctionnaire, Penhiboon, tenta de neutraliser la garde royale... par envoûtement. Voici, au surplus, un fort bel exemple de tentative d'envoûtement collectif ! Le récit de l'affaire se trouve relaté sur un papyrus, où nous pouvons lire les fréquentes stations du personnage devant le mur latéral du palais, et les efforts qu'il faisait pour réussir à endormir les gardes, de manière à obtenir le libre passage pour réaliser son but criminel. C'est à l'aide de figurines métalliques qu'il tentait de parvenir à ce résultat. Le fait de n'avoir pas essayé de nuire au pharaon lui-même s'explique sans doute par la croyance en une exceptionnelle force magique pénétrant le souverain sacré et susceptible d'engendrer un fantastique « choc en retour ». L'emploi de figurines d'envoûtement (en cire, en bois ou en métal) remonte à la nuit des temps ; il serait impossible de lui assigner une origine précise. Ces figurines se retrouvent aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire et même (nous le verrons) dans la préhistoire. « Le rite le plus ancien est l'envoûtement », constate Anne Osmont⁷.

7. *Envoûtements et exorcismes à travers les âges*, Omnium Littéraire, 1954, p. 7.

A vrai dire, il semble impossible de parler d'envoûtement sans voir tout de suite surgir dans notre imagination lesdits objets maudits. Cédons la parole (car il est toujours fort amusant de relire ses articles, écrits en une langue verte et pittoresque) au fameux Dictionnaire infernal de Collin de Plancy. A l'article « Envoûtement », on lit : « Les sorciers exécutent, dit-on, la figure en cire de leurs ennemis, la piquent, la tourmentent, la fondent devant le feu, afin que les originaux vivants et animés ressentent les mêmes douleurs. C'est ce que l'on appelle envoûter, du nom de la figure, [appelée] *volt* ou *voult*. » On trouve aussi, outre ce nom masculin, le vocable féminin *dagyde*.

La figurine d'envoûtement est le plus souvent (c'est le *voult* classique) réalisée en cire ; mais on en a signalé en d'autres matières (en bois, en terre, en métal). Quel serait donc le principe, le mode d'action du maniement de ces redoutables objets ? L'efficacité viendrait-elle d'une éventuelle ressemblance avec le sujet que l'on veut influencer ? Il existe certes des figurines d'envoûtement où l'on recherche une ressemblance aussi proche que possible avec l'original à meurtrir, y compris dans sa manière de s'habiller. Certes, une ressemblance précise peut avoir son importance pour mieux cristalliser en quelque sorte l'imagination de l'opérateur, pour lui permettre éventuellement de tenter malgré tout l'action en l'absence de toute possibilité de se procurer des traces matérielles, des supports intimes du sujet. Il n'en reste pas moins que, dans la pratique normale (si l'on peut dire) de l'envoûtement, c'est

non pas la forme de la statuette ou de la poupée mais ce qu'on y incorpore, qui importe pour réussir.

Empruntons, une fois encore, à Anne Osmont la définition que voici : « On sait que l'envoûtement consiste à incorporer à un substratum approprié la force et la sensibilité de la personne ou de l'animal que l'on veut atteindre et, cela fait, à imposer à cette effigie telle ou telle action dont l'être réel doit ressentir le contrecoup. L'incorporation, la charge, si l'on veut employer le mot exact, se fait en ajoutant à la statuette du sang, des cheveux, du poil, des dents, des ongles de l'être que l'on veut atteindre. » Certaines composantes se trouveront plus volontiers utilisées pour une certaine catégorie de subjugation magique : du sperme ou du flux menstruel, selon le sexe, pour l'envoûtement d'amour. On se demande d'ailleurs, quand on lit certaines recettes, comment il serait possible à l'envoûteur de se procurer certains ingrédients, leur possession supposant déjà un certain degré d'intimité avec la victime. Comme les envoûteurs font parfois flèche de tout bois, si l'on ose s'exprimer ainsi, on devrait mieux comprendre, par exemple, le motif de la prescription que faisait Moïse aux Hébreux dans le désert : celle d'enterrer soigneusement leurs excréments. Il s'agissait, c'est sûr, non seulement d'une prescription hygiénique mais aussi et surtout d'une précaution élémentaire contre un envoûtement possible.

Parmi les supports communément utilisés par les magiciens modernes, il y a les photographies (considérées comme « reflets » de la personne), les spécimens d'écriture également.

On peut utiliser divers substituts de la figurine d'envoûtement. Ils ne sont généralement pas utilisés à distance et il est même recommandé de les faire toucher par la victime. C'est le cas, exemple significatif, des philtres d'amour, qu'on donne à absorber à la personne convoitée.

Voici une variante française, pittoresque et badine, remontant sans doute au XVIII^e siècle et qui se trouve dans le Petit Albert où sont venues s'insérer tant de recettes et procédés populaires de magie. C'est le secret (très efficace, nous est-il assuré avec le plus grand sérieux), de la pomme d'amour.

Voici donc cette recette, complète : « Vous irez un vendredi matin avant le soleil levé dans un verger fruitier et cueillerez sur un arbre la plus belle pomme que vous pourrez. Puis vous écrirez avec votre sang sur un petit morceau de papier blanc votre nom et surnom, et sur une autre ligne le nom et surnom de la personne dont vous voulez être aimé, et vous tâcherez d'avoir trois de ses cheveux, que vous joindrez avec trois des vôtres qui vous serviront à lier le petit billet que vous aurez écrit avec un autre sur lequel il n'y aura que le mot de "scheva", aussi écrit de votre sang. Puis vous fendrez la pomme en deux, vous en ôterez les pépins, et en leur place vous y mettrez vos billets liés des cheveux. Et, avec deux petites brochettes pointues de myrte vert, vous rejoindrez proprement les deux moitiés de pomme, et la ferez bien sécher au four, en sorte qu'elle devienne dure et sans humidité comme les pommes sèches de carême. Vous l'envelopperez ensuite dans des feuilles de laurier et de myrte et tâcherez de la mettre sous le chevet du lit où couche la personne

aimée, sans qu'elle s'en aperçoive et, en peu de temps, elle vous donnera des marques de son amour ».

Parfois, le magicien utilisera une méthode différente : il imprégnera fortement un quelconque objet de ses propres vibrations. De même que certains criminels placent une bombe dans la maison de leurs ennemis, certains envoûteurs introduisent un objet maléfique chez leur victime. Voici, par exemple, une superstition répandue dans diverses provinces françaises : le sorcier jette, dans le champ ou le jardin de son ennemi, des pierres « ensorcelées » ; la personne découvrant ces pierres ou marchant sur elles recevrait, à la manière d'un courant électrique, la charge maléfique incorporée dans ces « accumulateurs de mauvais fluide ⁸ ». Dans certaines tribus africaines, le sorcier opérera ainsi : devant l'ouverture de la case ou de la maison, il place un charme qui a pour but d'interdire aux habitants d'en franchir le seuil. Résultat : le malheureux, n'osant pas affronter le charme, reste chez lui, y mourant de faim et de peur (puisque personne du village n'oserait même lui porter de la nourriture).

On voit donc à l'œuvre, dans l'envoûtement, deux méthodes, mais qui pourront interférer en divers cas, pour tenter d'agir sur la victime. Tout d'abord, une possibilité de manipuler celle-ci par l'intermédiaire d'un objet (la figurine) censé incorporer quelque chose qui provient directement

8. Citons aussi les « croix de plume », glissées dans l'oreiller ou le traversin du sujet.

de la victime ou l'ayant touchée de très près (un vêtement par exemple). C'est là le principe classique de toutes les actions magiques à distance : dès lors qu'on dispose de la partie (on encore du reflet émané du sujet), on peut agir sur le corps tout entier. Second type d'action : celles qui consistent à transférer magiquement sur le sujet quelque chose qui émane de la volonté même de l'opérateur.

Il faudrait ici faire une parenthèse sur des tentatives magiques similaires mais aux buts non nuisibles : elles se conforment en effet aux mêmes lois que celles qui régissent l'envoûtement. En somme, la magie serait, par ses buts, comparable à la technique profane : ses lois, son mode d'action sont neutres en fait ; ils ne deviennent bénéfiques ou mauvais que selon l'intention, le dessein de l'opérateur. C'est ainsi que des magiciens ont pu tenter d'utiliser des figurines d'envoûtement, qui incorporaient un support physiologique intime du sujet, dans le but d'opérer sa guérison surnaturelle. Paracelse traitait d'ailleurs (in *De Natura Rerum*) des divers usages possibles des figurines d'envoûtement (en cire, en terre ou en métal, mais il en est aussi en bois) : bénéfiques ou maléfiques. Pour devenir invulnérable, il suffirait même, nous dit-il, de se faire confectionner notre propre image en fer et en airain puis de la durcir comme une enclume. Signalons aussi la pratique consistant à dériver sur un arbre la maladie dont souffre le sujet⁹.

9. Cf. Enel, *Technique d'une cure magique, transfert d'une maladie d'un homme sur une plante*, revue *Initiation et Science* n° 32.

Dans ses *Enchantements sur Paris* (Denoël Éditeur), notre ami Jacques Yonnet relate l'existence d'horloges magiques, dont le mécanisme tourne à l'envers et qui, incorporant dans les rouages des parcelles de chair et quelques gouttes du sang de la personne, permettraient ainsi à celle-ci de remonter physiologiquement le temps, donc de rajeunir. Voici d'ailleurs un fort bel exemple, on le constatera, de cette réalité : aussi fantastiques que soient les buts de la magie, celle-ci se déploie toujours suivant sa logique propre, en obéissant à des lois. Le « hasard » n'y règne jamais.

VOLONTÉ ET IMAGINATION DU MAGICIEN

L'envoûtement est-il présenté par ses adeptes comme quelque chose dont l'efficacité va de soi, qui est quasi automatique dès lors que toutes les prescriptions ont été minutieusement suivies ? Non : en lisant les auteurs qui ont traité, en spécialistes et pratiquants, des techniques à suivre pour envoûter, on remarque que tous, ou presque, insistent sur la nécessité d'un entraînement spécial (physique et psychique) auquel doit se soumettre l'opérateur. On remarquera, tout d'abord, le rôle capital, chez lui, des processus de visualisation. Voici ce que nous dit un magicien moderne, écrivant sous le pseudonyme de « Révérend Père Sabazius », dans un manuel français moderne réputé : « Il faudra visualiser de plus en plus [...] l'être auquel on s'intéresse ; il faudra le voir, le « sentir », le « tenir » mais tout cela naturellement, au point de se demander s'il est là,

tant l'intensité doit être soutenue, calme, précise, naturelle. »

On remarquera combien, dans les pratiques magiques, on utilise simultanément des principes cachés mais souvent naturels et, à l'inverse, l'invocation de puissances surnaturelles capables (estime le magicien) d'agir en tel ou tel sens, bénéfique ou maléfique, conformément au désir de l'opérateur. Pourtant, la contradiction n'est qu'apparente : dans les rituels magiques, les entités surnaturelles (esprits, anges ou démons) ne sont pas données comme maîtresses de l'affaire ; à condition que les rites soient bien observés, elles sont censées obéir au bon plaisir de l'évocateur. La magie ne se présente jamais comme le domaine de l'empirisme pur, où n'importe qui pourrait faire n'importe quoi. C'est ainsi qu'Origène, dans son *Contre Celse*, (Livre I) remarquait que « [...] les magiciens qui ont commerce avec les esprits et qui les évoquent selon les règles de l'art magique, afin de les asservir à leurs volontés, voient leurs vœux s'accomplir, pourvu que le nom, la puissance de Dieu, une force supérieure aux démons n'y cause aucun obstacle. » Car Origène, l'un des premiers grands théologiens de l'Eglise, ne pouvait évidemment que croire à l'existence de forces supérieures (car divines, angéliques) à la libre disposition magique du pouvoir des puissances démoniaques. Alors qu'en bonne logique les démons (pour nous limiter à eux) devraient être conçus comme les détenteurs de pouvoirs supérieurs à ceux de l'espèce humaine, on nous les montre généralement asservis à

l'intelligence, au savoir faire, à la « technique » d'un homme : le magicien.

Citons un usage dont la raison première est, sans nul doute, ignorée de beaucoup et dont l'origine se rattacherait sans doute à une vieille superstition : les églises de l'ordre de Malte portent deux horloges : l'une donne l'heure juste, l'autre, aux aiguilles folles, est marquée de chiffres répartis en désordre. Pourquoi donc? Cette petite ruse est destinée à tromper le diable et les démons ! Les contes populaires sont remplis de récits où les serviteurs des ténèbres sont bel et bien « roulés » (pour user de l'expression familière) par de rusés mortels. L'active puissance du magicien sur les démons ne se réalise pas du tout au hasard — il est capital de le souligner —, quelle que soit notre croyance ou notre incrédulité devant de telles pratiques. La magie constitue bel et bien une technique qui a ses méthodes, ses procédés, méticuleusement codifiés.

Les régions suprasensibles, invisibles à l'œil humain dans les conditions normales, se caractériseraient (toute la tradition magique l'atteste) par des traits précis ; elles auraient leurs lois propres, lesquelles assumeraient un rôle inflexible bien que surnaturel. Il serait certes tout à fait logique, normal même, de nous représenter les entités surnaturelles (anges ou démons) comme incomparablement plus libres et puissantes que les humains. Et pourtant, le magicien, à condition de savoir bien comment s'y prendre, d'avoir suivi l'entraînement adéquat, pourrait bel et bien les commander, les faire servir à

ses desseins ! Tel est bien l'un des paradoxes de l'attitude magique.

Comment le magicien procède-t-il ?

Importance capitale du nom. C'est absolument nécessaire pour agir par magie sur un humain : la victime à envoûter doit offrir prise à l'opérateur, qui s'appuie sur une connaissance de son nom (ainsi que sur un support matériel ne reflétant que le sujet lui-même, une photo par exemple) ; mais, pour obtenir le concours d'entités surnaturelles, il est également nécessaire de les nommer. Impossible d'invoquer sans appeler, dirait Monsieur de La Palisse. Le problème se complique d'ailleurs : il ne suffit pas de connaître les noms des entités dont le magicien souhaite le concours ; il faut être bien au courant de la manière de les prononcer. C'est pourquoi, dirait un magicien, il ne suffit pas à un profane de connaître les formules qui permettent d'évoquer tel ou tel démon ; il lui faudrait connaître également l'exacte manière de les prononcer, de les chanter. D'où le caractère incantatoire des formules d'évocation magique.

Il apparaît également nécessaire de connaître les noms des puissances surnaturelles pour, en les y inscrivant, réaliser des pentacles et talismans efficaces. Connaître le nom d'une entité surnaturelle très puissante, c'est en accaparer la puissance.

Comme dans toutes les autres disciplines magiques, l'envoûteur doit posséder la science des nombres. Il ne faudrait jamais oublier ce fait : bien avant de devenir l'objet de recherches mathématiques positives, les nombres frappèrent l'imagination de l'homme, par leur nature à la fois

abstraite et concrète ; cette antique fascination est d'ailleurs demeurée jusqu'à nos jours dans l'âme populaire. Qui dit nombre dit par là même accès à la connaissance de périodes, de rythmes. Alors qu'une expérience scientifique peut se faire à n'importe quelle heure, n'importe quel jour, une opération magique réclame une connaissance précise des jours, des heures favorables. Ce qui est frappant dans les pratiques magiques, c'est bel et bien, Frazer dans son célèbre *Rameau d'or* y insistait, leur appui sur une connaissance de lois précises, sur celle de l'existence de rapports, de correspondances entre les êtres de la nature, ainsi qu'entre le plan physique et les régions invisibles « surnaturelles » qui l'interpénètrent. Cela est très frappant pour les envoûtements d'amour ou de haine. Ceux-ci supposent la mise en œuvre de deux lois magiques fondamentales: l'action à distance, la répercussion sur le sujet de ce que l'on fait subir au support ou substitut de celui-ci¹⁰.

Comme la science, la magie a donc ses lois, tout aussi rigoureuses ; mais il est une différence majeure : dans la magie, il y aura toujours correspondance analogique entre les rythmes naturels et l'être humain. A propos des rites de fécondité des Indiens de l'Orénoque, Frazer observait: «De même que les femmes savaient concevoir et mettre au monde les enfants, de même les graines et les racines qu'elles plantaient, portaient des fruits bien plus abondants que si elles avaient été plantées de la main des hommes. »

10. Citons une pratique curieuse mais «logique»: l'enclouage violent de l'ombre d'un sujet ou de l'empreinte qu'il a laissée sur le sol.

Par l'action magique, l'homme croit vivre une prodigieuse expérience qui consiste à se rendre compte, d'une manière « expérimentale » en quelque sorte, de l'existence d'une analogie, d'une véritable sympathie (au sens étymologique du mot) entre le monde où il vit et son propre corps ; en agissant sur l'un ne peut-on agir du même coup sur l'autre ?

Pour ce qui concerne les actions d'un humain sur l'autre, la loi d'analogie prendrait volontiers cette forme : un mécanisme de répercussion, de transmission. On s'en rend compte par l'existence de cette catégorie assez spéciale d'envoûtement : celle où le magicien, accomplissant l'union sexuelle avec une personne de bonne volonté, est censé mobiliser cette force prodigieuse qu'est l'énergie sexuelle dans le but d'obtenir tel ou tel résultat sur le sujet à envoûter, aussi loin qu'il puisse se trouver.

De toute manière, il ne faudrait jamais oublier le caractère minutieux des opérations magiques, que ce soit dans leur déroulement (les incantations, par exemple, doivent suivre, dans bien des cas, un rythme de cinq à sept temps) ou dans le respect intégral des lois à mettre en jeu (par exemple, commencer une opération à la pleine lune ; nécessité de connaître l'horoscope de la personne visée, etc.).

LA MAGIE SERAIT-ELLE DANS LE MAGICIEN ?

Dans sa quatrième Ennéade, le philosophe néoplatonicien Plotin remarquait à propos des envoûtements d'amour : « [...] le magicien ne fait qu'unir par des contacts les êtres déjà naturellement

liés l'un à l'autre [...] ; il joint une âme, comme on attache deux plantes éloignées l'une à l'autre [...]. »

Nous aurons, dans la partie III de cet ouvrage, à étudier en détail cet épineux problème de l'efficacité réelle des pratiques d'envoûtement. Oui ou non, serait-il possible de forcer la volonté de n'importe quel sujet ? L'inquisiteur Del Rio avait connu un magicien capable en allumant sa lampe remplie d'une huile spéciale, d'obliger toutes les femmes qui se trouvaient dans la pièce à se dépouiller de tous leurs vêtements et à danser nues devant lui. Un tel prodige s'expliquerait-il par un « truc » d'hypnotiseur particulièrement habile ?

Mais ne serait-ce pas la volonté même du magicien qui, maîtresse de son imagination, deviendrait capable d'« envoûter » ?

Dans son traité *De Ente Spiritum* (Chap. VIII), Paracelse remarquait fort bien, déjà au XVI^e siècle, ce qu'il en est : « Vous devez tenir pour certain que l'action de la volonté est d'une grande importance en médecine ; et, de même que quelqu'un qui se veut du mal peut ressentir tout le mal qu'il se souhaite, parce que la malédiction est du domaine de l'esprit, de même il peut arriver que des images soient affligées à la suite de malédictions, de maladies telles que les fièvres, les épilepsies, les apoplexies et autres semblables, lorsqu'elles ont été bien préparées. »

Il faudrait d'ailleurs remarquer que les autorités ecclésiastiques de la chrétienté occidentale qui devaient sombrer par la suite dans les terrifiantes chasses aux sorcières de la fin du Moyen Age à la moitié du siècle suivant¹¹, s'étaient d'abord montrées

plutôt nettement sceptiques sur la réalité objective des pratiques de magie noire (envoûtement et autres). Elles suivaient la ligne de Tertullien, qui écrivait : « Le diable peut faire apparaître des fantômes, montrer ce qui n'existe pas par hallucination » [C'est nous qui soulignons] Autrement dit, ce Père de l'Église soutenait déjà l'explication chère aux psychologues qui, devant le récit d'un prodige tel que le fameux tour de la « corde hindoue », font si volontiers remarquer que les photographies prises montraient le fakir tranquillement assis, mais fixant les spectateurs persuadés d'avoir vu le câble se dresser en l'air.

Le canon *Episcopi*, antérieur au IX^e siècle, mais reproduit dans les capitulaires de Charles le Chauve (872), affirmait fort explicitement ce caractère illusoire, hallucinatoire des phénomènes magiques : « Qui de nous n'est égaré par des songes et ne voit en dormant bien des choses qu'il n'a jamais vues pendant la veille ? Qui peut être assez fou pour s'imaginer que le corps éprouve l'effet de ce qui se passe dans l'esprit seulement ? Il faut dire bien haut que quiconque croit à de telles choses a perdu la foi et n'appartient plus à Dieu, mais au diable. »

Naturellement, la nature psychique d'une cause n'entraîne pas du tout, et de loin, son inefficacité !

11. C'est d'ailleurs seulement en 1672, signalons-le, que les tribunaux français cesseront d'accepter les accusations de sorcellerie.

Voici un fait rapporté par le Père Joseph¹² à une action diabolique, mais dont la cause était manifestement naturelle, cela nous semble évident : « Le jeune François Maistre (d'une famille française résidant à Rabat), étant dans le coma (accès de typhoïde), se mit à hurler en disant qu'il y avait le diable dans la chambre. Pour le tranquilliser on lui demanda où il se trouvait ; il montra la cheminée, on toucha certains bibelots, puis un livre mauvais. Il est là, dit le jeune homme, ajoutant qu'il fallait le brûler. On emporta le livre, dont nous ne donnons pas le titre, pour ne pas lui faire de réclame. Et depuis lors, le malade put réciter le " Je vous salue, Marie ", et revint à la santé. » La suggestion suffirait déjà sans doute à expliquer nombre de ces cas réputés extraordinaires. Notamment l'« envoûtement du poignard », naguère pratiqué au Tibet : le magicien « chargeait » un poignard, qu'on laissait à portée de la personne à supprimer ; celle-ci se trouvait, paraît-il, irrésistiblement poussée à se suicider avec l'arme. Il est vrai que ce thème de l'objet « maléfiquement chargé » est l'une des constantes de l'éternelle croyance en la magie.¹³

Serait-il possible, là encore nous anticipons sur notre troisième partie, de penser à la possibilité de réaliser un véritable transfert psychique de l'envoûteur à l'envoûté? Renée Dunan n'hésitait pas à

12. *Le Diable*, Omnium Littéraire, 1962, p.29

13. Elle a inspiré, ce qui n'a rien d'étonnant, de passionnants romans fantastiques, comme *Le bahut noir*, de notre ami Claude Seignolle.

conclure¹⁴ : « L'envoûtement d'amour, de haine ou de fortune, est un étonnant essai, très ancien, pour industrialiser la télépathie. » C'est peut-être aller trop loin, mais cette remarque mérite d'être méditée.

Il serait impossible de parler des envoûtements sans faire allusion au phénomène qu'on nomme choc en retour. Selon la tradition magique, l'opérateur ayant oublié certains points importants du rituel ou encore qui s'attaquerait à un sujet trop fortement protégé, verrait les forces imprudemment lancées lui revenir ensuite d'une manière décuplée, terrible : ce serait alors lui la victime. Il serait évidemment possible d'expliquer de tels faits par l'effet d'un remords non remonté à la conscience (et d'autant plus destructeur ce ne sont pas les psychanalystes qui nous démentiront).

On remarquera bien l'état d'esprit nécessaire à l'envoûteur s'il veut réussir : il lui faut, certes, éviter l'indifférence mais l'exaltation émotive aussi ; il lui faut agir (et ce serait alors une ressemblance de plus entre la magie et les techniques) avec détachement, avec sang-froid, seul moyen d'être efficace.

Notre enquête ne serait-elle que rétrospective ? L'envoûtement ne serait-il que l'un des vieux thèmes les plus fascinants qui s'offrent certes encore à l'imagination des auteurs fantastiques¹⁵ ?

14. *Les envoûtements d'amour*, Dom Neroman, *Grande encyclopédie illustrée des sciences occultes*, Editorial Argenton, 1939, T.1, p.411

15. Il est des chefs-d'œuvre du genre, par exemple, *Les filles de la nuit* de Jean-Louis Bouquet, in *Aux portes des ténèbres*, Denoël.

Ces pratiques ont-elles disparu ? Nous constatons, au contraire, la fréquence des annonces spécialisées de la presse hebdomadaire dite « à sensation ».

Encore ne s'agit-il là que d'une persistance active des envoûtements « classiques ». Ne pourrait-on pas déceler, dans le monde actuel, une survie des pratiques d'envoûtement, mais sous des formes différentes de celles du monde ancien ? Nous citerons, à cet égard, ces lignes de notre ami J.-C. Salemi ¹⁶ : « Les sorciers d'antan préparaient bien des philtres qui sont identiques à nos médicaments opothérapiques¹⁷. La publicité, la propagande, sont de la magie noire. Les arts, les lettres, la poésie sont de la magie. L'industrie, la mécanique, la machine sont de la magie. Imitation des choses vivantes, robots animés, semblables aux incubes et succubes des magiciens d'antan¹⁸ ou aux êtres de métal d'Hephaïstos (Vulcain). »

Notre enquête nous fera aller de l'envoûtement chez les peuples sans écriture à sa pratique dans les diverses civilisations pour aboutir enfin aux formes déconcertantes qu'il serait sans doute possible de remarquer dans le monde où nous vivons. Il ne faudrait pas, en effet, restreindre l'envoûtement à une seule forme : l'atteinte d'un être, dans sa personne, dans ses proches ou dans ses

16. Tabernacle et chandelier, Editions Ondes vives, 1968, p. 136

17 et 18. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de cette affirmation.

biens par l'action d'un support matériel qu'on met en correspondance avec le sujet¹⁹ ; ne serait-il pas normal d'y rattacher les procédés machiavéliques par lesquels on peut, avec ou sans « support », agir à distance sur l'être humain (isolé ou en groupe) ?

19. Il peut être intéressant de constater que le nom latin *vultus* signifiait d'abord « visage ».

DEUXIEME PARTIE

l'envoûtement à travers les âges

I

LES ENVOUTEMENTS PRIMITIFS

LA PRÉHISTOIRE

Un éminent préhistorien actuel, le professeur Leroi-Gourhan, a fait la boutade que voici : nous devenons aussi embarrassés, en fait, quand il s'agit d'interpréter les vestiges des cultes préhistoriques qu'un Martien qui se trouverait transporté tout d'un coup dans une cathédrale. L'absence de documents écrits, impossible à pallier (comme c'est au contraire le cas chez les actuels peuples dits primitifs) par d'éventuels contacts avec les hommes héritiers de la tradition orale du clan ou de la tribu, font qu'il semble fort conjectural (pour ne pas dire plus) d'interpréter les documents religieux et magiques de ces lointaines périodes.

Il serait pourtant légitime de tenter des recoupements avec ce que nous connaissons des croyances et des rites des peuples sans écriture et aussi avec ce que nous pouvons inférer en toute logique d'après une connaissance assez précise des cheminements normaux de la psychologie humaine.

Il faudrait se garder, surtout, de croire que la religion préhistorique ait été d'une simplicité enfantine. Il semble prouvé, au contraire, que, dès ce stade très reculé, l'homme en groupe développait

déjà des croyances, des mythes, des pratiques fort complexes.

On connaît les admirables peintures de l'époque magdalénienne ¹ des grottes de Lascaux, d'Altamira et d'autres hauts lieux de l'art préhistorique. Il serait absolument impensable, absurde de persister à y voir des lieux d'habitation ; il serait absurde aussi de voir dans les magnifiques peintures qui s'y trouvent des « œuvres d'art » au sens moderne du mot, ou une volonté fruste de représenter des scènes pittoresques.

Il s'agit de toute évidence d'œuvres sacrées, religieuses et magiques tout à la fois ; quant à ces grottes, à ces cavernes, il s'agissait bel et bien de lieux saints, de sanctuaires, de labyrinthes, initiatiques aussi. L'un des rites les plus anciens et des plus vivaces ² est celui, type même du voyage initiatique, opérant une descente des récipiendaires au sein des ténèbres des entrailles de la terre.

Il est en tout cas une certitude : celle qui nous laisse supposer que dans les cultes préhistoriques comme c'est d'ailleurs toujours le cas chez les actuels peuples sans écriture, religion et magie se trouvaient indissolublement liées. C'est à une date déjà tardive (et encore I) qu'une dissociation commença de s'opérer.

« Dès les temps les plus reculés, remarque Henri Durville ³ alors que les vestiges d'État social n'existaient que sous un aspect rudimentaire, la magie tenait déjà une grande place dans le comportement de nos ancêtres. »

Il est loisible de tenter, avec, certes, les réserves qui s'imposent, un parallèle psychologique

avec les attitudes de l'enfant, qui, simultanément, appréhende les forces invisibles qu'il imagine, qu'il sent exister partout autour de lui et qui (inversement) croit qu'il existe (pour parler familièrement) des « trucs » qui permettraient de faire triompher sa volonté sur les obstacles extérieurs. Imaginer des populations primitives qui n'auraient cultivé que des préoccupations directement utilitaires, terre à terre, sans la moindre impulsion ou hantise surnaturelle, est une hypothèse absurde, sans doute née du besoin de trouver à tout prix une justification rétrospective à l'incroyance.

Nous nous restreindrons à ce qui, dans la religiosité magique des hommes de la préhistoire, toucherait directement aux pratiques qui font l'objet du présent ouvrage. Ces dernières jouèrent-elles un rôle capital ? La réponse est affirmative, sans nulle hésitation.

Henri Durville le remarque fort bien : « Les choses susceptibles d'intéresser l'homme préhistorique se réduisaient à un nombre très restreint de formes. Elles se groupèrent pour constituer un double objectif, ce fut : 1° se défendre contre les fauves et, en même temps, assurer sa subsistance matérielle : la nourriture et la boisson : 2° se reproduire.

« En un mot, tout, en son subconscient, fut lié à la nécessité vitale. On voit, par là, le rôle important joué par le subconscient devenant le fondement psychique sur lequel s'étaie toute existence, car c'est cette faculté qui conserve, sans défaillances, la mémoire de l'espèce.⁴ »

Commençons par le second de ces deux objectifs principaux. Faut-il penser que, dès cette époque, l'envoûtement d'amour fut pratiqué ? L'analogie avec ce qui se passe dans nombre de sociétés dites primitives actuelles laisserait plutôt conclure que l'amour, au sens que nous donnons à ce terme, n'existait pas d'ordinaire, à l'époque préhistorique.

La femme se trouvait vue sinon exclusivement mais avant tout dans son rôle fonctionnel : assurer, par la maternité, la perpétuation de la tribu ou du clan. L'analogie avec les actuels peuples sans écriture ne nous laisserait pas supposer non plus, contrairement à l'idée courante, un état de pure et simple promiscuité sexuelle, où le seul critère de sélection aurait été la force physique plus ou moins grande de tel ou tel homme. C'est d'ailleurs une totale erreur de se représenter les primitifs comme n'ayant tout bonnement qu'à librement suivre leur instinct sexuel, leur appétit en ce domaine ne se trouvant alors limité que par l'intervention d'individus ou de groupes d'une force physique plus grande que la leur.

Les ethnologues ont été frappés, au contraire, par l'extrême complexité des coutumes qui régissent les rapports entre hommes et femmes dans les civilisations sans écriture. Pour n'être pas codifiées, elles se révèlent aussi tyranniques, si ce n'est bien plus, que les régimes matrimoniaux les plus autoritaires.

Peut-on néanmoins supposer qu'à l'époque préhistorique un homme ou une femme, frustré de ne pouvoir posséder l'être convoité, ait eu recours à

des procédés magiques ? On peut valablement le supposer, bien qu'on n'ait pas encore retrouvé, semble-t-il, de figurines classiques d'envoûtement (ayant une forme humaine) chez les populations préhistoriques.

Pour ce qui concerne l'impérieuse nécessité pour l'homme de la préhistoire de savoir affronter les bêtes sauvages d'une part, les guerriers des tribus ou clans adverses de l'autre, c'est là une remarque d'évidence.

On conçoit que, plus encore peut-être que les générations postérieures, il ait cultivé l'espoir de mettre en jeu des méthodes qui lui permettraient de mobiliser à son profit les forces surnaturelles. L'épithète « surnaturelles » se révélerait d'ailleurs tout à fait anachronique : ces forces, ces énergies n'étaient pas ressenties comme réellement extraordinaires, insolites, fantastiques ; elles faisaient bel et bien partie intégrante de la réalité quotidienne, habituelle. Là encore, il apparaît légitime de tenter le recoupement avec les réactions de peuplades primitives actuelles : pour celles-ci, l'invisible fait partie vraiment intégrante, normale de la réalité, il en est rigoureusement indissociable; le « fantastique » (plus exactement ce qui nous semblerait tel) n'existe pas. Pourquoi, dans ses grottes et cavernes les plus profondes de l'époque magdalénienne, l'homme préhistorique s'est-il tant complu à représenter les grands animaux ? Ce n'était nullement par divertissement, moins encore (malgré la si remarquable beauté de ces peintures rupestres) pour réaliser des « œuvres d'art », du moins au sens que nous autres modernes donnons à ce vocable. Cet art

pariétal de la préhistoire était strictement utilitaire, si l'on peut dire : le dessein de telles œuvres (peintures et sculptures) était sacré et magique.

Il importe de noter cette prédominance des représentations d'animaux dans l'art préhistorique. D'éminents spécialistes (l'abbé Breuil, Capitan, Norbert Casteret et d'autres) ont expliqué ce fait par l'hypothèse, fort logique et ingénieuse, que voici : ces effigies auraient, disent-ils, joué un rôle magique. Comment donc ? Les sorciers préhistoriques auraient cherché, c'était déjà cela, à envoûter (c'est le terme précis qui conviendrait) les animaux redoutables pour le chasseur préhistorique et pouvant lui servir de nourriture. L'homme de ces époques lointaines (celle des artistes de Lascaux et autres sites) était avant tout, et par nécessité, un chasseur, ne l'oublions pas ; et cela semble donc tout naturel d'admettre son lancinant désir d'être épaulé par des pratiques susceptibles, à distance, d'agir pour l'aider à triompher des plus grands fauves. « Magiquement, l'effigie tracée devient, par voie de similitude, le support nécessaire à l'action qui est entreprise. Dans l'esprit du sorcier, cette représentation est véritablement utile, car il sent à quel point lui est profitable la création d'une image mentale. Il sait qu'en créant, dans sa pensée, l'image de son ennemi, il augmentera considérablement sa puissance sur lui. Il s'ensuit donc que, même avant de modeler ou de peindre une figure quelconque, l'artiste magicien a dû l'imaginer puissamment, non seulement dans son état présent, mais encore dans l'état où l'animal doit se trouver une fois l'action accomplie. Ce n'est

qu'après l'avoir ainsi conçue mentalement que le sorcier a peint ou sculpté cette image ⁵. »

Cette hypothèse s'est trouvée pleinement vérifiée par une découverte impossible à expliquer autrement : les représentations d'ours, de lions ou d'autres carnassiers dont le corps se trouve porter encore la trace de coups violents, assenés non pas au hasard mais toujours aux points précis (l'aîne, la nuque, le défaut des côtes) là où le coup de lance pouvait infliger une blessure mortelle. On le remarque fort bien sur les effigies d'ours et de lion découvertes dans la grotte de Montespan.

A l'opposé, la magie préhistorique s'efforçait, cela semble tout aussi certain, d'agir sur la vitalité et la reproduction des espèces utiles ou domestiquées. Les bisons d'argile, mâle et femelle, de la caverne du Tuc d'Audoubert (explorée par Norbert Casteret) s'expliqueraient fort bien par la pratique d'un véritable envoûtement, qui visait sans doute à favoriser la reproduction de cette espèce bovine. Ce n'est d'ailleurs nullement par hasard que, dans les peintures préhistoriques, les buffles femelles et les juments se trouvent presque toujours représentées en état de gestation.

Ce qui apparaît capital pour notre enquête, c'est bien ceci : la connaissance par l'homme préhistorique, dès une époque très reculée, du principe même des pratiques d'envoûtement : cette possibilité d'agir à distance sur un être vivant, en faisant subir à un substitut matériel l'action qu'on souhaitait lui infliger.

Il serait pourtant nécessaire d'inclure les rites préhistoriques d'envoûtement dans des perspectives

sacrées beaucoup plus vastes, où les figures animales pouvaient atteindre le stade symbolique : elles représentaient non seulement les espèces figurées, mais les forces vitales, les énergies mêmes qui circulent à travers toute la terre, l'inépuisable fécondité de la vie.

L'ENVOÛTEMENT CHEZ LES PEUPLES SANS ÉCRITURE

Il n'est nullement arbitraire d'avoir cherché à mettre en parallèle les populations préhistoriques, dont on cherchait à reconstituer les rites magiques, et les peuplades qui, aujourd'hui encore, représentent un mode d'existence que l'on qualifie usuellement de « primitif ». Encore faudrait-il tenir compte d'une situation de plus en plus fréquente : celle des nombreuses populations qui, presque sans intermédiaire, sont directement passées, au XXe siècle, d'un mode de vie tribal et traditionnel, sans écriture, à notre civilisation technique. Situation qui peut s'illustrer par l'exemple bien connu du Noir africain de brousse qui devient, après un stage très rapide, conducteur de camion. C'est pourquoi rares sont en fait aujourd'hui les populations dites « primitives » qui ont continué d'évoluer en vase clos, sans contacts avec le mode de vie des civilisés. On ne les rencontrerait à l'état pur que dans certaines régions peu accessibles et dont l'intérêt économique n'est pas encore de toute première grandeur (cas des régions intérieures de la Nouvelle-Guinée, par

exemple), ou dans quelques « réserves » délimitées (comme dans le désert australien).

L'étude des primitifs permet, estimons-nous, de confirmer l'hypothèse construite par des préhistoriens français sur les rites d'envoûtement du gibier. C'est ainsi que, chez les aborigènes australiens, les chasseurs exécutent autour d'une image de l'animal convoité (l'émeu ou le kangourou) une danse, au cours de laquelle l'image est frappée par les armes. De même, avant de partir pour la chasse au renard ou au bison, les Peaux-Rouges d'Amérique du Nord exécutaient une danse spéciale ; elle mimait l'affût, les feintes de l'animal, enfin sa capture et sa mort.

Cela peut, certes, sembler aberrant, aux yeux de notre logique de « civilisés », de constater partout cette croyance à l'efficacité des pratiques ancestrales qui visaient à favoriser à distance la chasse appelée à se dérouler. Le paradoxe étant justement cette coexistence d'un rituel si fantastique à nos yeux et d'une conduite méthodique de la chasse : ces primitifs n'escomptent pas que l'animal sera tué tout seul et sans efforts ; ils sont au contraire (c'est bien connu) des chasseurs extrêmement habiles. Il est facile de répondre qu'une telle coexistence des deux attitudes que l'on penserait opposées (le recours à la magie, la culture de l'expérience objective acquise) n'a nullement disparu de nos jours. On verra, par exemple, des personnes accomplir des rites superstitieux dans le sincère espoir de se rendre favorables les puissances surnaturelles pour réussir dans leur entreprise, mais en sachant fort bien qu'il paraît malgré tout souhaitable d'avoir maîtrisé la

technique normale à suivre pour obtenir les résultats objectifs souhaités.

En fait, la mentalité dite primitive ou prélogique (mais elle n'est nullement circonscrite aux peuples sans écriture) ne comporte nullement de véritable clivage, propre à la mentalité rationaliste moderne, entre le « raisonnable » et l'« extraordinaire ». Il serait d'ailleurs inexact de dire que, pour la mentalité primitive, « tout est fantastique » : c'est nous autres, esprits logiques, qui avons introduit cette notion, alors que pour le primitif tout, au contraire, est normal, naturel, même ce qui nous semble le plus extraordinaire.

Aux yeux de l'opinion courante, celle de l'homme de la rue, le « sauvage » (pour user de cette expression familière, justement proscrite du vocabulaire scientifique) est vu comme un être bestial, surpuissant, dont l'appétit sexuel n'est limité par aucune barrière. En un mot, le « sauvage » est vu comme l'homme <c qui fait librement l'amour sous les cocotiers, chaque fois qu'il en a envie ». En réalité, la notion de liberté sexuelle, telle que l'entend l'actuelle jeunesse « contestataire » des pays occidentaux, semble singulièrement absente de la plupart des populations primitives. Sauf dans certaines tribus polynésiennes (encore faudrait-il se demander s'il s'agit bien d'usages traditionnels et non de coutumes surgies à la décomposition progressive de la société tribale au contact des Européens), c'est la notion de devoir, d'un devoir impératif et sacré qui domine toute l'existence (sexuelle et autre) de la plupart des prétendus primitifs. Même des usages qui nous sembleraient

des manifestations de licence, de liberté des mœurs, ne le sont nullement dans leur principe : le mari esquimau qui offrait son épouse à l'hôte accomplissait un devoir de politesse, d'étiquette pourrait-on dire ; il ne cherchait nullement à procurer de la joie sensuelle à sa compagne.

Il conviendrait, si on admet malgré tout l'existence d'un stade primordial de promiscuité sexuelle dans le développement des sociétés humaines primitives au cours des âges très lointains, de ne pas voir cet état avec nos lunettes de civilisés, c'est-à-dire comme un plaisant libertinage total. Un spécialiste des recherches sur la magie sexuelle, René Laroque, fait remarquer fort justement : « Celui-ci [l'homme de ce stade " archaïque "] n'avait qu'une conscience très diffuse de son existence individuelle. Il appartenait à la horde et lorsque celle-ci devint un clan, première ébauche d'organisation sociale, il continua à ne guère se connaître qu'en tant que membre du clan, au sens où une jambe, si elle pouvait penser, se concevrait comme partie intégrante d'un corps et non point en tant qu'organe animé d'une vie individuelle ⁶ ! »

A ce stade très archaïque donc, l'idée même de pratiquer des envoûtements d'amour ne serait pas surgie. De même que dans le stade, plus tardif, d'une obéissance totale des membres du clan ou de la tribu aux traditions très rigides régissant, sans se préoccuper le moins du monde des inclinations et goûts de chacun, la nécessaire constitution de couples. Pour que surgisse la pratique des envoûtements d'amour il faut, soit qu'il existe déjà dans la tribu ou le clan, des hommes ou des femmes

qui veulent prendre leurs distances par rapport aux traditions impératives ⁷, soit que la constitution des couples obéisse à une latitude plus ou moins grande, tout en se conformant à des modèles bien délimités.

Il existe même, à la limite, des sociétés primitives où la pratique de l'envoûtement sexuel constitue la situation courante des rapports entre les sexes, l'usage normal. Chez les indigènes des îles Trobriand, étudiés par le grand ethnologue américain Malinowski, jeunes gens et jeunes filles se consacrent non pas à des plans de séduction ⁸ mais à la pratique fort minutieuse de rites magiques, grâce auxquels ils sont persuadés conquérir le partenaire approprié. Les succès amoureux sont donc attribués par eux non à la prestance ou à l'attraction d'un sujet mais à son expérience, à sa grande virtuosité dans le domaine des pratiques magiques spéciales.

On retrouvera chez tous les primitifs une vision extrêmement archaïque mais qui s'est perpétuée en fait jusqu'à nos jours : la sexualité n'est pas un instinct simple, un besoin élémentaire, impérieux certes, mais dont l'assouvissement serait sans importance majeure. La sexualité, cette si mystérieuse puissance qui se déploie aux sources mêmes de la vie, ne pourrait-elle pas être mobilisée, voire déviée, afin d'en confisquer le capital énergétique ?

Ne serait-il pas possible de capter magiquement les forces sexuelles, de manière à les utiliser pour la réalisation de toutes sortes de résultats ?

D'où un ensemble de pratiques vieilles comme le monde, et qui n'ont cessé de jouer un rôle dans les pratiques d'envoûtement. D'une part, le

déchaînement orgiaque de l'énergie sexuelle, destiné à accumuler, à multiplier ce prodigieux capital d'énergie magique⁹.

D'autre part, en sens contraire, des tentatives d'accumuler ce potentiel énergétique de la sexualité grâce à une chasteté plus ou moins prolongée. On voit souvent le sorcier primitif, ou son confrère des époques bien plus tardives, observer une période de chasteté complète quand il va réaliser une opération importante, comme un rituel d'envoûtement. L'idée selon laquelle on « accumule », on capitalise par une chasteté plus ou moins longue l'énergie dépensée habituellement dans les rapports sexuels, s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les attitudes populaires. N'est-il d'ailleurs pas considéré comme normal pour les champions sportifs de vivre dans la chasteté totale durant la période où ils s'entraînent à une épreuve ?

Quelles sont les méthodes mises en jeu dans la magie des primitifs pour réaliser des envoûtements ? Elles se révèlent étonnamment semblables d'un bout à l'autre de la planète, chez les populations les plus diverses. Ce qui fait s'écrier à Anne Osmont¹⁰ : « Il a donc fallu que, d'un bout à l'autre de la terre, les hommes fussent d'accord sur ce fait que la reproduction rituelle d'un acte agissait avec la même puissance, avec plus de puissance même, que l'acte exécuté directement. »

C'est toujours le même principe qui se trouve mis en application, avec une « logique » qui n'en est pas moins imperturbable d'être pré rationnelle : si on réussit à se saisir de quelque chose qui émane directement de l'organisme d'une personne, on peut

réaliser sur celle-ci toutes les actions souhaitées. Ce pourra être une pièce d'ornementation ou de vêtement, en contact direct avec la peau. Ce pourra être des sécrétions organiques, des cheveux ou des poils. C'est ainsi que les sorciers de diverses tribus africaines ¹¹ se procurent des excréments et, si possible, des poils pubiens de leur future victime ; les pétrissant avec des herbes, ils réalisent ainsi une figurine grossière qui, pensent-ils, répercutera sur le sujet tout ce que l'opérateur lui fera subir, après les incantations appropriées. Si le sorcier casse un ou plusieurs membres de l'effigie, le sujet sera paralysé. S'il crève l'emplacement des oreilles ou des yeux, la victime deviendra sourde ou aveugle. En enterrant la statuette sous une grosse pierre pesante, on obtiendra une mort lente ; en la faisant brûler dans un feu plus ou moins vif, on fera mourir le sujet plus ou moins rapidement.

Mais, si quelque chose qui émane organiquement du corps de la victime (cheveux, poils, rognures d'ongles, excréments, liquides sexuels) semble particulièrement utile aux sorciers, ceux-ci disposent de toutes sortes de méthodes complémentaires.

Ils pourront agir par le moyen de tout ce qui est reflet d'un sujet, y compris la photographie. C'est d'ailleurs pour cela que tant de primitifs se trouvent frappés de terreur devant l'objectif. L'ombre aussi pourra servir à envoûter. Même le simple fait de connaître le nom de quelqu'un pourra le mettre, croit-on, à la merci du sorcier. C'est pourquoi certaines peuplades ¹² donnent deux noms aux bébés : un nom secret, jalousement caché (de manière à ne

pas tomber sous la coupe des mauvais esprits ou des sorciers) ; un nom extérieur, qui pourra être choisi délibérément laid ou honteux (« pourriture », « excrément », « laideron », etc.) de manière à détourner l'intérêt intempestif de puissances malveillantes, surnaturelles ou humaines.

Parfois, un substitut végétal ou animal sera pris comme reflet du sujet à envoûter. Voici une anecdote racontée, à propos de la Martinique, par un médecin français, le Dr Corre ¹³ : A la suite d'une bagarre entre deux négresses, celles-ci doivent comparaître devant un tribunal. L'une des deux prévenues utilise alors un vieux secret, d'origine africaine, consistant à prendre un petit animal comme substitut du sujet à envoûter : « Quatre anolis (il s'agit de petits lézards des Antilles), coiffés d'une petite toque de magistrat, sont enfermés dans une bouteille, le plus gros a la gueule ficelée : c'est le procureur, qui ne pourra prendre la parole au moment psychologique car on a maré langue li (on lui a amarré, attaché la langue). »

Il apparaîtrait nécessaire de faire intervenir, mais nous leur consacrerons une étude spéciale dans le cadre de notre étude des formes contemporaines d'envoûtement, ces cultes africains (religion et magie mêlées) « importés » dans le Nouveau Monde que sont le vaudou des Caraïbes ou la macumba brésilienne. Ils offrent certes l'une des matières les plus riches qui soient pour l'étude des cas vraiment curieux et troublants d'envoûtement.

Mais revenons aux pratiques d'envoûtement chez les peuples dits « primitifs ». Comment le sorcier, opère-t-il ? Tout d'abord, répétons-le, par la méthode

classique des figurines, qu'elles soient grossières ou raffinées, élémentaires ou complexes.

Parmi les plus étonnantes réalisations de l'art africain, mais il s'en rencontre en Amérique, en Asie, en Océanie, figurent nombre de statuettes ou de masques d'envoûtement. Il en est même certaines qui, dans le genre, constitueraient de véritables gadgets magiques, pourrait-on dire : par exemple, les figurines qui comportent une partie amovible (située à l'emplacement du sexe ou du cœur) qui, par rapport au reste de l'objet, neutre, constituerait la seule partie vivante, « chargée ».

Mais il est d'autres méthodes que celle de la figurine. Toute une série de rites permettraient ainsi d'agir sur un sujet dès lors qu'on peut (d'une manière ou d'une autre) avoir quelque prise matérielle sur lui. Le sorcier primitif (comme d'ailleurs son collègue moderne ou même actuel) pourrait se comparer à l'homme utilisant toutes sortes de ruses pour réussir à faire entrer un poison dans l'organisme de l'individu qu'il veut éliminer.

Nous donnerons (mais on pourrait multiplier les exemples de ce genre) une recette utilisée par les sorciers de la tribu Fang (en Afrique équatoriale), le *biang edzie*.

Le sorcier fend en croix la poitrine d'un chien et il lui arrache le cœur, qu'il fera dessécher au-dessus d'un feu puis qu'il réduira en poudre. Celle-ci sera mêlée à une plante aromatique et à de la fiente de chauve-souris. Il suffirait d'introduire ne serait-ce qu'une pincée de cette mixture dans l'écuelle ou dans la pipe de l'être convoité par la personne ayant

fait réaliser l'envoûtement pour, paraît-il, réaliser un envoûtement d'amour infaillible.

Ne nous hâtons pas trop vite de croire que des recettes aussi peu ragoûtantes sont l'apanage de « sauvages » sous-développés. On en trouve de tout à fait semblables chez les civilisés. Dans le passé tout d'abord.

Voici la manière dont Arnauld de Villeneuve, dans son traité *Remèdes contre les maléfices*¹⁴, décrit, conjointement à des pratiques qui sembleraient, en revanche, d'une aimable rusticité (usage de glands ou de fèves), certains des procédés par lesquels les sorciers tentent d'empêcher un couple d'avoir des rapports sexuels, de manière (cela va de soi) à laisser la place libre pour quelqu'un d'autre, qui convoite l'un des deux personnages :

« Quelques-uns des maléfices proviennent d'animaux, comme les testicules de coq placés sur le lit avec du sang, ont pour effet d'empêcher ceux qui sont dans le lit de s'unir ; d'autres, de caractères écrits avec du sang de chauve-souris ; d'autres par les choses qui naissent de la terre, comme si une noix ou un gland est séparé en deux et qu'une des moitiés soit placée en une partie et l'autre dans une autre partie du chemin par lequel doivent venir l'époux et l'épouse ; d'autres sont confectionnés au moyen de graines de fèves qui ne sont ni amollies par l'eau chaude, ni cuites par le feu, ce qui est le maléfice le plus pernicieux si trois ou quatre de ces graines sont placées sous le lit, ou dans le chemin, ou sur la porte ou auprès des époux. Il en est d'autres qui sont faits de métaux, soit de fer, ou de plomb et de fer ; d'autres sont faits d'une aiguille avec laquelle les

morts ou les mortes sont cousus dans leur suaire ; et comme toutes ces choses diaboliques qui s'accomplissent principalement dans les femmes sont guéries par les moyens, les uns divins, les autres humains, donc si un époux ou une épouse sont opprimés par des maléfices de ce genre, il est plus saint, en vérité, de rechercher ceux-ci, parce que, s'il ne leur est pas porté secours, ils se séparent et fuient et, de cette façon, le maléfice s'exerce non seulement dans les paroxysmes, mais même dans le traitement ».

Arnauld de Villeneuve, cet éminent médecin et alchimiste de son temps (le XIII^e siècle), croyait donc pleinement à l'efficacité de telles recettes. Ne nous hâtons pas trop vite de nous croire « supérieurs » : aujourd'hui encore, dans les campagnes comme dans les villes, subsiste la pratique de telles méthodes.

Les primitifs (revenons à eux) vivent dans la perpétuelle appréhension d'un envoûtement toujours possible. Ils veillent avec soin à ne pas laisser prise à des choses issues de leur organisme : rognures d'ongles, cheveux ou poils, excréments, crachats. Certains chefs tribaux africains se font suivre d'un serviteur qui porte, toujours prêt, un crachoir, afin d'éviter qu'un sorcier ne puisse utiliser la moindre expectoration tombée à terre. Avec le reflet photographique d'un sujet, on pourrait, pensent les sujets, avoir prise magique sur lui ; d'où un refus vraiment universel à se laisser photographier.

Il y a même des sorciers réputés capables de transformer d'innocents produits végétaux en

redoutables machines infernales. Dans l'Oubangui, on en rencontre ainsi, qui se disent capables de préparer des aiguilles ou des épines d'arbre qui d'elles-mêmes iraient, quelle que soit la distance, frapper la victime dont on souhaite la mort.¹⁵

Si on réussit à atteindre, par la lance ou le poignard, l'ombre d'un homme, on est censé pouvoir agir sur lui (c'est la méthode classique de l'« enclouage »).

On remarquera combien les pratiques de la magie se ressemblent toutes à travers le monde, combien on les retrouverait identiques même chez des peuplades n'ayant eu aucune communication historique possible de leurs « techniques » — les aborigènes australiens et les Peaux-Rouges d'Amérique du Nord par exemple. Ce sont toujours les mêmes principes qui se retrouvent, qui foisonnent à travers toutes les périodes historiques.

On peut en conclure, sans l'ombre d'un doute possible, qu'il existe non seulement une recherche de buts similaires chez tous les peuples (en l'occurrence, vouloir éliminer quelqu'un, chercher à lui nuire, désirer se l'asservir sexuellement) mais que les mécanismes psychologiques mis en cause, conscients et (plus encore, devrions-nous sans doute ajouter) subconscients, se trouvent toujours les mêmes chez les divers peuples, et quel que soit leur niveau d'évolution.

Il est tout à fait juste, répétons-le, de reprendre l'assimilation courante de la magie à une technique.

L'envoûtement, fût-ce chez la peuplade la plus primitive, ne s'improviserait jamais : on ne devient sorcier qualifié qu'après l'entraînement approprié, qui sera volontiers très long et très ardu,

qui comportera des épreuves douloureuses et périlleuses.

Outre les travaux scientifiques sur la magie des peuples sans écriture, il existe nombre de témoignages de voyageurs européens qui nous relatent des faits vraiment extraordinaires, dépassant toute vraisemblance scientifique.¹⁷

En Europe même, on entend périodiquement relater les effets maléfiques d'un masque ou d'une statuette primitifs étourdiment placés dans un appartement. De tels objets seraient, pense-t-on, chargés d'une force subtile mais terriblement efficace. Nous verrons ¹⁸ ce qu'il faut penser de cette idée ; mais elle est tout à fait conforme à la logique même de la magie primitive (et des formes bien plus « évoluées » de ces pratiques), qui croit dur comme fer à la possibilité de « charger » (bénéfiquement ou maléfiquement selon les cas) un objet, conformément au désir de l'opérateur.

Notes des bas de pages du chapitre I

1. Époque préhistorique nommée d'après le site de La Madeleine, dans le Périgord.
2. Car il s'est perpétué dans les sociétés secrètes jusqu'à l'époque moderne.
3. *La magie préhistorique*, Paris, Bibliothèque Eudiaque, 1956, p. 24
4. Op. cit., p. 35
5. H. Durville, op. cit., pp. 71-72
6. *Magie et sexualité*, Paris, 9 rue de Crimée, 1962, p. 15.
7. Tout spécialement choisir la ou le partenaire qui leur plaît.
8. Chercher à séduire l'être convoité est, au contraire, fort mal vu chez ces peuplades.
9. Les orgies rituelles, primitives et antiques, n'avaient pas du tout le but de certaines pratiques modernes collectives, qui visent à « réveiller » des êtres blasés par leur expérience normale.
10. *Envoûtement et désenvoûtement*, page 12.
11. Pierre Fontaine, *La magie chez les noirs*, Dervy, 1949.
12. La coutume se maintint longtemps dans les villages du Tonkin.
13. *Nos créoles*, Paris, Savine, 1890.
14. Passage traduit par Grillot de Givry, *Anthologie de l'occultisme*, Paris, La sirène, 1921, pp. 230-231.
15. A.-M. Vergiat, *Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui*, Paris, Payot, 1936, pp. 191 et suivante.
16. Cf H. Webster, *La magie dans les sociétés primitives*, Payot.
17. Voyez notamment Simone de Villermont, *Magie et sorcellerie africaines*, Dervy.
18. Voir IIIe partie.

II

LA MAGIE ANTIQUE

L'EGYPTE ANCIENNE

Parallèlement à une haute magie officielle, sacralisée, dûment incorporée au culte, exercée dans les sanctuaires par les prêtres, l'Égypte connut évidemment aussi toutes les formes connues de recettes surnaturelles, pratiquées par des magiciens professionnels ou qui livraient des procédés à leurs clients, moyennant juste rétribution.

A cet égard, on ne verrait guère de différences par rapport aux pratiques analogues chez tous les autres peuples, voire aux époques beaucoup plus tardives.

On retrouverait toujours ce même principe fondamental : la possibilité d'agir à distance sur un sujet. Ce principe se trouve mis en application, avec maintes sortes de variations dans les recettes codifiées. C'est toujours aussi les deux mêmes buts fondamentaux qui se trouvent recherchés : éliminer surnaturellement un ennemi, ou simplement quelqu'un qui vous gêne ; obliger un autre être à vous désirer charnellement.

Dans la première catégorie d'envoûtements, il y aura plusieurs affaires touchant à la très haute politique. C'est ainsi que des conspirateurs essayèrent de tuer magiquement le pharaon Ramsès III, à l'aide du procédé classique de la figurine d'argile percée de coups d'aiguilles. Pour des motifs religieux et politiques mêlés, le grand prêtre d'Amon, furieux de la création par le pharaon Aménophis IV (Akhenaton) d'un culte solaire d'État dérobé à l'emprise du clergé traditionnel, essaiera de tuer le pharaon hérétique. Lequel, ayant découvert toute l'affaire, fera irruption dans la crypte où opérait le prêtre et, prenant à pleine main sa statuette d'envoûtement percée d'aiguilles, lui montrera que, comme il ne croyait pas du tout à l'efficacité de ces pratiques, celles-ci étaient sans prise sur lui. Attitude tout à fait moderne, on le constate !

On dit volontiers que l'homme civilisé de la seconde moitié du XXe siècle se trouve littéralement obsédé par les problèmes sexuels, qui mobilisent si volontiers toutes ses rêveries, ses espoirs les plus fous, qui commandent de plus en plus ses actes. Mais on pourrait dire qu'à cet égard les Égyptiens de l'Antiquité nous avaient devancés. En effet, un très grand nombre des textes magiques d'envoûtement découverts par les égyptologues sont, en fait, des recettes destinées à embraser d'amour la femme convoitée.

Certains de ces procédés magiques se veulent « moraux » : ils prétendent se restreindre soit à favoriser l'harmonie conjugale dans un couple déjà formé, soit à obtenir la conquête d'une femme indifférente mais libre. Il est ainsi (donnons le titre

du papyrus en cause) des grimoires intitulés: «comment forcer une femme à aimer, à cohabiter », « comment obliger une femme à aimer son époux », etc. Comme pour toutes les recettes de ce genre, l'efficacité en est réputée infaillible.

Voici comment se trouve décrit l'effet d'un charme (vers 2 000 av. J.-C.) destiné à créer ou restaurer l'harmonie conjugale : « Si l'homme connaît ce charme et possède une femme quelque part, de jour ou de nuit, le cœur de la femme se soumet à lui à chaque possession. »

Mais d'autres recettes n'hésitaient pas du tout, en Égypte comme ailleurs, à vouloir rendre docile une femme déjà unie à un autre homme.

Parmi les procédés, celui de la statuette, se trouvait d'usage très fréquent.¹

De même la fabrication d'un philtre d'amour, procédé dont les Grecs et les Romains faisaient d'ailleurs remonter l'invention à l'Égypte. Comme dans les formes magiques de beaucoup postérieures, ce breuvage d'amour incorporait volontiers des substances bien peu engageantes. On se demande donc comment il était possible de faire avaler un tel liquide par l'intéressée ! Voici l'une de ces recettes (papyrus de Leyde et Londres) :

« Prends quelques pellicules de la chevelure d'un homme mort de mort violente, sept grains d'orge provenant d'un tombeau et broie cela avec neuf mesures de jus de pomme. Ajoute du sang de tique d'un chien noir, du sang du deuxième doigt de ta main gauche et de la semence provenant de toi [...] récite là-dessus la formule, sept fois, et donne le tout à boire à la femme. »

Mais d'autres procédés se présentaient comme efficaces sans nécessité préalable d'un support matériel provenant du sujet.

Voici, par exemple, une recette infailible (paraît-il) si l'amoureux la répétait sept fois par jour durant toute une semaine². L'homme devait s'enduire d'une pommade peu engageante, dont voici la composition : un fragment de placenta d'ânesse, des brins de cresson, sept mesures de fiente d'antilope, de l'huile fraîche, un peu de bile d'ibex, des excréments de crocodile. Ce n'était pas tout : en même temps qu'il s'enduisait de cet onguent, l'amoureux devait réciter, avec les intonations voulues, une formule demandant aux entités démoniaques d'éveiller à son profit l'ardeur amoureuse chez la dame. Au bout d'une semaine l'homme n'avait (dit-on) qu'à se présenter devant l'objet de sa flamme pour, sur-le-champ, obtenir la victoire totale.

Il y avait même des formules d'évocation réputées tellement puissantes, à condition d'être prononcées convenablement, en respectant le rythme de modulation, que nul autre rite d'envoûtement ne se trouvait être nécessaire.

Voici, par exemple, la traduction française, par Lexa, d'une formule transcrite dans un grimoire grec de la Bibliothèque nationale ³ : *Belf, fils de Belf* (nom de l'identité démoniaque évoquée), *qui a les pieds de cuivre, les talons de fer, fixés de clous doubles de fer [...]* tout soupir, toute plainte [...] *que tu fabriqueras dans cette poêle enflammée, souffle-les aussi dans le cœur, dans le foie, dans les reins, dans le nombril, dans le ventre de N, fille de N ! Conduis-la dans la maison de X, fils de Y*

(nom de la mère de l'évocateur), *et alors, qu'elle lui donne dans sa main ce qui est pour sa main, à sa bouche ce qui est pour sa bouche, à son corps ce qui est pour son corps [...]* Vite, vite ! Tout de suite !

La magie égyptienne se targuait même de posséder des recettes permettant à un amoureux de se faire visiter en rêve par la femme convoitée et d'accomplir l'acte charnel avec cette forme spectrale.

Un grimoire du Louvre (papyrus 3329) nous montre l'opérateur, qui s'identifie au dieu Horus, évoquer tour à tour les divinités du ciel, de la terre, des eaux souterraines et des quatre points cardinaux. Il s'écrie : « Venez ici chez moi, cette nuit, et ouvrez-moi les yeux à propos de N (la femme convoitée⁴) par l'intermédiaire des mots que je vous adresse. Vite, vite ! Tout de suite, tout de suite ! »

Il s'agissait donc non pas d'un rêve ordinaire, mais d'un état hallucinatoire au cours duquel l'homme voyait la femme convoitée lui faire visite en « matérialisant son corps fluidique » (pour parler le langage des occultistes modernes), et s'offrir ainsi à lui. On y retrouve une croyance fort répandue, et qui n'a pas manqué de se trouver utilisée par certains auteurs fantastiques. On comprend tout de suite l'origine d'une telle idée : il est effectivement possible à un homme d'éprouver, alors qu'il rêve, l'impression de pratiquer l'acte sexuel, avec une intensité de conscience apparemment égale à celle vécue en accomplissant le coït à l'état de veille. De tels rêves sont à vrai dire très fréquents chez les hommes obligés de vivre dans la continence prolongée.

A propos des envoûtements dans la magie de l'Égypte ancienne, on pourrait peut-être évoquer en excursus le fameux problème dit de la « malédiction des pharaons ». On sait en quoi elle consisterait : certains tombeaux, ceux de souverains particulièrement vénérés, auraient été magiquement chargés par les prêtres de manière à entraîner la mort des audacieux qui, dans le futur, oseraient profaner l'hypogée. C'est tout spécialement à propos de la découverte du tombeau de Toutankhamon que cette idée fantastique se répandit dans le public et fut exploitée par la presse à sensation.

A vrai dire, trois états, l'un restreint, l'autre large et le troisième démesurément étendu, existent de cette légende de la « malédiction des pharaons ».

Le premier, assez raisonnable encore, ne prend en considération que les cas de personnes mortes après une maladie mystérieuse (semble-t-il), plus ou moins longtemps après avoir profané le tombeau. Le second état de cette légende étend la « malédiction » à tous les cas de mort tragique de personnes directement liées à la profanation ; même des événements n'ayant rien eu de mystérieux (une maladie bien connue, un accident, etc.) se trouvent alors annexés. Dans le troisième état de cette légende, la « malédiction » se trouve démesurément étendue : pour Toutankhamon, par exemple, la terrible vengeance rétrospective du pharaon se serait impitoyablement répercutée, et bien au-delà de la profanation initiale, en chaîne (par exemple, sur les égyptologues ayant eu l'idée de faire voyager, à Paris notamment, les trésors de la tombe et la momie du jeune souverain)⁵.

En nous limitant volontairement au premier état de la légende, il serait loisible de nous demander si la « malédiction des pharaons » s'expliquerait vraiment par les effets d'une vaste opération magique qui aurait « chargé » le tombeau de lourdes vibrations maléfiques. Le rationalisme scientifique le plus tolérant admettrait fort difficilement (c'est le moins qu'on puisse dire !) une telle supposition ; encore moins l'idée, plus fantastique encore, d'entités surnaturelles veillant avec soin, du plan où elles se trouvent, à manipuler les faits objectifs de manière à obtenir l'élimination physique, lente ou rapide selon les cas, des profanateurs.

Il resterait à nous expliquer pourquoi Howard Carter, l'égyptologue britannique qui découvrit la tombe de Toutankhamon, et fut le premier à y pénétrer, ne sera nullement frappé par la malédiction ! Comment expliquer son impunité ?

A titre de curiosité, signalons des hypothèses non surnaturelles proposées pour tenter d'expliquer raisonnablement les quelques cas de mort par un processus pathologique apparemment inexplicable : microbe ou virus inconnu qui s'était développé dans l'atmosphère confinée de l'hypogée ; contamination par la fiente d'une espèce spéciale de chauve-souris ; piqûre par un insecte ou par une araignée venimeuse.

Loin de demeurer cantonnée dans sa patrie, la magie égyptienne aura, durant la période hellénistique puis (plus encore) après la conquête romaine, une diffusion croissante dans tout le monde méditerranéen.

Les magiciens de la Rome impériale emprunteront volontiers leurs recettes d'envoûtement à la Chaldée, à la Perse et à l'Égypte.

LA MÉSOPOTAMIE

Prononcer les noms mêmes de l'Assyrie et de la Chaldée, c'est évoquer tout de suite un autre berceau traditionnel des sciences occultes : les Romains ne désigneront-ils pas du qualificatif « Chaldéens » les astrologues ? Rien d'étonnant à ce que, là aussi et dès la plus haute antiquité, on trouve si ample moisson de recettes d'envoûtement.

De même qu'en Égypte (et chez d'autres peuples anciens aussi), on trouvait en Babylonie et en Assyrie deux types de magie : l'une sacerdotale, apanage des prêtres ; l'autre exercée par des magiciens indépendants. N'oublions pas que la distinction courante entre pratiques magiques et rites religieux ⁶, était fort loin, dans l'antiquité, d'être aussi tranchée qu'elle devait le devenir par la suite dans le monde occidental. Les envoûtements tombaient sur le terrain d'une seconde catégorie de « professionnels » : celle de magiciens indépendants ; mais les prêtres, eux, se trouvaient volontiers chargés par les fidèles de lutter contre les envoûtements et maléfices.

L'un des articles du Code d'Hammourabi (vers 2000 avant Jésus-Christ) proclame : *Si un homme a incriminé un autre homme, et a jeté sur lui un maléfice [...] celui qui l'a incriminé est passible de mort.*

On a retrouvé toutes sortes de plaquettes et figurines d'envoûtement destinées à forcer l'amour d'une femme.

Un texte babylonien proclame : « Ils (les magiciens) ont fait une image à la ressemblance de mon image ; ils ont imité ma figure. » C'est un homme qui, persuadé d'être victime d'un envoûtement, déplore son triste sort. Outre la figurine classique, on trouve divers substituts (par exemple, en Assyrie comme ce sera le cas dans l'Inde, l'emploi d'une grenouille), ainsi que tout le sempiternel arsenal des breuvages et philtres d'amour. Ou encore le magicien évoquera à son profit les puissances démoniaques chargées d'aller frapper la victime. Il pourra, par exemple, envoyer (à l'aide d'une statuette ou directement, par la prononciation des formules magiques adéquates) le terrible démon femelle « mal de tête » (Lamashtu). Assyriens et Chaldéens considéraient en effet la migraine comme une maladie surnaturelle (car c'est ce « mal de tête » là que l'entité redoutable était réputée engendrer chez la victime, en la torturant atrocement, parfois jusqu'à la folie ou la mort), affection qui semble avoir particulièrement sévi chez ces peuples sémitiques. On comprend d'ailleurs que cette maladie les ait énormément frappés, leur ait semblé d'origine maléfique : douleurs atroces localisées, mais sans qu'on puisse les associer à des signes cliniques visibles ; annonce, dans de nombreux cas, de la crise de migraine par des troubles visuels (vue soudainement brouillée, fulgurations).

Comment se protégeait-on de ces attaques magiques ? En portant des talismans et amulettes, en se faisant faire sur le corps des scarifications ou tatouages traditionnels. En rendant au magicien, si on arrivait à l'identifier, la monnaie de sa pièce : en réalisant une image d'argile, de plâtre ou de bitume, qui permettait en effet de retourner l'opération. C'est ainsi qu'on peut lire sur une tablette ⁷ : « J'ai fait une image de mon sorcier et de ma sorcière » (responsables de l'envoûtement). Ou bien on évoquera les dieux de la Nuit, de l'Eau et du Feu ; ou encore Nergal, le redoutable souverain des enfers. Par une sorte d'homéopathie magique, on luttera contre les puissances maléfiques en évoquant certaines divinités à l'aspect effrayant ; comme Pazuzu dont une statue est conservée au Musée du Louvre.

ISRAËL

Moïse se préoccupa tout spécialement de détruire à la racine la sinistre puissance des êtres capables d'exercer des envoûtements et maléfices.

La loi mosaïque se montre impitoyable envers tous les professionnels de la magie, auxquels les Hébreux n'étaient que trop portés à avoir recours : *Tu ne laisseras point vivre la magicienne⁸ — Qu'on ne trouve chez toi personne qui exerce le métier de magicien, d'enchanteur⁹*. Au surplus, le fait même de confectionner des figurines d'envoûtement ne constituait-il pas un sacrilège au second degré, car violant déjà (avant même la tentative de nuire à

autrui) le commandement divin interdisant de représenter la figure humaine ?

Le législateur des Hébreux n'était pas non plus sans ignorer que magiciens et sorciers se trouvaient volontiers experts en poisons et stupéfiants variés.

Le Deutéronome précise : Qu'il n'y ait point parmi vous de racine qui produise du poison et de l'absinthe.

Malgré les interdits mosaïques, nombreux seront les cas où les Hébreux retomberont sous la fascination des vieilles pratiques magiques, soit par l'appel à des magiciens étrangers, soit à ceux surgis dans leurs rangs.

Dans ce qu'on appellera la « Kabbale pratique » qui, à l'inverse de la Kabbale supérieure et authentique, cette haute voie d'illumination spirituelle libératrice, a incorporé au long des siècles tout un arsenal de recettes magiques intéressées, où on trouve (par exemple) des procédés variés visant à asservir la volonté d'un sujet. D'après une information personnelle inédite ¹⁰, il existerait encore en Afrique du Nord occidentale, certains rabbins magiciens capables, en utilisant une photographie par exemple, de réaliser un envoûtement « infaillible ». Comme toujours en pareil cas, nul témoignage vraiment précis n'est invoqué. Et d'ailleurs, comment expliquer alors que, dans lesdites contrées, les minorités israélites soient si loin de connaître une situation nationale privilégiée ¹¹ ? L'historien doit voir son esprit critique s'éveiller dès lors que de tels faits, toujours invérifiables, lui sont signalés.

LA GRÈCE

A l'exception de quelques grands philosophes¹², les Grecs croyaient dur comme fer, aussi bien à la période archaïque qu'aux époques tardives, à l'efficacité redoutable des pratiques magiques. Les professionnels en la matière ne manquèrent donc pas ! Les sorcières de Thessalie étaient particulièrement réputées ; on leur attribuait la connaissance de procédés infaillibles pour imposer l'amour, dès lors qu'elles pouvaient disposer d'une poignée (ou même de rognures) des cheveux de la victime. Mais les praticiens des arts magiques se rencontraient en fait dans toutes les provinces, dans toutes les campagnes et cités de la Grèce antique.

Il faudrait noter une particularité qui se retrouvera, bien plus tard, dans la sorcellerie médiévale : les magiciennes étaient nettement plus nombreuses chez les Grecs que leurs collègues masculins.

Platon, frappé sans nul doute par bien des faits, considérait les professionnels de la magie comme une engeance funeste, qui devrait être éliminée sans pitié. Il écrit au Livre xi des Lois : « Celui qui se sert de charmes, d'enchantements et de tout autre maléfice de cette nature, à dessein de nuire par de tels prestiges s'il est devin ou versé dans art d'observer les prodiges, qu'il meure ! » Si lesdites pratiques sont exercées par un amateur (dirions-nous), ignorant des vraies méthodes à suivre, le tribunal, poursuit Platon dans le même dialogue,

décidera de la peine (moins radicale que la mort) à appliquer.

Précisons que Platon ne faisait, dans ce projet de législation idéale aussi dure que celle de Moïse qu'émettre un vœu personnel: en fait, l'exercice de la magie put être impunément pratiqué en comme dans tous les pays voisins.

Quelles méthodes se trouvaient employées par les Grecs pour envoûter? Outre la méthode classique, vraiment universelle, de la figurine ou de action sur des supports organiques émanés du sujet on trouvait l'évocation des âmes des morts celle des démons¹³, voire l'aide active demandée à des divinités redoutables, comme Hécate (l'aspect sombre, maléfique de la déesse lunaire), évoquée nuitamment aux carrefours. Le poète Théocrite, dans la seconde de ses *Idylles* ¹⁴, fait s'exprimer ainsi Daphnis, une maîtresse délaissée par son amant et qui recourt aux invocations magiques pour l'obliger soit à lui faire retour soit, si le charme est inopérant, à tuer l'infidèle :

«O formidable Hécate, effroi des chiens
hurlants,
Quand parmi les tombeaux glissent tes pieds
sanglants ! [...]
Il m'a donc oubliée, un autre amour
l'entraîne !
Heureux si la magie à mes pieds le ramène ! »

Pratiquer la magie, c'était immanquablement connaître l'art de préparer tout un arsenal de stupéfiants et de poisons. Les philtres d'amour,

quand ils agissaient effectivement, pouvaient donc être soit des préparations aphrodisiaques, soit des breuvages annihilant toute volonté personnelle du sujet à subjuguier. Chacun connaît, dans l'Odyssée d'Homère, l'épisode des compagnons d'Ulysse « changés en pourceaux » (ils retrouveront, heureusement, leur forme initiale). Comment l'interpréter ? Son sens littéral est évidemment absurde : il est rigoureusement impossible de métamorphoser un homme en n'importe quelle forme animale¹⁵.

En revanche, il est extrêmement facile, et les enquêtes contemporaines sur la drogue sont là pour l'attester, d'user de préparations qui réduisent les humains à n'être plus que des loques dépersonnalisées. L'épisode homérique des « pourceaux » s'expliquerait fort bien alors dans ce contexte.

Très éclectiques, les magiciens grecs puisaient leurs connaissances, non seulement dans leur fonds ancestral, mais chez les peuples (orientaux et autres) avec lesquels ils étaient en relation.

A ce propos, Hubert et Mauss ont pu remarquer, fort justement, combien la magie s'est complue à parler « égyptien et hébreu dans le monde grec ; grec dans le monde latin ; et latin chez nous. »

La magie grecque ne cessera d'avoir un grand retentissement dans toutes les régions méditerranéennes, même et surtout lorsque celles-ci auront été conquises et administrées par les Romains. On en possède maints témoignages chez les écrivains de la période hellénique. Nous ne donnerons qu'un exemple, emprunté à Lucien de

Samosate dans ses *Dialogues des courtisanes* ¹⁶ : Une amoureuse se voit révéler par une vieille Syrienne un secret qui lui permettra d'éliminer la rivale détestée : « C'était d'observer les pas de cette jeune fille, les effacer en posant le pied droit où elle avait posé le pied droit, et de dire en même temps : Je marche sur toi ; je suis au-dessus de toi ! » Procédé tout à fait classique que cette action sur les marques de pas laissées par le sujet.

Dans l'Empire byzantin, les vieilles recettes magiques de la Grèce antique subsisteront longtemps. C'est ainsi que les sorciers byzantins utiliseront deux procédés d'envoûtement venus, semble-t-il, de leurs lointains devanciers : nouer des cordons de soie autour d'osselets ; placer des plumes (maléficiées) de dindon dans les oreillers de la victime.

ROME

Ce serait une erreur de penser que les pratiques d'envoûtement n'auraient fait leur apparition qu'à la faveur de la décadence de l'Empire romain. La Loi des XII Tables (454 avant Jésus-Christ) punit déjà l'emploi de formules magiques contre les personnes. Dès la Rome primitive donc, on constate l'utilisation des sinistres « tablettes d'exécration » (*defixionum tabellae*), ces livides lames de plomb où l'on gravait : le nom de la victime, telle ou telle des formules (d'origine orientale) appelées *Ephesia grammata* ¹⁷, le nom de la divinité ou de la puissance invoquée et,

naturellement, le but souhaité¹⁸. Voici, par exemple, le libellé d'une tablette trouvée dans le Latium et qui visait une femme vouée aux gémonies par son amoureux bafoué : « Je dévoue aux démons Rufa, je dévoue ses mains, ses dents, ses yeux, ses bras, son ventre, ses mamelles, sa poitrine, ses os, ses jambes, sa bouche, ses pieds, ses doigts, son ventre, son nombril... toutes les parties du corps de Rufa, je les dévoue sur mes tablettes. »

On a retrouvé aussi, sur tout le territoire de l'Italie, des figurines humaines de plomb, percées de coups.

En 81 avant Jésus-Christ, Sylla promulguera la loi *De Sicariis et Veneficiis*, dirigée tout à la fois (les deux activités se trouvant fréquemment liées) contre l'empoisonnement (*veneficium*) et contre les meurtres magiques.

Il faudrait citer aussi la *Lex Cornelia*, promulguée contre les jeteurs de sorts et envoûteurs, citer un édit de Tibère contre le commerce des philtres d'amour et d'autres preuves encore attestant que, pour le droit romain des diverses époques, les pratiques magiques se trouvaient considérées comme répréhensibles au plus haut degré. Au III^e siècle de notre ère, le juris consulte Julius Paulus estimera encore que les pratiques de magie noire devraient entraîner pour les coupables le supplice du feu. Apulée, l'auteur du célèbre roman initiatique *Les Métamorphoses ou l'Âne d'or*, sera accusé et traduit en justice (il sera d'ailleurs acquitté) pour avoir, ainsi l'accusait-on, envoûté une veuve très riche, de manière à la forcer à l'épouser.

En fait, les mesures légales se montreront inopérantes, aussi bien contre la sorcellerie populaire que contre les magiciens de haute lignée devenus familiers des plus hauts personnages.

Déjà, à l'époque de Virgile et d'Horace, le cimetière des *Esquilies* et ses sinistres abords, aux portes de Rome, servaient de théâtre aux opérations magiques de la plus vile nature. Dans la cinquième de ses *Epodes*, Horace décrit ainsi deux horribles sorcières opérant dans ce site, sans doute d'après une scène réelle observée par lui :

« ... Canidie, à la hideuse face,
Au front garni de courts serpents,
Fait préparer un bûcher d'ifs funèbres,
De caprifiguiers sépulcraux
Mêle à des œufs teints du sang des crapauds
L'aile d'un oiseau des ténèbres,
Joint aux poisons que produit Iolas A ceux
dont l'Ibérie abonde Des os repris à quelque
chienne immonde Tout s'embrase aux feux de
Colchos. »

Dans l'une de ses *Bucoliques* ¹⁹, Virgile décrit l'usage de la figurine classique en cire (la *dagyde*), qui était donc d'un usage courant à son époque chez les bergers de la région de Mantoue.

Dans l'une de ses *Elégies*, Ovide avoue son expérience personnelle, à ses dépens, de l'efficacité du nœud de l'aiguillette (pour employer le terme qui deviendra consacré en vieux français) : rendant visite à sa belle, il se trouve tout d'un coup incapable de l'honorer ; il pense alors qu'une sorcière a fort bien

pu faire de lui, à son image et portant le nom du poète, une statuette de cire rouge.

Properce, lui, décrira, mais sans doute en n'y croyant pas, la nature peu engageante d'un charme soi-disant souverain, pour susciter l'amour : « Un crapaud gonflé près d'un buisson, des tronçons de serpent, des plumes de hibou ramassées sur les tombeaux écroulés, la bandelette du lit d'un mort. » C'est à la cour impériale, elle-même, que la crédulité des grands dépassera vraiment toutes les limites : magiciens et sorcières des deux sexes (romains, grecs ou orientaux) seront consultés par les plus hauts personnages de l'État et de l'aristocratie. Non seulement l'impunité leur sera assurée, mais ils joueront un rôle politique croissant. Il est vrai que, lorsqu'elle s'accompagnait d'une connaissance très approfondie des poisons (lents ou foudroyants), le succès des opérations était assuré. Sous Tibère, l'empoisonnement de Germanicus, par Pison et ses complices, se mêlera de procédés magiques. Tacite, dans ses *Annales* (II, chapitre 69), relate ainsi les résultats de l'enquête : « [...] on avait trouvé sur la terre, autour des murs du palais, des lambeaux de cadavres humains arrachés des sépulcres, des cendres sanglantes à demi brûlées, le nom de Germanicus gravé sur des tablettes de plomb, des talismans, des caractères magiques et autres enchantements, par lesquels on croit que les âmes sont dévouées aux divinités infernales. »

Locuste, cette célèbre magicienne et empoisonneuse, tenant le haut du pavé à Rome, sera beaucoup plus chanceuse que sa lointaine future émule, la Voisin ²⁰; sous trois règnes successifs, elle

pourra en effet, vendre impunément ses philtres et poisons aux plus hauts personnages désireux de se débarrasser le plus vite possible des personnes qui les gênaient ou qu'ils haïssaient. Ce ne sera qu'après la mort de Néron, sous le règne de Galba, qu'elle sera arrêtée et condamnée à mort²¹.

Même l'empereur philosophe Marc-Aurèle croira à l'efficacité de la magie noire. Voici l'histoire, vraiment extraordinaire, relatée par Capitolin : « Faustine, femme de Marc-Aurèle, ayant vu passer un jour des gladiateurs, conçut pour l'un d'eux le plus violent amour et cette passion l'ayant rendue malade, elle en fit l'aveu à son époux. Des Chaldéens, que Marc-Aurèle consulta, dirent qu'il fallait, après avoir tué le gladiateur, que Faustine se baignât dans son sang et s'unit ensuite à son mari. Ce conseil ayant été suivi, l'amour de l'impératrice s'éteignit mais elle mit au monde Commode²². »

AUTRES PAYS

Dans tous les pays antiques, on retrouverait en fait les mêmes croyances, les mêmes pratiques, les mêmes superstitions. Qu'il s'agisse de l'Iran, des Celtes et de toutes sortes d'autres régions. Il n'est donc nullement nécessaire de répéter sans cesse les mêmes recettes, les mêmes partout avec d'innombrables variantes²³.

Il ne nous reste, avant d'aborder l'histoire des pratiques d'envoûtement dans la chrétienté médiévale, qu'à prendre en considération le cas des pays orientaux et islamisés.

Notes des bas de pages du chapitre II

1. Le musée du Louvre possède un bel exemple de figurine magique d'envoûtement.
2. 7×7 donc : on retrouve le rôle capital de ce nombre dans la numérologie occulte.
3. Il s'agit donc d'un document de l'époque ptolémaïque, mais qui transcrivait une formule connue depuis bien des siècles en Égypte.
4. C'est-à-dire : faites-là -moi apparaître en songe.
5. Voir Guy Tarade, *Les dossiers de l'étrange*, Robert Laffont, 1971.
6. Par exemple, celle de Joseph Maxwell, *La Magie*, Flammarion, 1922, p.163 : « La magie est la forme active du sentiment religieux tandis que la religion en est la forme passive : l'une s'oppose et veut, l'autre se soumet et prie. »
7. Traduite par G. Contenau, *La magie chez les Assyriens et les Babyloniens*, PUF, 1947, p.200.
8. *Exode*, XXII, 18.
9. *Deutéronome*, XVIII, 9.
10. Donnée sous toute réserve, cela va sans dire !
11. On dit bien, il est vrai, que « les cordonniers sont les plus mal chaussés » !
12. Un précepte de Pythagore n'ordonnait-il pas au disciple d'effacer soigneusement, en se levant, les traces de son corps sur le drap ? On y retrouverait sans nul doute la vieille croyance en les actions maléfiques sur tout reflet d'un être.
13. Pas forcément de « diables » au sens de la démonologie chrétienne : il s'agit d'entités surnaturelles supérieures aux âmes des morts mais inférieures aux dieux.
14. Ne pas interpréter ce mot avec la résonance sentimentale qu'il a prise à l'époque contemporaine, celui de récits touchants et candides.
15. Les « faits » invoqués, loups-garous, hommes-léopards, etc., s'explique aisément soit par la suggestion hypnotique des spectateurs, soit par une mise en scène, « l'homme-léopard »

endosse une peau de ce fauve, s'adapte des griffes de fer aux mains, etc., apte à donner le change en pleine nuit.

16. Traduction française E. Talbot, Hachette, 1857, T.II, p. 361.

17. Elles seraient donc venues d'Ephèse.

18. M. Audollent, *Defixionum tabellae*, Paris, Fontemoing, 1904.

19. VIII, 76.

20. Voir *infra*, notre paragraphe sur l'affaire des poisons.

21. Cf. Roland Villeneuve, Poisons et empoisonneurs célèbres, La Palatine, 1960, réédité chez J'ai Lu en 1968.

22. Cité par René LAROQUE, Magie et sexualité, p. 154. Rappelons que l'empereur Commode, successeur de Marc-Aurèle, se plaira à se vêtir en gladiateur et à descendre lui-même combattre dans l'arène.

23. Nous ne citerons que cette coutume pittoresque qui, d'après FRAZER exista autrefois chez les Slaves du Sud : pour conquérir l'homme convoité, la jeune fille amoureuse remplissait un pot de fleur d'une poignée de la terre foulée par l'être aimé.

III.

L'ORIENT ET L'ISLAM

LA MAGIE CHINOISE

Si la Chine a, certes, vu la manifestation de très hautes philosophies séculaires porteuses de magnifiques élans spirituels, on y retrouverait aussi, jusqu'au triomphe du régime communiste, qui a engagé une lutte sans merci contre les vieilles superstitions de toutes sortes, l'équivalent des plus sinistres pratiques de la basse magie occidentale.

Ce sont exactement les mêmes méthodes : figurines d'envoûtement, philtres d'amour, etc. qui, dès l'antiquité, prolifèrent dans le Céleste empire. Avec certes quelques variantes, celle-ci par exemple : cacher dans la maison de l'ennemi à atteindre une ou plusieurs figurines en terre, représentant des porcs, « chargées » d'influx maléfiques par le magicien.

Comme en Occident également, on trouve les sorciers experts en l'art de confectionner des poisons redoutables (rapides ou lents selon le genre de mort atroce souhaitée à la victime) permettant d'agir à coup sûr. Il faudrait mentionner à ce propos un

étrange problème : celui des statuette dites « comptines des sept félicités », grâce auxquelles (le magicien aidant) certains mandarins de rang élevé réussissaient jadis à tuer impunément un ennemi, en demeurant toujours insoupçonnables. Ils lui faisaient parvenir une fort jolie statuette (représentant, par exemple, la déesse Kwan Yin, vrai raffinement d'humour noir puisqu'il s'agit de celle de la compassion par excellence), confectionnée en un matériau poli, brillant, appelant l'irrésistible plaisir de manier, de palper l'objet avec amour. Au bout de quelques mois, le malheureux mourrait, dit-on, d'une maladie cutanée incurable et mystérieuse. Les sceptiques auraient volontiers tendance à hausser les épaules ; et pourtant, il semble bel et bien possible de fabriquer des poisons redoutables administrés par voie cutanée. On sait, en Occident, l'utilisation de gants pour faire absorber à l'organisme d'une victime le fameux poison des Borgia (dont l'efficacité était, dit-on, foudroyante) ; on connaît aussi les chemises très spéciales, imprégnées d'un composé arsenical, que la Voisin vendait à ses clientes désireuses d'envoyer ad patres (moyennant cette fois quelques semaines de patience) un époux gênant.

Mais les médecins du travail ne connaissent-ils pas fort bien des maladies (certaines d'une gravité extrême) pouvant être contractées par les ouvriers dont la peau se trouve mise en contact prolongé avec certaines substances chimiques très nocives ?

Rien d'étonnant donc à ce que des empoisonneurs soient parvenus (et les Chinois ne sont-ils pas réputés être très patients dans tous les

domaines ?) à une réelle maîtrise des mélanges les plus pernicieux.

On retrouverait en fait la magie chinoise dans tous les pays asiatiques qui ont profondément subi, soit par contact guerrier, soit d'une manière pacifique, des contacts prolongés avec la civilisation du Céleste empire sous ses divers aspects. C'est le cas, par exemple, pour les pratiques des magiciens et sorciers vietnamiens, dont les méthodes remontent en dernière analyse aux vieux procédés de leurs confrères chinois.

Là encore, toutes sortes de témoignages étranges n'ont pas manqué de s'accumuler dans les archives. C'est ainsi qu'en 1892 tout un rapport officiel sera même fait, par un fonctionnaire français, sur une série de morts vraiment étranges que les Annamites attribuaient à une méthode classique d'envoûtement : l'« enclouage » de l'ombre de la victime, avec effet, qui plus est, lors d'une seconde partie du rituel magique. Mais mieux vaut citer ce rapport : « Il est remarquable que ce n'est point alors¹ que la victime se sent frappée ; mais à l'heure précise où le magicien arrache du sol le fer qui a enclavé l'ombre ; un jour, un mois, un an s'écoulent [...] puis la mort subite du pauvre diable marque l'instant où l'enchanteur a repris son fer ou sa lance. »

Ne quittons pas l'Annam sans citer la bien curieuse pratique de contre envoûtement utilisée par l'homme qui désirait se défendre contre l'efficacité d'un philtre d'amour : boire de l'eau de pluie prise dans une tombe au cercueil enlevé².

L'INDE

Il ne faudrait pas non plus se représenter l'Inde, antique ou moderne, comme une vaste région où seule la plus haute spiritualité a proliféré. Là comme ailleurs, les formes les plus basses de la magie ont sévi (et sévissent encore), à commencer par les noires pratiques d'envoûtement.

Les lois de Manou considèrent certes l'envoûtement comme un crime. L'une des causes d'exclusion immédiate, édictées par le Bouddha lui-même, d'une communauté monastique bouddhiste est l'exercice de la magie noire. Et tous les maîtres spirituels de l'Inde n'ont pu que considérer de telles pratiques comme le comble même de l'égoïsme spirituel, d'une volonté de « nous servir » aux dépens d'autrui. Cela n'empêche pas la magie noire de se développer dans les diverses régions de l'Inde, d'y avoir partout ses professionnels attitrés, utilisant tout un arsenal de méthodes variées. Il en existe même des recueils, tels le Kaushikasûtra, qui donne la description codifiée de divers types de rituels d'envoûtement ; tous plus complexes les uns que les autres. L'un des plus « simples », par exemple, s'étendra sur douze jours. Une autre technique nécessitera l'utilisation, outre les os de soixante quatre animaux différents, de ceux « d'un homme né un dimanche où tombait la nouvelle lune et d'une femme née le vendredi. » Comme toujours en pareil cas, les techniques à suivre s'avèrent, c'est vrai aussi pour la magie occidentale, d'une complexité inextricable : d'où le recours, impératif dans

l'immense majorité des cas, aux « professionnels » qui ont, eux, le loisir nécessaire.

L'Inde a vu se développer des rituels d'envoûtement d'une complexité extrême, mais sans qu'elle en ait certes le monopole. Rares d'ailleurs en fait se révèlent les rituels d'envoûtement vraiment simples dans leur déroulement.

Ce sont néanmoins toujours les mêmes principes de base, les mêmes lois fondamentales qui se trouvent mises en application. Comme partout ailleurs, on trouve, par exemple, la préparation appropriée d'animaux maléficiés à placer sur le chemin emprunté par la victime ou à enterrer dans un emplacement que celle-ci sera sûre de fouler aux pieds.

Les magiciens de l'Inde utilisèrent volontiers dans ce but une grenouille, un rat, un lézard. Même similitude entre les méthodes indiennes d'envoûtement amoureux et celles utilisées dans les autres parties du monde : compte tenu des si nombreuses variantes, ce sont toujours les mêmes techniques (l'emploi d'un tel mot est légitime, répétons-le) qui se trouvent appliquées.

Dans l'Inde, comme ailleurs, la magie amoureuse fait usage des philtres devant être absorbés par le sujet à envoûter. Et là encore, il est des recettes vraiment peu ragoûtantes (mais dont l'efficacité viendrait d'incorporer quelque chose d'intime, qui sera plus volontiers tiré des deux êtres à lier : la future victime et l'envoûteur) ; il en existe d'autres qui font intervenir de savants mélanges aphrodisiaques, ayant pour effet de déchaîner les désirs sensuels de la victime. Comme ailleurs

également, on trouve l'aspect matériel des procédés conjugué (c'est nécessaire) à la prononciation, à la modulation appropriées de la formule magique correspondante. Il est des formules dont le pouvoir d'incantation se trouve dissocié d'une éventuelle recherche du sens exact qu'elle a pu avoir ; dans d'autres cas, au contraire, rythme et signification se trouveront étroitement alliés. Voici, par exemple, une traduction de la formule, vraiment poétique, que devra chanter le jeune amoureux tandis qu'il prépare la mixture qu'il devra réussir à faire toucher à la femme convoitée. La voici donc : « Comme de toutes parts la liane s'enlace à l'arbre ; ainsi, ô femme, je m'enlace à toi, afin que tu m'aimes et ne te détournes pas de moi.

« Comme l'aigle, au moment de s'envoler, presse le sol de ses ailes, ainsi, ô femme, je presse ton cœur, afin que tu m'aimes et ne te détournes pas de moi.

« Comme le soleil chaque jour fait le tour du ciel et de la terre, ainsi, ô femme, je fais le tour de ton cœur, afin que tu m'aimes et ne te détournes pas de moi [...] ³».

L'INDONÉSIE

En Indonésie également, il serait aisé de constater, par-delà la variété, la luxuriance des méthodes (où se sont combinées, au cours des siècles, apports extrême-orientaux, indiens, océaniens et musulmans), les mêmes lois classiques de l'envoûtement, toujours sous ses deux grandes formes (de haine et d'amour).

Nous ne dirons qu'un mot de la magie indonésienne, à propos de l'un de ses procédés les plus cruels. Certains magiciens passent en effet, à Bali, à Java, à Sumatra, dans d'autres grandes îles encore, pour avoir le pouvoir de plonger subitement leur victime dans l'état de démence meurtrière connu sous le nom d'amok. On sait quel est cet état : tout d'un coup, un homme, plongé dans un état second, saisit un kriss (poignard malais) ou toute autre arme passant à sa portée et, fou furieux, marche devant lui comme un somnambule, les yeux hallucinés, en hurlant, les lèvres écumantes, et massacre toutes les personnes qui auront le malheur de se trouver à sa portée.

Certains magiciens noirs d'Indonésie sont réputés capables de susciter cet état, en s'arrangeant pour faire absorber à la victime une préparation qui engendrera l'état d'amok. Il s'agit là d'une manière particulièrement cruelle d'éliminer l'être haï : ou bien, dans les grands centres où existe une police organisée, il sera interné, le plus souvent incurable, dans un hôpital psychiatrique ; ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, il sera abattu sans autre forme de procès. Le magicien pourra d'ailleurs s'arranger pour faire d'une pierre deux coups si l'on peut s'exprimer ainsi : le malheureux amok se trouvera mis à même de servir d'instrument passif à la liquidation sommaire d'une ou de plusieurs personnes dont le magicien souhaitait aussi l'élimination pure et simple.

Pour expliquer de tels faits, il n'est nullement nécessaire de croire à la magie. N'a-t-on pas signalé des cas de sujets qui, ayant usé imprudemment du

L.S.D. ou d'une autre drogue aux propriétés encore mal connues, se voyaient tout d'un coup obsédés par des impulsions homicides aveugles et déchaînées ? On peut donc fort bien admettre que les magiciens indonésiens aient pu mettre des malheureux en état d'amok : il ne s'agit nullement là de résultats surnaturels mais d'une experte maîtrise en l'art de réaliser les savants dosages de poisons détruisant l'équilibre psychique.

L'ASIE CENTRALE

L'Asie centrale, elle aussi, nous fournirait une ample moisson de procédés d'envoûtement (pour assouvir la haine ou le désir sexuel). Le Tibet, par exemple, n'a pas compté que ses saints ascètes en quête de la libération intérieure impersonnelle : pour être complet, il ne faudrait pas omettre d'y faire intervenir aussi les plus noires pratiques de magie.

En Asie centrale également, on retrouve donc à l'action les principes vraiment universels de la magie d'envoûtement : les statuettes, les supports d'influences maléfiques, les philtres, etc. Et, là encore, il ne faudrait pas omettre l'alliance étroite, chez les professionnels de la magie, des techniques « surnaturelles » et de celles qui se ramènent en fait à une connaissance approfondie des propriétés psychologiques de tout un arsenal de corps et mélanges chimiques. La limite est toujours volontiers difficile à établir entre le magicien proprement dit et l'empoisonneur ! Il semble que les magiciens tibétains aient acquis une connaissance

particulièrement experte des propriétés inconnues de certains sucres végétaux. Voici, à ce sujet, une remarque d'Alexandra David-Neel⁴ :

« En vue de ces montagnes blanches⁵ croissent deux sortes d'herbes que le commun des hommes ne peut distinguer des espèces ordinaires et qui possèdent d'étranges propriétés. L'une de ces herbes est un aphrodisiaque mortel. Ceux qui la mâchent deviennent fous. Aiguillonnés par le poison, leur énergie vitale leur échappe, leurs artères se vident et, finalement, ils meurent dans des souffrances comparables à celles de l'enfer. »

LE MONDE MUSULMAN

Mahomet s'était préoccupé de mettre soigneusement en garde ses fidèles contre les attaques magiques. Le Coran ne recommande-t-il pas d'enterrer avec soin les ongles et les cheveux ? La raison en étant, de toute évidence, de rendre impossible leur usage à des fins magiques.

On remarquera, au surplus, combien, de même que dans la loi mosaïque, l'envoûteur musulman fabriquant une dagyde commet en fait un double crime : d'impiété (violation de l'interdiction coranique de représenter la figure humaine) tout autant que de magie noire proprement dite.

Les interdits religieux n'ont évidemment pu, dans les pays musulmans eux aussi, empêcher de proliférer les pratiques d'envoûtement, par lesquelles certains êtres espèrent soit se venger

impunément, soit conquérir la personne rebelle à leurs espoirs érotiques.

En Afrique du Nord ⁶ mais en fait dans tous les pays musulmans, il existe des magiciens, honnis certes par les vrais dévots, qui font usage de diverses méthodes d'envoûtement. Pour frapper une victime à distance ils utiliseront soit l'image (de farine ou de cire) déposée, aux dates propices, dans un cimetière, soit un crapaud ou un serpent putréfié, soit encore un cœur d'oiseau percé d'épingles.

Les amoureux insatisfaits se voient proposer des procédés variés. Voici l'un des plus curieux, la préparation du « couscous d'amour » : la semoule (arrosée d'une eau où s'est mirée la lune) doit en être roulée en se servant uniquement de la main desséchée d'un homme qui a péri de mort violente. Procédé plus facile à réaliser, celui du morceau de sucre sur lequel l'homme aura déposé un peu de sa salive et de sa semence ; si la bien-aimée l'absorbe, son compte est bon. Inversement, la femme s'introduira un pain de sucre dans le vagin, le concassera et le fera goûter à l'homme dont elle convoite les caresses.

Notes des bas de pages du chapitre III

1. Quand le magicien « cloue » l'ombre en plantant une arme dans la terre de l'endroit.
2. Louis Chochod, *Occultisme et Magie en Extrême-Orient*, Payot.
3. citée par Georges Allary, *Crapouillot* n° 27, *Amour et Magie*, p. 39
4. *Magie d'amour et Magie noire : scènes du Tibet inconnu*, Plon, 1938, pp. 99-100
5. L'une des régions désertiques du Tibet.
6. Cf. les études de Jessica, *Envoûtement et magie en Afrique du Nord*, Omnium littéraire, 1958 – Emile Mauchand, *La sorcellerie au Maroc*, Dorbon aîné, 1911, etc.

IV

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE

L'ÉGLISE ET LES ENVOÛTEMENTS

L'Église primitive avait d'abord, au concile Elvire (305), classé les meurtres magiques parmi les crimes entraînant l'excommunication à vie. On remarquera cette absence significative de toute autre sanction, à cette période, que ce châtiment spirituel: si les prélats estimaient, certes, intention même de tuer à distance comme suprêmement perverse chez un chrétien, ils ne croyaient donc pas encore, à cette époque, en une efficacité immanquable des envoûtements de haine. D'ailleurs, le même crime n'entraînait plus, au concile Ancyre (314), que cinq années de pénitence. Ce serait donc une grave erreur, encore communément répandue, de voir dans l'Église la grande responsable originelle des obsessions médiévales (qui devaient se développer encore plus sous la Renaissance) sur la redoutable puissance maléfique des sorciers et magiciens.

Tout semble attester que l'Église ne fit en fait, à mesure que s'écoulait le Moyen Age, que suivre l'envahissement des attitudes courantes par des obsessions superstitieuses. Et, si l'inquisition brûla,

certain, nombre de sorciers, il faudrait honnêtement reconnaître que, jusqu'à une époque récente (le commencement du XVIII^e siècle), les tribunaux non ecclésiastiques se montreront bien plus impitoyables pour les faits de magie et de sorcellerie.

Quoiqu'il en soit, l'Église médiévale finira par se trouver littéralement obsédée par la croyance en l'efficacité des envoûtements de haine ou d'amour.

Admettre le dogme de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie ne facilitait-il pas une croyance en la possibilité d'accomplir le pire des sacrilèges : s'en prendre à l'hostie consacrée, de manière à frapper le Christ lui-même sans qu'il puisse s'y opposer ? Les vols et profanations d'hosties, multipliés certes à l'époque moderne par la publicité donnée aux plus sordides affaires de messes noires et de sacrilège, se rencontrent déjà au Moyen Âge. Deux de ces affaires de profanation de la sainte hostie firent énormément parler d'elles : celle du cloître des Billettes (à Paris) en 1290, celle de Bruxelles en 1370.

Il ne faudrait assurément pas nier le caractère très suspect de certaines de ces affaires : celle parisienne de 1290, attribuée au juif Jonathan, a tout de la sordide machination antisémite, venant trop bien à point pour justifier les mesures d'expulsion et de spoliation, prises à l'encontre de la communauté israélite dans le Royaume de France. Le fait que cette histoire, suivie d'un bien providentiel « miracle », ait fait, bien plus tard, l'objet d'une série de tapisseries ne prouverait absolument rien, au contraire. On connaît le proverbe populaire : « Si on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. » Or, chaque fois que

des mesures antisémites seront prises, elles viendront immanquablement après une « révélation » des crimes affreux prétendument accomplis par les Juifs. En plein XXe siècle encore, on verra les autorités hitlériennes ressortir, pour leur propagande, les vieilles accusations fantastiques de meurtres rituels.

Il n'en reste pas moins que de véritables profanations d'hosties existèrent déjà au Moyen Age : les trop fameuses messes noires ont bel et bien derrière elles une tradition multiséculaire.

C'est dans une conviction absolue que le pape Jean XXII révélera, dans un bref de 1317, l'opération magique de grand style lancée contre la cour pontificale et lui-même.

Voici ce texte ¹ : « Ils (nos ennemis) ont préparé des breuvages pour nous empoisonner, nous et quelques cardinaux ; et n'ayant pas eu l'occasion de nous les faire prendre, ils ont fabriqué des images de cire sous notre nom pour attenter à notre vie en piquant ces images avec incantations magiques et évocations des démons ; mais Dieu nous a préservés et fait tomber entre nos mains trois de ces images. »

Il y aura, dans l'Église du XIVe siècle, diverses affaires retentissantes d'envoûtement. C'est ainsi qu'en 1329 le carme Ricordi sera dégradé : il plaçait des statuette en cire sous le seuil des maisons où résidaient les femmes qu'il convoitait.

ENVOÛTEMENTS ET HAUTE POLITIQUE

Quand mourut un roi médiéval d'Écosse, Dufas, on fut persuadé que ce décès n'était pas naturel : sans qu'aucune cause ne pût être découverte par les médecins, on avait vu le corps du souverain devenir squelettique, se dessécher, se déshydrater complètement.

On pensa donc qu'il s'agissait d'un crime magique : les ennemis du roi auraient réalisé une statuette en cire, qu'ils firent fondre lentement, à petit feu.

C'est en France que le Moyen Age connaîtra pourtant ses trois plus célèbres affaires d'envoûtement.

C'est à la suite de la découverte, en l'hôtel particulier du surintendant des finances Enguerand de Marigny, de statuettes percées d'aiguilles et portant des marques de brûlures, des voulds donc, à l'effigie du roi Louis X, que le ministre sera condamné à mort et pendu au gibet de Mont-faucon. Tout laisse d'ailleurs supposer que les ennemis politiques du surintendant s'étaient arrangés pour faire cacher les fameuses figurines dans son domicile.

Avec l'affaire de la succession d'Artois (1329-33), nous toucherions à une autre ténébreuse intrigue politique. Le comte Robert d'Artois, époux de la sœur du roi Philippe VI de Valois, avait fait réaliser, par le frère Henry, moine apostat devenu magicien professionnel, une image de cire qui représentait le fils du souverain (le futur Jean le Bon). La mort magique de celui-ci lui aurait providentiellement

aplanir les marches d'une éventuelle accession au trône. Le comte Robert réussit à s'enfuir en Angleterre où, changeant de tactique, il incitera le souverain britannique à faire valoir ses droits dynastiques à la couronne de France.

Dans ses intervalles de lucidité, le malheureux Charles VI attribuera ses crises de folie à des sortilèges. On peut d'ailleurs se demander si la maladie du souverain n'avait pu être suscitée, son épouse, Isabelle de Bavière, le jugeant bien gênant, par l'emploi d'un poison qui attaquait les cellules cérébrales.

REMARQUES SUR LA SORCELLERIE

Nous ne disconviendrons pas de cette réalité historique bien connue : d'innombrables accusés n'étaient en rien coupables des actes horribles ou extravagants dont ils se voyaient accuser par les vieux tribunaux (ecclésiastiques ou laïcs) jugeant les affaires de sorcellerie.

Nul n'était à l'abri d'une éventuelle dénonciation, susceptible de l'entraîner dans un engrenage bien monté, d'où il était fort difficile de se tirer. Il est diverses affaires où des hommes, accusés par des femmes ou des filles de les avoir envoûtées, d'avoir réussi à les posséder surnaturellement (en rêve) ou de les avoir emmenées au sabbat, se voyaient incarcérés et soumis à la torture pour

avouer ledit forfait. Nombre d'entre eux « avouaient », comme de juste.

Il est une catégorie d'hystériques particulièrement redoutées des médecins et des prêtres : des femmes qui, obsédées sexuellement par un homme « interdit » qui les attire (qu'elles voient leur apparaître en rêve, dont elles jouissent en imagination de ses caresses), finissent par s'en prendre à lui, par se considérer comme ses pauvres victimes. Une variante juvénile, mais tout aussi redoutable, étant la jeune personne qui (en l'excitant volontiers) se trouvera obsédée par un homme (enseignant, prêtre) de son entourage.

A l'époque des procès de sorcellerie, un homme pouvait fort bien connaître ainsi le pire des sorts, si une exaltée de ce genre venait se plaindre au tribunal de se trouver dominée, envoûtée, voire possédée surnaturellement par lui.

Le plus étrange pour l'historien, c'est bien de constater la grande vague de chasse aux sorciers et sorcières, non pas au début, mais tout à la fin du Moyen Age, avec continuation (et même apogée) sous la Renaissance et largement au-delà. Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que les procès de sorcellerie aient été instruits par des ignorants à demi-fous : il s'agissait, au contraire, d'hommes particulièrement consciencieux dans leur métier, très cultivés, voire même lettrés, et qui croyaient en toute bonne foi accomplir scrupuleusement leur devoir de magistrats ou d'ecclésiastiques.

En éliminant les très nombreux cas d'aveux extorqués par l'intimidation de la torture, ainsi que les fausses accusations, inspirées par la vengeance,

les délires des malades mentaux et détraqués de toutes sortes, on constaterait quand même un noyau de faits réels. On a même pu voir dans la « sorcellerie » de certaines régions rurales une survivance secrète d'un culte de la fécondité bien antérieur à l'avènement du christianisme². N'est-ce pas en des sites autrefois sacrés pour cette vieille religion païenne que se trouvent signalés les sites de sabbats ?

Il semble même qu'il y ait eu deux sortes de sabbats de sorciers et de sorcières, les uns réels, les autres qui s'accomplissaient lors de « voyages » réalisés en transe hypnotique.

A ce sujet, Eusèbe Salverte ³ rapporte l'expérience que le philosophe Gassendi avait eu l'idée de réaliser, sous le règne de Louis XIII : « Gassendi oignit des paysans d'une pommade à base d'opium, les persuada que cette cérémonie les ferait assister au Sabbat. Après un long sommeil, ils se réveillèrent, bien convaincus que le procédé magique avait produit son effet ; ils firent un récit détaillé de ce qu'ils avaient vu au Sabbat et des plaisirs qu'ils y avaient goûtés : récit où l'action de l'opium était signalée par des sensations voluptueuses. »

PARACELSE

Paracelse, le plus célèbre des médecins alchimistes de la Renaissance, illustrerait fort bien la manière dont cette période, bien loin d'être sceptique par rapport aux précédentes, crut de plus belle en la réalité et l'efficacité des envoûtements de haine ou

d'amour. Il ne faudrait d'ailleurs pas croire qu'il s'agissait là d'une vieille survivance d'attitudes superstitieuses chez les êtres frustrés ou ignares. On voit, au contraire, les plus hautes sommités médicales du temps (un Paracelse, le grand chirurgien Ambroise Paré) croire à l'existence de maux d'origine magique.

Dans son *Ente spiritum*, Paracelse constatait⁴ : « Si, animé d'une haine contre quelqu'un, je veux lui faire du mal, il est nécessaire, pour la réussite, que je me serve d'un intermédiaire, c'est-à-dire d'un corps. C'est ainsi qu'il est possible que mon esprit transperce ou blesse une autre personne avec mon épée sans le secours de mon corps, par l'effet de mon ardent désir, et cela peut se faire parce que, par ma volonté, je fixe l'esprit de mon adversaire dans une image ; je peux arriver ainsi à rendre cet adversaire difforme ou boiteux, à mon gré, par le moyen de la cire [...] Vous devez tenir pour certain que l'action de la volonté est d'une grande importance en médecine ; et, de même que quelqu'un qui se veut du mal peut ressentir tout le mal qu'il se souhaite, parce que la malédiction est du domaine de l'esprit, de même il peut arriver que des images soient affligées, à la suite de malédictions, de maladies telles que les fièvres, les épilepsies, les apoplexies et autres semblables lorsqu'elles ont été bien préparées. »

On voyait Paracelse allier ainsi un point de vue déjà très moderne (reconnaissance d'une influence capitale de l'imagination et de l'auto-suggestion sur les maladies) et l'admission sans réserve de la vieille croyance populaire en l'efficacité des pratiques d'envoûtement. Donnons un autre

passage du grand médecin alchimiste : « Nous avons dit que l'esprit malfaisant infligeait des maladies au corps. Cela peut se faire de deux manières : l'une quand les esprits s'attaquent mutuellement, sans l'assentiment ou la volonté des hommes, excités par la haine ou l'envie qu'ils se portent, ou par les autres stimulants du mal. La seconde voie, par laquelle les esprits envoient les maladies, est constituée par nos pensées, par nos sens, par notre volonté ; lorsque cela est bien admis, nous cherchons à infliger, et nous pourrions le faire, quelque dommage à autrui. Cette volonté ferme et déterminée est la mère qui engendre l'esprit malfaisant. »

Paracelse nous dit, avec le plus grand sérieux, que si le magicien brise une jambe à la dagyde, l'homme se trouvera frappé d'une subite incapacité de marcher.

L'ENVOÛTEMENT A LA COUR DES VALOIS

C'est volontiers d'une manière rétrospective que peut se vérifier la réalité des actions, des événements humains les plus invraisemblables du point de vue de l'élémentaire bon sens. On pourrait ainsi penser que la cour des Valois (plus exactement, celle de la reine douairière, Catherine de Médicis, et de ses trois fils, qui régneront successivement) se trouve dépeinte d'une manière vraiment romantique et invraisemblable par Prosper Mérimée (*Chronique du règne de Charles IX*), plus encore par Alexandre Dumas (*La Reine Margot*, *Les Quarante-Cinq*, etc.), Michel Zévaco (la série des *Pardaillan*), et par les

autres auteurs de cape et d'épée du siècle dernier. Assurément, les faits sont volontiers romancés, déformés, voire inventés de toutes pièces dans leurs livres ; et pourtant, les grandes lignes de la vérité historique ne se révéleraient pas très éloignées en fait, elles, des images campées par l'imagination romanesque.

Il est indéniable que Catherine de Médicis, suivant d'ailleurs en cela une vieille tradition familiale, était extrêmement superstitieuse, qu'elle s'entourait d'astrologues, de devins et de magiciens. Il est non moins admis que, si certains de ceux-ci (par exemple le médecin provençal Nostradamus) étaient des personnalités d'une très haute élévation spirituelle, d'autres n'avaient nul scrupule à tenter des opérations d'envoûtement (comme le célèbre Cosme Ruggieri), voire à utiliser le poison quand la magie n'était pas jugée d'une efficacité suffisante. On montre encore, au château de Blois, les petites armoires secrètes où Catherine de Médicis dissimulait les poisons redoutables préparés par Ruggieri ou d'autres.

A la cour des Valois, la magie et l'intrigue politique allaient volontiers de pair.

Un gentilhomme, La Mole, veut envoûter Marguerite de Navarre. Dans ce but, il a recours à Ruggieri, qui lui fabrique une figurine en cire à l'effigie de la splendide « reine Margot » ; la dagyde portait couronne, son cœur était traversé d'une aiguille. Le succès s'avère total : Marguerite de Navarre tombe follement amoureuse de La Mole⁵. Un ami de celui-ci, Annibal de Coconas, tente la même opération pour gagner le cœur de la duchesse

de Nevers. Malheureusement, les deux compères tremperont dans un complot maladroit qui visait à déposer Charles IX pour le faire remplacer par l'un de ses deux frères cadets, le duc d'Anjou ou le duc d'Alençon. Le complot est découvert, les deux gentilshommes seront décapités ; Ruggieri est condamné aux galères mais, comme il était vraiment indispensable en très haut lieu, on le soustrait en cours de route au châtiment. Incorrigible, Ruggieri continuera d'exercer la magie ; il tentera même, en 1598, d'envoûter Henri IV à l'aide d'une figurine ; le souverain, sans doute très sceptique en la matière, aura le geste élégant et désinvolte de lui pardonner sa tentative.

Certains moines ligueurs, fous de rage contre Henri III, réalisèrent de petites poupées à l'effigie du souverain tant honni ; ils les consacraient à la messe, les dressaient sur l'autel et leur traversaient le cœur avec des épingles, en prononçant des imprécations contre le « tyran Hérode. »

Henri III, quant à lui, ne se contenta d'ailleurs pas de croire en l'efficacité de la magie. Quand, lors de la journée des barricades (1588), il dut quitter précipitamment la capitale, les ligueurs avaient découvert, dans le donjon de Vincennes que venait d'abandonner le souverain, une double figurine métallique, placée sur un autel et qui avait servi, sans nul doute, pour des cérémonies de magie noire.

A l'époque des Valois, il y avait, estime-t-on, en ne tenant compte que des vrais professionnels, 30 000 sorciers et magiciens vivant de leur art. Mais, le grand siècle verra-t-il un net refus de ces vagues de superstitions ? Point du tout : nous y trouverons, au

contraire, la plus fantastique sans nul doute de toutes les affaires d'envoûtements.

Notes des bas de pages du chapitre IV

1. D'après le *Bulletin archéologique et historique du Tarn-et-Garonne*, volume IV, 1876.
2. Cf. Margaret Murray, *Le Dieu des sorcières*, Trad. Franç. Denoël, 1955.
3. Dans son étude, *Des sciences occultes*.
4. Au chapitre VIII.
5. La tradition affirme même qu'après la décapitation de celui-ci, la Reine Margot se fera apporter la tête sanglante de son amant, pour l'embrasser une dernière fois.

LE GRAND SIECLE

ENVOÛTEMENTS ET
POSSESSIONS EN TOUS GENRES

Loin de marquer l'avènement d'une période, où la magie et la sorcellerie auraient commencé de ne plus se manifester que dans les campagnes très arriérées, le XVII^e siècle se révéla, tout au contraire, fort riche en affaires sombres et mystérieuses.

L'entourage du bon roi Henri sera tout aussi préoccupé par la hantise d'attaques magiques (réelles ou supposées), que la cour des Valois. Le chroniqueur Santini de Riol relate le fait suivant, dont le caractère n'a, à vrai dire, rien de mystérieux à nos yeux (on sait l'attrance immédiate du Vert Galant pour toutes les femmes tant soit peu attirantes) mais qui passa, aux yeux de la cour, comme tout à fait fantastique : « A l'une des fêtes de la cour, Henri IV, excédé de la danse, entra dans le cabinet de toilette où la princesse de Condé venait de changer de linge, et, s'essuyant le visage couvert de sueur avec ce linge que venait de quitter la princesse, il fut à l'instant pris du plus violent amour pour elle. »

Mais il faut croire que le souverain se montrait, par contre, bien réfractaire aux attaques magiques visant à lui nuire, car tous les envoûtements de haine tentés contre lui se révélèrent inopérants.

En 1953, une amie avait pu voir chez un antiquaire parisien une double figurine d'envoûtement, à l'effigie d'Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrées ; il s'agissait, sans nul doute, d'une tentative de vengeance par une rivale, furieuse de s'être vue préférer la célèbre favorite.

Au lit de mort de Jacques Ier d'Angleterre, on verra des courtisans tenter un envoûtement, non pas maléfique, mais de guérison : ayant baptisé et vêtu un pourceau, ils tentèrent de lui transférer la maladie du souverain.

C'est sous le règne de Louis XIII que la France connaîtra les plus terribles et iniques des grands procès de magie.

Le 13 avril 1611, le prêtre Louis Gaufridy sera brûlé vif à Aix. Le malheureux, accusé par une pénitente hystérique d'utiliser la magie satanique pour abuser surnaturellement d'elle, avouera, sous la torture, tout ce que l'on voudra. Voici d'ailleurs sa déclaration : « J'avoue que le Diable m'est apparu et que j'ai fait une cédule avec lui. J'avoue que je lisais le grimoire pour le faire venir. J'avoue que le diable me promit que, par la vertu de mon souffle, j'enflammerais à mon amour toutes les filles et femmes dont j'aurais envie, pourvu que ce souffle leur arrivât aux narines ; et dès lors, je commençai à souffler sur toutes celles qui me venaient à gré. »

Beaucoup plus lamentable encore, l'affaire des « possédées de Loudun », fort justement résumée ainsi par Jean Palou (*La Sorcellerie*, collection « Que sais-je? », N° 756, p. 74): « C'est le type même du cas de possession démoniaque que la rumeur populaire orne, si l'on peut dire, de sorcellerie, et dont s'emparent à la fois les ordres religieux intéressés et le pouvoir politique qui condamne en la personne du diable, et de ses prétendus suppôts, ses propres adversaires. »

Dans cette ville de 20 000 habitants (c'était alors l'une des cités importantes du royaume), vivait en effet un prêtre nommé Urbain Grandier qui, outre une vie privée assez libertine, avait eu le malheur d'encourir le redoutable courroux du cardinal de Richelieu. C'est donc une affaire en grande partie politique qui prendra prétexte du procès de sorcellerie. Ce prêtre avait eu le malheur, également, de se mettre à dos un ordre religieux particulièrement important à Loudun : celui des Cordeliers. En 1632, une épidémie de possessions démoniaques sévit au couvent des Ursulines, chez de toutes jeunes religieuses à peine sorties de l'adolescence ; elles dénoncent Urbain Grandier comme responsable de leurs misères.

Richelieu envoie pour instruire l'affaire l'un de ses hommes de confiance, le commissaire Laubarde- mont, qui venait de se distinguer dans la lutte contre les sorciers du midi. Urbain Grandier est donc arrêté le 30 novembre 1633, et tout sera mis en oeuvre pour perdre le malheureux. On s'arrangera même pour « découvrir » triomphalement les pactes (fort répugnants) signés par le sorcier avec le diable :

« Le premier de cendre, de vers, de poils et d'ongle de quelque corps humain et rapporté par Asmodée¹ à l'exorcisme du 15 mai, le deuxième de sang, de matière grisâtre... le dernier de trois marques de sang, selon l'apparence sur du papier, et de huit graines d'orange. » Urbain Grandier subira l'atroce question par les brodequins, qui se pratiquait en serrant les jambes du patient entre quatre planches, lacées par des cordes, et en introduisant tour à tour, à l'aide d'un maillet, un gros coin entre les deux planches du milieu. Au huitième coin enfoncé, la moelle des os sortait par les blessures. Urbain Grandier sera brûlé vif le 18 août 1634.

Mais nous en arrivons maintenant à la plus fantastique sans doute des affaires d'envoûtement : celle des poisons.

L'AFFAIRE DES POISONS

S'il s'agissait de répondre à cette simple question : quelle est donc la plus grande affaire criminelle de tous les temps ? Bien des personnes interrogées répondraient, et elle auraient certes bien raison, qu'il s'agit de la fameuse affaire des poisons. Affaire d'autant plus extraordinaire que crime et magies s'y mêlent d'une manière indissociable. A la fin du siècle dernier, le grand dramaturge à la mode, Victorien Sardou, lui consacra une pièce où l'imagination prenait appui sur un examen approfondi des textes du procès, sur lesquels Ravaisson (le célèbre philosophe et historien, l'un des premiers à avoir étudié en toute objectivité

l'énigme du masque de fer) avait fait toute la lumière. En 1955, un excellent film français en couleurs, fondé, lui aussi, sur une connaissance approfondie des pièces originales, sera réalisé sur l'affaire des poisons ; Viviane Romance y tenait le rôle de la Voisin.

Ce qui fait l'originalité de l'affaire, c'est bien cet inextricable entremêlement du crime avec la magie noire. Il ne s'agissait pas seulement d'une impressionnante série d'empoisonnements, mais aussi de l'usage méthodique, par la Voisin et ses acolytes, des procédés les plus sinistres de la magie noire. Roland Villeneuve a fort bien vu les dimensions de l'affaire, vraiment incroyables (mais la vérité ne peut-elle pas être invraisemblable ?), même replacées dans les mœurs et la société du temps. Cet historien a fort bien compris ce caractère vraiment étonnant du trop fameux drame des poisons ². Même de prétendus « faiseurs d'or » trempèrent dans l'affaire. C'est ainsi qu'un aventurier se prétendant adepte, François Galaup de Chasteuil, un familier de Madame de Montespan, deviendra l'un des hommes de confiance de la Voisin. Après avoir fait partager ses fabuleux espoirs à un capitaine des galères, Louis de Vanens, à un ancien favori du roi Alphonse VI de Portugal, Louis de Vasconcelos y Souza et à un cousin par alliance du surintendant Fouquet, Robert de Bachimont, il avait réussi, en 1676, à capter la confiance d'un médecin, Rabel, de l'avocat conseil Jean Terron du Clausel et d'un banquier parisien, Pierre Cadelan, qui fournira généreusement des fonds. Chasteuil prétendait connaître la formule de l'élixir dont une

seule goutte [...] « dans une mer profonde, où couleraient fondus tous les métaux du monde, suffirait pour la teindre et fixer en soleil³ », (c'est-à-dire en or). Au moment de son arrestation, Cadelan, qui avait déjà le titre de secrétaire du roi, allait obtenir à ferme la Monnaie de Paris.

Il est d'ailleurs un troisième visage, inextricablement mêlé aux deux premiers, du drame des poisons : celui de constituer une affaire où furent compromis des personnages très hauts placés. L'affaire des poisons avait éclaté après une série de morts qui avaient paru (à juste titre) tout à fait suspectes : Madame (l'épouse du frère du Roi), le ministre Hugues de Lionne, le duc de Savoie. Il faut donc penser que la Voisin et ses complices ne furent sans doute pas les seuls empoisonneurs patentés manifestant leurs talents à l'époque du Roi Soleil, mais ils eurent le « rendement » le plus fort, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Comment fut découverte l'affaire ?

Le 21 septembre 1677, l'attention de la police avait été éveillée par un petit billet anonyme qui dénonçait un projet d'empoisonnement du roi et du dauphin. Là-dessus, Maître Perrin, un avocat sans cause, qui vivait pratiquement des renseignements qu'il fournissait au lieutenant général de police, participe à un souper galant, au cours duquel l'une des convives, la devineresse Marie Bosse, s'écrie étourdiment, sous l'emprise de la boisson : « Le beau métier ! Encore trois empoisonnements et je me retirerai fortune faite ! » Le 4 janvier 1679, cette femme est arrêtée chez elle, à l'aube. Elle ne fera nulle difficulté pour avouer qu'elle n'était qu'une

comparse dans une très vaste toile d'araignée, au centre de laquelle se trouvait la plus célèbre des voyantes parisiennes de l'époque, l'épouse d'Antoine Mauvoisin, plus connue sous son nom familial : La Voisin. Celle-ci est arrêtée le 12 mars 1679, et tous les complices (grands ou petits) ne tardent pas à la rejoindre. C'est le début de l'affaire des poisons.

« La Voisin », était la femme d'un mercier joaillier, dont les affaires allaient de mal en pis, et qui n'avait pas tardé à vivre pratiquement sur le dos de son épouse. C'était le type même de ces personnages falots et fainéants, acceptant n'importe quoi, pourvu qu'une vie matérielle luxueuse leur soit assurée : les nombreux amants de son épouse défileront au domicile conjugal, s'y feront même héberger sans que le bonhomme fasse la moindre réflexion. La Voisin était, à tous les égards, une personnalité d'exception : aux plus folles débauches (insatiable, il lui fallait, outre son amant en titre, une bonne dizaine de liaisons simultanées), elle joignait une fascination enthousiaste pour la magie noire et une dévotion tout aussi exaltée. En même temps, il faut lui reconnaître un véritable génie de femme d'affaires : elle n'avait pas tardé à devenir la plus célèbre des devineresses parisiennes. L'argent affluait et, dans son somptueux hôtel de la rue Beauregard, elle recevait les clients et clientes venus des plus hautes sphères de la société. Elle savait mettre en valeur son physique impressionnant : elle recevait toujours vêtue d'une somptueuse robe de velours cramoisi, semé d'aigles à deux têtes brodés en or. Le Tout-Paris se pressait à ses grandes

réceptions, où luxe, musique et bonne chère se donnaient la main.

A vrai dire, même les gains d'une voyante à la mode n'auraient pu nourrir un train de vie aussi princier, d'autant plus que plusieurs des amants de la Voisin ne se gênaient nullement pour vivre très généreusement de ses subsides. Mais la voyante avait su monter, avec toute une chaîne de complices opérant dans la région parisienne et dans tout le royaume, une fantastique officine prête, moyennant le prix, à réaliser pour quiconque les souhaits les plus inavouables. On pouvait ainsi se procurer, au choix, des préparations abortives ⁴, des philtres d'amour, des « poudres de succession » (manière fort élégante de désigner les poisons, rapides ou lents, dont les acheteurs se recrutaient en grande partie parmi les personnes avides d'un héritage).

Pendant plusieurs années, l'officine magico-criminelle fut florissante, ce qui est vraiment extraordinaire, vu le grand nombre de personnes au courant de ces négoce très particuliers.

La Voisin, et c'est là où le drame des poisons rejoint directement le thème du présent ouvrage, se vantait de faire réaliser des envoûtements d'amour et de haine d'une efficacité jamais en défaut. Il est vrai qu'elle n'hésitait pas à employer les grands moyens : les mauvais prêtres qui s'étaient associés à elle ne se bornaient pas à l'accomplissement d'une messe noire classique sur le corps nu de la cliente ; au point culminant de la cérémonie magique, un enfant en bas âge était égorgé. La Voisin avait mis au point tout un système d'achats ou d'enlèvements d'enfants ; quant aux petits cadavres, on s'en débarrassait soit en les

enterrant dans un endroit très écarté, soit (bien mieux) en les brûlant dans un four à incinération. La Voisin s'était assuré les services de cinq mauvais prêtres ⁵ : l'abbé Mariette, l'abbé Lemaignan, l'abbé Tournet, l'abbé Davot (qui demandait au bourreau de lui fournir la graisse humaine nécessaire pour fabriquer les cierges sataniques) et, le plus célèbre de la triste équipe, l'abbé Guibourg. Celui-ci n'était pas seulement un expert en matière de messes noires sanglantes ; il célébrait aussi ce qu'il nommait des « messes du sperme », au cours desquelles il consacrait des hosties composées de sperme, de menstrues, de farine et de poudre de sang.

De même que les gens ou les groupes rémunérant un tueur à gages se montrent, bon gré mal gré, très généreux, on comprend que le pactole affluait dans les mains de la Voisin et de ses complices : certains clients, de la plus haute société, donnaient jusqu'à 10000 livres pour obtenir l'empoisonnement d'une personne gênante ou pour un envoûtement d'amour réputé infailible.

On comprend qu'en peu de temps la Voisin ait pu acquérir un hôtel particulier, des équipages, des laquais. Ses nombreux complices bénéficiaient de ses largesses. Parmi ceux-ci, citons, outre les sinistres abbés, l'amant en titre de la devineresse, Lesage (qui se piquait, lui aussi, de connaissances alchimiques ; il s'entendait admirablement bien, en tout cas, à préparer l'arsenic et ses dérivés) et une femme, dite la Filastre, qui, elle, ne s'intéressait pas aux hommes mais aux créatures de son sexe (sa maîtresse, Madeleine Chappelain, était l'épouse d'un contrôleur général des douanes).

L'affaire prenait sans cesse de l'importance, et la Voisin avait même déjà commencé de se trouver des correspondants en Allemagne, en Suède et dans quelques autres pays ! Ses complices et elle perdaient toute élémentaire prudence, en songeant à la si haute qualité de certains clients, qui étaient vraiment (pensait-elle) intouchables. Madame de Montespan n'avait pas hésité à recourir aux services de la Voisin pour tenter désespérément de reconquérir l'amour du roi, qui s'était détaché d'elle. La marquise ira, pour cela, jusqu'à payer des crimes. Sa toute jeune rivale, Mademoiselle de Fontanges, mourra dans des conditions très suspectes, révélant l'usage d'une « poudre de succession ». La Montespan, désespérant de retrouver l'amour de Louis XIV, ne se contentera pas de s'arranger pour faire mêler aux aliments du roi une préparation composée du sang d'un enfant égorgé, de sperme, de son propre sang menstruel mêlé à de la farine. Elle fera célébrer, par l'abbé Guibourg, une messe noire sur son ventre, avec égorgement d'un jeune enfant, au point culminant du rite. La Montespan fréquentait la Voisin depuis 1666. Inutile de préciser que les plus grands moyens se révélèrent impuissants à ramener le roi à son ancienne favorite.

Devant l'ampleur de l'affaire (plus de 400 personnes s'y trouvaient inculpées), on créa un tribunal spécial, la Chambre ardente, aux sentences sans appel, composée de huit conseillers d'Etat et six maîtres des requêtes. Elle se réunira du 10 avril 1679 au 21 juillet 1682.

Le lieutenant général de la police, La Reynie, qui avait patiemment instruit l'affaire, n'avait pu

s'empêcher d'être horrifié par tant de crimes. Il constatera : « Il est difficile de présumer seulement que ces crimes soient possibles ; à peine peut-on s'appliquer à les considérer. Cependant, ce sont ceux qui les ont faits qui les déclarent eux-mêmes, et ces scélérats en disent tant de particularités qu'il est difficile d'en douter. »

Aussi bien La Reynie que les magistrats intègres composant le tribunal étaient, au départ, résolus à sévir avec la plus grande rigueur contre tous les coupables. Malheureusement, les personnalités, vraiment trop haut placées, bénéficieront d'appuis sauveurs : l'affaire des poisons est l'un des modèles (si l'on peut dire) de procès où la justice se trouvera scandaleusement bafouée. « Selon que vous serez puissant ou misérable ⁶ [...] », Louis XIV, en personne, interviendra pour éviter toute condamnation à la Montespan, qu'il se contentera d'envoyer en exil dans son domaine. Il est vrai, ne l'oublions pas, que le roi avait eu d'elle sept enfants adultérins. Entre janvier et octobre 1680, la marquise s'était trouvée citée nommément dans les dépositions, accablantes pour elle, de l'abbé Guibourg, de Lesage, de la Filastre, de Marguerite Mauvoisin : le roi ordonnera la soustraction de leurs dossiers à l'examen des juges. Louis XIV était intervenu, aussi, pour prévenir Olympe Mancini (l'une des anciennes nièces de Mazarin), compromise dans le drame, à temps pour qu'elle pût s'enfuir à l'étranger. Les quelques personnages de qualité qui passeront quand même en jugement s'en tireront avec des peines bien douces : la duchesse de Bouillon sera condamnée à

quinze mois d'exil. Madame de Sévigné s'étonnera d'ailleurs, non pas de la légèreté de la sentence (il s'agissait de crimes), mais... qu'on ait osé interroger et faire comparaître une personne de si haute noblesse !

Le lieutenant général de police exhalera son amertume de voir les coupables trop haut titrés échapper au châtiment. La Reynie écrit : « Il y a cent quarante-sept prisonniers à la Bastille et à Vincennes ; de ce nombre, il n'y en a pas un seul contre lequel il n'y ait des charges considérables pour empoisonnement ou pour commerce de poisons et des charges, avec cela, contre eux pour sacrilèges et impiétés. La plus grande partie de ces scélérats tombe dans le cas de l'impunité. »

Finalement, des plus de quatre cents inculpés, trente-six seulement seront condamnés à mort, c'est-à-dire essentiellement la Voisin (brûlée vive le 20 février 1680, sans avoir montré le moindre repentir de ses crimes) et ses complices directs. Tous les autres s'en tireront sans dommage : des condamnations à l'exil ou même une relaxe pure et simple.

EVOLUTION DES CROYANCES A L'ENVOÛTEMENT

C'est sous le règne de Louis XIV que s'était instauré peu à peu, dans le royaume de France, l'abandon des poursuites judiciaires contre la magie et la sorcellerie en tant que telles. Le drame des poisons marquait à cet égard une étape décisive :

c'est pour répondre de crimes effectifs (meurtres d'enfants, empoisonnements) que la Voisin et ses complices avaient été traduits en justice. A vrai dire, il s'agissait d'une affaire mêlant d'une manière inextricable le crime et la magie.

Mais, à partir de 1660 environ, on avait déjà vu les tribunaux adopter une attitude sceptique en matière des prétendus faits surnaturels de sorcellerie et de magie : sorciers et mages se trouvaient passibles des foudres de la justice s'ils se rendaient coupables de crimes dûment constatés ou de tentatives de ceux-ci ; autrement, l'habitude s'instaurait de les considérer, non plus comme des suppôts surnaturels du diable, mais comme des malades mentaux, à diriger vers les asiles.

L'évolution des mœurs fut, naturellement, longue à suivre ; il y aura même des protestations assez nombreuses contre le refus des tribunaux royaux de prendre désormais en considération les affaires de magie et de sorcellerie non accompagnées de crimes ou délits de droit commun.

On constaterait dans les autres pays occidentaux une évolution similaire dans les jugements sur la sorcellerie.

Pourtant, bien des esprits, et non (il faut y insister) parmi les masses ignares, continuaient à croire en l'efficacité des actions à distance suscitées par magie. Donnons deux extraits significatifs des conclusions de la Médecine magnétique (Francfort, 1670), traité du médecin hermétique Joseph Maxwell :

« L'âme se trouve non seulement dans le corps visible, mais hors du corps ; et elle n'est pas circonscrite au corps organique. »

« Entre le corps et les excreta procédant de ce corps, il subsiste un enchaînement d'esprits ou de rayonnements, bien que ces excreta en soient séparés depuis très longtemps, comme il en est pour le sang ou les parties retranchées des corps. »

C'était justifier le principe même sur lequel se fonde l'efficacité de l'envoûtement : la possibilité d'agir, à partir de quelque chose faisant partie ou ayant fait partie d'un organisme, sur l'intégralité de celui-ci.

Notes des bas de pages du chapitre V

1. L'un des plus puissants démons.
2. Poisons et empoisonneurs célèbres, La Palatine, J'ai Lu, 1968.
3. Ce poème sera trouvé dans les papiers de La Voisin.
4. Racine, qui fréquentait le salon de La Voisin, évitera de peu l'arrestation : la mort subite de sa maîtresse, l'actrice Champmeslé, avait été attribuée, à tort sans nul doute, par les mauvaises langues, à l'absorption d'une poudre abortive.
5. Rappelons qu'une messe noire, pour être « efficace », doit être célébrée par un véritable prêtre, ayant reçu l'ordination.
6. On peut se demander si La Fontaine, en écrivant Les animaux malades de la peste, ne songeait pas à certains procès fameux.

VI

DU XVIII^e SIECLE A NOS JOURS

L'ENVERS DU « SIÈCLE DES LUMIÈRES »

En 1731, la peine de mort se trouve, dans le royaume de France, officiellement abolie en matière d'affaires de sorcellerie. La législation ne faisait, comme toujours, qu'enregistrer des résultats depuis longtemps acquis dans la pratique : depuis près de cent ans, les magistrats avaient cessé de croire à la réalité des faits surnaturels invoqués ; ils ne poursuivaient plus en fait que les crimes, empoisonnements ou autres, accomplis sous le couvert de la magie ou de la sorcellerie.

Est-ce à dire que tout se passe comme si, au XVIII^e siècle, les esprits cessaient de croire à l'emprise du surnaturel, et tout spécialement à la possibilité même d'agir à distance sur les choses et les êtres ? Certes non, et pas seulement dans les lointaines campagnes arriérées. Des auteurs comme C. Bila ¹ ont fait très judicieusement le point à ce propos.

Il faudrait remarquer, néanmoins, que le XVIII^e siècle semble avoir, c'est incontestable, tendu

plutôt à regarder vers les domaines de la haute magie, tout au moins pour ce qui concerne les classes cultivées, que vers ceux de la basse superstition. Il serait, à vrai dire, absurde de parler d'« envoûtements » dans ces sphères disons aristocratiques de la haute magie, bien qu'on y trouve l'usage précis de méthodes remarquables d'action hypnotique sur le psychisme. La seconde moitié du « siècle des lumières » se trouve marquée par le grand développement des sociétés secrètes. Or, ne s'agit-il pas de l'habile mise en œuvre d'authentiques techniques qui, par les rites mettant en action les symboles, visent à influencer et à conditionner les participants dans le sens souhaité ?

Certaines des plus hautes personnalités de sociétés ésotériques seront même particulièrement expertes à mettre au point des méthodes particulièrement efficaces, spéciales, pour augmenter le choc psychique des rites et cérémonies secrètes sur les participants.

Cagliostro avait réalisé un orgue formé de tuyaux de verre remplis d'eau à un niveau plus ou moins élevé. En faisant vibrer chacun d'eux, à l'aide d'un diapason, on produisait une musique qui agissait violemment, et en profondeur, sur le système nerveux, au point qu'on ne pouvait en supporter l'audition plus de quelques minutes sans ressentir toutes sortes de malaises.

MAGES DU XIX^e SIÈCLE

Le siècle dernier, s'il verra certes le triomphe officiel du rationalisme scientifique dans les sphères

universitaires, n'entraînera nullement la fin de la croyance aux envoûtements ; et, cette fois encore, pas seulement dans des régions rurales très arriérées. Le XIXe siècle aura ses mages, les uns obscurs, les autres bénéficiaires d'une grande popularité (directe ou indirecte).

On verra ainsi le mulâtre américain Pascal Beverly Randolph (mort en 1875), grand ami personnel du président Lincoln, mettre au point, en les perfectionnant par ses connaissances occultes glanées dans les pays orientaux, ses propres procédés méthodiques d'envoûtement. Dans sa *Magia sexualis* ², il conseille le choix méthodique du parfum et des couleurs (celles des vêtements en particulier) de la femme à séduire. Il faut connaître son horoscope, de manière à choisir les plantes appropriées à son thème de naissance ; pour réaliser le philtre, celles-ci devront être macérées dans de la graisse de porc³ chaude, mêlée d'alcool et de gros sel.

En France, on trouverait l'étrange figure de l'abbé Joseph-Antoine Boullan (1824-1893), devenu le fidèle disciple de l'hérésiarque Vintras.

Pendant longtemps, le romancier Huysmans croira à la pureté spirituelle de Boullan, qu'il avait rencontré sur le chemin de sa conversion : dans *Là-bas*, le « docteur Johannès » ⁴ n'est autre que Boullan. Il croira même, et dur comme fer, à l'effective réalité des attaques magiques dont il se dira être l'objet de la part de Stanislas de Guaïta, Grand Maître de l'Ordre cabalistique de la Rose- Croix. Empressons-nous d'ailleurs de faire tout de suite remarquer que Guaïta ne fut jamais le mage envoûteur de la légende

; il faut regretter que les accusations si fantastiques, popularisées par le journaliste Jules Bois, aient été si tenaces⁵. Rectifions les choses avec Joanny Bricaud, dans son ouvrage consacré à l'abbé Boullan ⁶ : « Plus tard, après sa conversion, Huysmans avouait à ses intimes que Boullan avait été un sataniste qui avait très souvent mis sur le compte de ses ennemis, les rose-croix, ses propres pratiques démoniaques. Mais il en parlait le moins possible. »

EN PLEINE « BELLE ÉPOQUE », DES RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR L'ENVOÛTEMENT

Vers 1900, deux Français, spécialiste de recherches expérimentales sur les phénomènes réputés paranormaux : le colonel Albert de Rochas⁷ et le docteur Hector Durville, eurent l'occasion, chacun de leur côté (ils ignoraient leurs travaux respectifs), de constater, pensaient-ils, l'efficacité des phénomènes d'envoûtement.

Le colonel de Rochas, directeur de l'École polytechnique, avait depuis longtemps procédé à de très nombreuses expériences personnelles sur les phénomènes d'hypnotisme, ceux qui attestent l'emprise d'une volonté étrangère (celle de l'opérateur) sur le psychisme et le corps du sujet subissant l'emprise. Il aura l'occasion ⁸ de constater de visu que, lorsque l'expérience se trouvait poussée par l'opérateur jusqu'à plonger l'hypnotisé dans un sommeil cataleptique, le corps du sujet se trouvait entouré d'une formation subtile, tantôt visible, tantôt

invisible aux observateurs, qui comportait des zones alternativement insensibles et sensibles. En agissant sur l'une de ces dernières, on pouvait donc toucher physiquement le sujet : Rochas considérait, d'après ces étranges et frappantes expériences, qu'il avait bel et bien prouvé la réalité du vieux principe de l'envoûtement : la possibilité même de frapper le corps physique d'un sujet par l'action sur son corps « subtil », « fluide ». Le colonel de Rochas pensait même réaliser, à volonté, le transfert de la sensibilité fluide dans un verre d'eau. Il constatera ainsi un fait, vraiment fantastique, que nous relaterons sans prendre parti. Il avait mis sur son bureau un verre d'eau qui contenait ainsi du liquide ayant capté le fluide du sujet ; mais son ordonnance, faisant le ménage dans le cabinet de travail du colonel, constate la présence insolite d'un verre d'eau plein. Machinalement, il en jette le contenu par la fenêtre. Dehors il gelait à pierre fendre. Résultat : le colonel apprendra que le médium, qui se trouvait pourtant dans son appartement bien chauffé, venait de contracter une congestion pulmonaire, et présentait tous les symptômes d'un subit refroidissement de ses poumons.

Le docteur Hector Durville, comme son frère Henri ⁹, était un éminent spécialiste des recherches expérimentales sur le magnétisme. Un jour, il s'amusa, par curiosité, à réaliser une statuette d'envoûtement imprégnée du « fluide » d'un ami. Il constatera ainsi la pleine efficacité de la vieille technique : ce n'est qu'en retrouvant cette grossière statuette d'argile, qui était tombée, la tête en bas derrière un radiateur, qu'Hector Durville mettra fin

aux terribles et inexplicables malaises de l'ami sur lequel il avait tenté si étourdiment l'expérience.

DANS LES CAMPAGNES COMME DANS LES VILLES, SURVIVANCE DES VIEILLES SUPERSTITIONS

Les folkloristes ont pu faire ample et aisée moisson de faits, de vieilles attitudes superstitieuses dans les diverses provinces du terroir français ; pas seulement dans les régions rurales mais, fort longtemps, dans les bourgs et cités. Notre ami Claude Seignolle relate ainsi une coutume qui existait encore à Toulon, dans les quartiers populaires, au début du XXe siècle ¹⁰ : « Si on a un rival, il faut, pour le détacher de votre amoureuse et la faire revenir à soi, déposer devant sa porte un cœur de veau piqué d'épingles. Ce procédé est également efficace pour cesser toutes rivalités entre belle-mère et belle-fille. »

Il suffit de lire les journaux pour s'apercevoir qu'il n'est nullement nécessaire d'explorer méthodiquement les campagnes reculées ou d'aller dans de très lointains pays pour constater une active persistance des plus vieilles superstitions magiques. Les croyances les plus fantastiques sont toujours prêtes à renaître, dans les cités comme dans les campagnes.

La liste des affaires contemporaines de « sorcellerie » serait interminable. On y constaterait en fait le même phénomène psychologique que dans les épidémies démoniaques du Moyen Age et de plus tard : la manière dont, à partir de sujets

particulièrement suggestionnables et pouvant eux-mêmes servir, disons de polarisateurs, à des hantises collectives, l'exaltation fantastique fait si volontiers tache d'huile. C'est ainsi que de 1923 à 1926, l'abbé Denoyers, curé de Bombon (en Seine et Marne), sera méthodiquement persécuté ; elles iront jusqu'aux voies de fait, par des femmes hystériques qui se croyaient « envoûtées » par lui.

Donnons aussi ce titre paru dans France-Soir du 16 janvier 1955: «Il avait battu son amie qui l'envoûtait ; quinze jours de prison. » Les prétendues victimes pourront même aller jusqu'au crime !

En 1958, le prédicateur de Notre-Dame, le R.P. Avril, déclarait que Paris comptait plus de sorciers que toute l'Afrique.

En 1970, un auteur constatait¹¹: «Au Moyen Age, ils (les sorciers) étaient cent mille en France. Aujourd'hui, on estime qu'ils sont quatre cent mille aux Etats-Unis. » Tout se passe comme si les bouleversements apocalyptiques de la seconde moitié du XXe siècle favorisaient singulièrement, en fait, la progression des hantises et superstitions de toutes sortes.

Et sans même parler des minorités, anormalement nombreuses¹², qui s'adonnent à l'usage de la drogue.

L'ENVOÛTEMENT DANS LA MAGIE AFRICANO-AMÉRICAINE

Le panorama actuel de l'envoûtement ne serait pas complet si nous ne tenions pas compte de ces cultes magiques africains amenés naguère en

Amérique par les esclaves importés au golfe de Guinée ; cultes qui ont incorporé ce noyau africain primitif à une superstructure religieuse catholique et quelquefois à des apports indigènes indiens des Caraïbes ou d'Amérique du Sud. Il en existe quatre formes, mais dont les deux dernières sont les seules vraiment importantes par le nombre de leurs adeptes : l'*Obeah* à la Jamaïque, la société secrète *Abakua* à Cuba¹³, le *Vaudou*, la *macumba*.

Le Vaudou s'est développé en Haïti, sa véritable patrie ; mais on le rencontre dans les autres îles des Caraïbes et au sud des Etats-Unis, partout en fait où furent implantés les esclaves africains arrachés aux pays du Golfe de Guinée. Le Vaudou haïtien a fait l'objet d'enquêtes approfondies¹⁴.

Des Européens ont pu l'étudier d'une manière directe, y compris dans ses pratiques magiques les moins connues.

Outre l'ouvrage si célèbre de W.S. Seabrook, *L'Île magique*, publié dans les années vingt¹⁵, mentionnons celui de C.H. Dewisme : *Les Zombis ou le secret des morts-vivants*¹⁶.

Quant à la macumba, c'est en somme l'analogue pour le Brésil du Vaudou haïtien. Il s'agit d'un culte magico-religieux qui, au Brésil, fait une bien étrange synthèse entre la magie africaine, la magie indienne et des éléments rituels chrétiens. Ses secrets se sont trouvés connus et révélés, tout spécialement, par deux Blancs (l'un Brésilien, l'autre d'origine yougoslave) : Pedro Me Gregor¹⁷ et Paul Gregor¹⁸, parvenus aux plus hauts degrés de ce culte secret.

Nous laisserons de côté (c'est injuste certes) tout l'aspect religieux du Vaudou et de la macumba pour ne considérer, dans leur côté proprement magique, que notre problème des envoûtements ¹⁹ . Le prêtre (houngan) ou la prêtresse (hounsi) vaudous, comme leurs confrères de la macumba brésilienne, sont particulièrement experts en la pratique des envoûtements de toutes sortes, pas forcément d'ailleurs dans des buts toujours maléfiques, car ces techniques peuvent être utilisées par eux pour des buts bénéfiques, une guérison par exemple. Paul Gregor relate ainsi l'extraordinaire guérison subite de l'ancien président brésilien Goulart, qu'il n'hésite pas, laissons évidemment à cet auteur toutes ses responsabilités dans l'affirmation, à attribuer à l'intervention magique des macumbeiros.

Commençons par les envoûtements disons classiques. Nous pouvons être brefs, car, une fois de plus, on y retrouve à l'œuvre les mêmes croyances, les mêmes principes de la magie. Voici, par exemple, comment le paysan haïtien adepte du vaudou jette un sort à quelqu'un : au bord du chemin sur lequel passera la personne haïe, il dissimule un charme composé de deux chandelles jointes en forme de croix puis piquées d'épingles.

Citons aussi le si macabre secret utilisé par certains sorciers vaudous : ils enterrent une chemise de la personne visée dans la bière d'un mort ; au fur et à mesure que le cadavre s'y décomposera, le malheureux se trouverait envahi par une affreuse et progressive corruption de son sang et de sa chair. On aura reconnu là un exemple particulièrement significatif, impressionnant, du si vieux principe

magique de la sympathie analogique : ce qu'on fait subir au support volé à un sujet, celui-ci est censé l'éprouver dans son corps.

Naturellement, il existe, et c'est une belle source de profits pour les magiciens vaudous (comme pour leurs collègues de la macumba brésilienne), des contre-sorts, dont les plus efficaces seraient, en Haïti, les paquets-congo.

Dans une note plus badine, signalons que beaucoup des grandes équipes brésiliennes de football ont leur macumbeiro attitré, chargé d'apporter son soutien magique pour assurer la victoire de l'équipe.

Il existe dans le Vaudou haïtien une croyance qui s'est trouvée popularisée, entre les deux dernières guerres mondiales, par le cinéma d'épouvante : les magiciens auraient la possibilité d'animer des cadavres pour faire de ces enveloppes passives, dénuées de toute volonté, des zombis, auxquels on pourra faire accomplir n'importe quelle tâche. Comme ces cadavres, animés d'une vie automatique par magie, seraient, dit-on, principalement utilisés pour accomplir de durs travaux agricoles, les Haïtiens les nomment volontiers zombis-jardin. Il ne faudrait pas croire cette croyance fantastique limitée aux masses illettrées et superstitieuses. Si nous ouvrons le Code criminel de la République d'Haïti, nous y trouvons cet article 248 : « Sera aussi qualifié d'attentat meurtrier tout usage fait, contre les personnes, de substances qui, sans amener la mort, déterminent un sommeil léthargique plus ou moins prolongé. Et le fait d'enterrer la personne à qui de

telles substances auront été administrées sera tenu pour meurtre, quel qu'en soit le résultat. »

Peut-on croire aux zombis ? Il est évidemment très facile de hausser les épaules, en faisant remarquer non seulement l'évidente impossibilité biologique du fait mais en montrant le caractère tout à fait fantastique et imaginaire de nombreux cas, soit disant authentiques, de « morts-vivants. » C'est le cas pour l'histoire célèbre, qui se serait déroulée au printemps 1918, des zombis de Ti-Joseph. Celui-ci (c'est Seabrook qui en relate l'histoire) était, à la fois, un magicien vaudou très puissant et un propriétaire rapace, désireux d'exploiter ses terres par de nombreux travailleurs qui ne lui coûteraient pratiquement rien. Et, justement, les nombreux zombis fabriqués par ses soins accomplissaient, pour une nourriture minime, toutes les tâches les plus dures. Malheureusement, il se produit, un beau jour, une catastrophe : l'épouse de Ti-Joseph achète des tablettes de pistaches pour les donner aux « morts-vivants » qu'elle avait amenés avec elle au bourg. Or, elle avait oublié que ces tablettes étaient salées. Résultat : tous les « morts-vivants » se mettent en marche somnambulique et vont dare-dare réintégrer leurs tombes ! On ne peut évidemment croire à la réalité de tels « faits » ; notons, en passant, ce rôle du sel qui aurait (dit-on) la propriété de changer les zombis en vrais cadavres. Dans toutes sortes de superstitions, on retrouve ce rôle décisif attribué au sel ²⁰.

Pourtant, il est possible d'expliquer rationnellement (en laissant de côté toute possibilité d'animer magiquement un corps à l'aide de son

remplissage par des énergies subtiles) la production de zombis.

N'oublions pas que les sorciers haïtiens sont, comme tous leurs confrères d'Afrique noire particulièrement experts en une connaissance précise des propriétés physiques et psychiques de tout un arsenal de complexes préparations végétales. Or, on parle à Haïti de l'existence d'une plante dite tuer-lever, car le suc préparé à partir d'elle serait doté de ce double pouvoir : donner d'abord au sujet l'apparence de la mort et puis le ranimer ; toute sa conscience ayant été détruite, étant à l'état passif d'un simple cadavre animé, le sorcier lui fera accomplir tout ce qu'il souhaite.

Dans l'île d'Haïti, où règne (rappelons-le) une chaleur tropicale, les cadavres sont le plus souvent enterrés au bout de vingt-quatre heures ; ce qui augmente donc beaucoup les possibilités d'obsèques prématurées, tout spécialement dans les districts ruraux très reculés où le décès peut encore échapper assez souvent à un constat médical. Il est donc possible que des sorciers aient accompli, et accomplissent, l'action, vraiment démoniaque, consistant à transformer un homme en une lamentable enveloppe corporelle désormais privée de toute volonté autonome, vrai cadavre animé.

BILAN

L'erreur totale serait de croire nos contemporains devenus au XXe siècle imperméables aux attitudes superstitieuses. On en constate la

perpétuation plus vivace que jamais, aux divers degrés de l'échelle sociale et malgré les progrès de l'instruction publique.

Loin d'avoir disparu, la magie, l'occultisme, la sorcellerie ont toujours leurs adeptes, tout aussi fervents et convaincus que leurs ancêtres et devanciers²¹. Quant aux hommes et aux femmes qui demeurent à l'écart d'une adhésion active aux pratiques magiques, ils n'en sont que plus susceptibles de tomber, un jour ou l'autre, sous l'emprise de mauvais mages ou illuminés.

On sait l'extraordinaire ascendant qu'avait pris un Raspoutine sur la cour impériale de Russie ; et il serait par trop facile de rendre compte de tels faits en disant que seuls des êtres particulièrement faibles en seront victimes. Ça et là, une « affaire » sensationnelle alerte le grand public sur l'ascendant, apparemment sans limites, que peuvent acquérir sur les autres, pour une cause fréquemment perverse, hélas ! Des personnages dotés d'un magnétisme personnel (c'est le terme consacré) particulièrement intense. On l'a constaté lors du sanglant massacre, le 9 août 1969, de l'actrice Sharon Tate (épouse du metteur en scène Polanski) et de quatre autres personnes, dans une somptueuse villa de Californie, par la « bande » de Charles Manson. L'extraordinaire n'était pas en effet ce quintuple crime (les annales judiciaires ont connu, hélas ! bien des massacres de ce genre, dont certains plus atroces encore) ni l'illuminisme sanguinaire de Manson mais le fantastique ascendant acquis par celui-ci sur tous les membres de sa « famille », plongés par lui dans une véritable transe hypnotique. Cet illuminé de trente-

quatre ans était bel et bien parvenu à réduire ses disciples féminines en esclavage, à leur faire accomplir tout ce qu'il demandait ; le maître, « au-dessus des lois et guidé par voie divine », avait acquis une telle domination psychique sur sa « famille » que cet ascendant subsistait (on l'a constaté) longtemps après l'ouverture du procès²².

Nous comprenons bien la remarque que nombre de lecteurs nous ferons : la domination d'un être tel que Manson ne s'exerce que sur des âmes faibles, en l'occurrence sur les jeunes écervelées (droguées au surplus) capables de succomber au premier homme suffisamment viril et dominateur pour leur en imposer. Pourtant, des faits analogues se constateraient à propos d'hommes ou de femmes n'ayant présenté, eux, aucun signe de faiblesse psychologique. Il est bien connu que, lors de soudaines circonstances cataclysmiques, le mince vernis de politesse et d'amabilité peut se trouver brusquement submergé chez beaucoup ; on sait aussi qu'il existe des sujets qui ne se trouvent empêchés de commettre délits ou crimes que par une salutaire peur du gendarme. Bien mieux (si l'on peut dire), des meneurs seront capables, en déchaînant le fanatisme, d'engendrer d'atroces conduites criminelles chez des individus décents qui croiront en toute bonne foi obéir à des impératifs suprêmement nobles, supérieurs. Dans *Torquemada*, Victor Hugo donnait un portrait, fort impressionnant, du fanatique appliqué à « brûler les corps pour sauver les âmes » ; mais on pourrait généraliser ce portrait à tous les exaltés qui, au cours

de l'histoire, ont tué et massacré au nom des plus nobles causes.

Prenons le cas des camps d'exterminations hitlériens. S'il se trouvait naturellement dans le personnel l'habituelle proportion de sadiques tortionnaires donnant libre cours à leurs penchants, il s'y mêlait aussi des hommes accomplissant le même « travail » (si l'on peut dire)... par idéalisme. En œuvrant pour l'élimination des juifs et autres « corrompueurs de la pureté germanique », ils se mettaient dans l'état d'âme d'enthousiastes patriotes, tout voués à leur « devoir », à leur « mission » sacrée.

Tout se passe comme s'il était possible, en sachant bien s'y prendre, de conditionner à volonté l'homme isolé ou en groupe, de le manier, voire de le chauffer à blanc, pour l'accomplissement d'actes dont il serait incapable dans des circonstances normales. Il faudrait méditer à ce propos cette remarque de Jean Ferniot sur l'état de complète suggestibilité où se trouve tout conglomerat humain subitement plongé dans des circonstances dramatiques : « Dans cette masse humaine soumise à toutes les attentes, physiques et sociales, la moindre étincelle provoque une explosion qu'on appelle crime à l'échelle de l'individu ou émeute à l'échelle du groupe [...] »

Mais qu'est-ce au fond que l'envoûtement ? L'emprise (individuelle ou collective) d'un psychisme sur un autre. Il y aurait donc lieu, et ce sera notre troisième partie, de nous interroger sur l'efficacité non seulement des pratiques traditionnelles d'envoûtement mais sur celle des

moyens modernes par lesquels il s'avère bel et bien possible d'agir à volonté sur les âmes. Les méthodes modernes de propagande, de publicité, de mise en condition des esprits, ne seraient-elles donc pas une forme spéciale, et pas forcément la moins redoutable aujourd'hui, d'envoûtement ?

Notes des bas de pages du chapitre VI

1. *La croyance à la magie au XVIIIe siècle en France*, 1925.
2. Traduction française rééditée chez Guy Le Prat, Paris.
3. La chair du porc est, dit-on, celle qui se rapproche le plus de la chair de l'homme.
4. Qui sauve le héros du livre dans la plongée dans le satanisme.
5. Cf. Oswald Wirth, *Stanislas de Guaita*, Editions du « Symbolisme ».
6. *L'abbé Boullan*, Chacornac, 1927.
7. Un officier d'artillerie.
8. Voir son livre *les États profonds de l'hypnose*.
9. Fondateurs de l'École de Magnétisme
10. Le Folklore de la Provence, p. 145.
11. Georges J. Demaix, *Les esclaves du Diable*.
12. En 1970, huit millions d'Américains fument de la marijuana.
13. Le régime castriste lutte contre ce culte magique.
14. Voyez les ouvrages de Milo Rigaud chez Niclaus.
15. Seabrook était l'un des amis du « mage » Aleister Crowley.
16. Paris, Bernard Grasset, 1957.
17. *La Lune et les deux montagnes*, Albin Michel, 1971.
18. *L'envoûtement érotique dans la macumba*, Paris, Ed. Paul Sebesen, 1964.
19. Le rite *Petro* est plus directement orienté vers la magie.
20. Lors du sabbat les nourritures ne devaient pas être salées.
21. On assiste à une résurrection des vieux cultes magiques païens.
22. *Les esclaves du Diable*, G. J. Demaix.

TROISIEME PARTIE

L'efficacité des envoûtements

I

L'ENVOÛTEMENT « CLASSIQUE »

RAPPEL DU MÉCANISME DE L'ENVOÛTEMENT

Nous avons vu que l'envoûtement, cette véritable technique d'action à distance sur un sujet, met en jeu le si vieux principe d'analogie (cette loi fondamentale de toute magie) : à l'aide d'un substitut matériel (la statuette notamment) « chargé » de la vitalité du sujet, on fait subir à celui-ci l'action qu'il serait impossible de l'obliger à faire, (s'enflammer d'amour pour l'être non désiré ou lui infliger les sévices : souffrances diverses, mort lente ou rapide) qu'on ne pourrait accomplir sans tomber sous le coup des lois ou de ce qui en tient lieu dans la communauté . C'est cette notion *d'action possible à distance* qui est fondamentale pour étudier le mécanisme de l'envoûtement. C'est aussi par cette caractéristique que l'envoûtement se trouve si fermement nié par les savants rationalistes.

Agrippa, l'auteur de la *Philosophie occulte*, constatait : « L'homme a du magnétisme en lui-même. »

Et, dans les ouvrages modernes traitant des techniques de l'envoûtement, on retrouverait encore et toujours ce vieux principe : l'être humain émet et reçoit (les influences sont réciproques) des vibrations subtiles. Ces vibrations, ne serait-il pas possible de les envoyer à autrui malgré la distance? Tel est du moins ce que l'envoûteur se prétend capable d'accomplir ; il réaliserait ainsi à distance ce que l'hypnotiseur ou le magnétiseur réalise sur un sujet. Jules Bois (célèbre journaliste de la Belle Époque, ami de Huysmans), pouvait ainsi écrire : « En somme, l'envoûtement serait du magnétisme ritualisé. »

Aujourd'hui encore, il est fréquent d'entendre relater des histoires fantastiques (invérifiables en bien des cas, malheureusement) qui attesteraient l'efficacité des vieilles pratiques d'envoûtement. Voici l'une d'elles, à nous relatée au cours de l'hiver 1969 (sans nous donner les références précises que l'on serait en droit d'exiger) et qui a le mérite, bien rare certes en de tels cas, de n'être pas dénuée d'humour. Un « mage » professionnel de Paris, originaire des Antilles françaises, devait passer en justice, avec bien peu de chances de gagner son procès, ses adversaires étant deux inspecteurs de police. Le matin même où le mage doit être jugé, ceux-ci (qui habitaient des domiciles séparés, précisons-le) sont pris tous deux d'une incoercible somnolence et ne se réveilleront que bien après l'audience; les magistrats, indisposés par l'absence des deux plaignants, donnent raison au mage.

Dans ses *Enchantements sur Paris*¹, notre ami Jacques Yonnet relate une histoire vraiment extraordinaire. Il avait donné à un ami une poupée

d'envoûtement trouvée lors d'une exploration du lit souterrain de la Bièvre (près des Gobelins) ; celui-ci commit l'imprudence de coller, en guise de perruque, des cheveux pris à sa fillette. Résultat : celle-ci, saisie par une maladie atroce et inexplicable, ne sera sauvée que par le recours m'extremis à un exorciseur particulièrement habile, que Yonnet devra aller chercher personnellement dans la campagne angevine.

Il serait facile d'aligner un nombre impressionnant de tels faits anciens ou récents, invoqués par l'occultisme pour « prouver » l'efficacité des pratiques d'envoûtement.

A vrai dire, une objection se présente tout de suite. Si quelqu'un déteste furieusement un homme, s'il désire une femme qui s'est refusée à lui, il pourrait donc (si nous comprenons bien) réaliser son souhait, soit par lui-même, soit, s'il n'a pas suffisante confiance en ses possibilités, en faisant appel (moyennant finance) à un professionnel de la magie ? Si cela était le cas, nous nous trouverions assurément dans un monde qui dépasserait toutes les limites concevables de l'absurdité et de l'horreur, un monde où nulle liberté n'existerait plus.

Notre ami René Laroque remarquait ² : « Les criminels sont ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas réussi à sublimer, à civiliser leurs tendances, à les adapter à la vie en société. »

Mais, alors qu'il faut se féliciter du frein salutaire apporté par la peur du gendarme, on ne comprend que trop ce qui se produirait si les techniques d'envoûtement étaient dotées d'un effet infallible sur autrui ; car elles constitueraient un

véritable anneau de Gygès, procurant à n'importe qui la faculté de commettre ou faire commettre des crimes à distance, dans l'assurance d'une totale impunité.

Comment les occultistes tenteraient-ils de répondre à cette objection ? Ils nous feraient observer, tout d'abord, que, de même qu'on ne s'improvise pas charpentier ou violoniste, la réussite d'un envoûtement nécessite d'acquérir une complète maîtrise de la technique ; rares, bien rares seraient donc les magiciens susceptibles d'y arriver.

Ensuite, il faudrait tenir compte de tout l'ensemble des circonstances, des conditions favorables à une réussite.

Enfin, il y aurait les immenses dangers qui guetteraient l'envoûteur insuffisamment expert en son art ou qui se heurterait à quelqu'un trop puissamment protégé contre des attaques magiques. Dans ce cas, en effet, il se produirait, dit-on, un redoutable effet de boomerang : par le mécanisme du *choc en retour* (c'est l'expression consacrée), les vibrations subtiles reviendraient, avec une force décuplée, à l'opérateur qui les enverrait. On invoque à ce propos toute une série d'histoires fantastiques où l'on voit, toujours sans références, l'envoûteur tomber affreusement malade, voire être *tué sur le coup*.

On dit aussi que, si la victime découvre le vout et sait comment s'y prendre pour le détruire sans dommage, non seulement, elle sera libérée mais que l'envoûteur se trouvera inexorablement frappé par le plus terrible des chocs en retour.

Ce qui est le plus extraordinaire à notre point de vue, c'est bien l'extraordinaire pérennité des techniques d'envoûtement. Ce fait a beaucoup frappé tous les spécialistes. Citons cette remarque de Jean Sénus ³ sur les figurines d'envoûtement : « Elles se ressemblent, parce que les rites d'envoûtement sont partout semblables, qu'à travers les siècles on a cru, comme d'ailleurs dans tous les pays, à l'efficacité certaine de telles formules consacrées [...] »

Mais serait-il bel et bien possible de découvrir des faits objectivement constatables et qui attesteraient de l'efficacité des pratiques d'envoûtement ?

RÉALITÉ OBJECTIVE DES ENVOÛTEMENTS

On prête aux magiciens et sorciers la réussite de toutes sortes d'actions extraordinaires. Certains pourraient, dit-on, ainsi brûler un arbre en le fixant, ou tout au moins y faire des entailles plus ou moins profondes. Nous nous souvenons avoir vu, en 1947, une double marque de brûlure sur le tronc de l'imposant *Chêne des Missions*, dans la forêt de Meudon, qui constitue encore (avec son cercle de petits dolmens) un lieu favori pour des opérations magiques. De tels faits ne prouvent évidemment pas à nos yeux la réalité des pouvoirs surnaturels qu'ils sont censés attester.

Entre les deux guerres mondiales, des journalistes affirmèrent que le grand parfumeur Coty avait péri victime de l'implacable vengeance d'une

société secrète qui groupait des sorciers capables de brûler des arbres par le regard.

Durant des siècles, les hommes ont cru à la possibilité surnaturelle de causer toutes sortes de maux, de souffrances physiques et la mort elle-même, par envoûtement. Aux yeux de Paracelse et de ses disciples, nul doute n'était possible : il existait, disaient-ils, une catégorie spéciale de maladies (la médecine spagyrique lui donnait le nom d'*ens magiae*) dont la cause est magique ; et ces médecins hermétistes ne faisaient que s'insérer ainsi dans une croyance ancestrale, qui s'est d'ailleurs perpétuée jusqu'à nos jours.

Qu'en penser donc ? Jusqu'à l'avènement des méthodes modernes de diagnostic et d'analyse, il faut reconnaître que certaines morts, à l'allure apparemment inexplicable, avaient tout pour exciter les soupçons.

Voici un homme qui, jusque-là en parfaite santé, se met à maigrir à un rythme de plus en plus rapide, devient un lamentable squelette. Jusqu'à l'invention de la radiographie, le médecin se trouvait incapable de déceler des tumeurs profondes, à l'effet lent ou rapide.

Voici une personne qui, brusquement, s'affaisse dans la rue et dont le cœur cesse tout d'un coup de battre. « C'est étrange ! » ne manquait-on pas de constater. Pendant de nombreux siècles, on ne connaissait en effet aucun moyen de prévenir nombre d'affections cardio-vasculaires ; on n'en pouvait connaître que les symptômes, et lorsqu'il était trop tard.

Il est aussi une maladie qui ne pouvait manquer de paraître « surnaturelle » à beaucoup : la leucémie, si difficilement explicable avant la découverte des méthodes d'analyse microscopique du sang. On voyait un être jeune, en pleine force, dépérir inexorablement, sans qu'on pût découvrir la moindre cause tangible à cette « maladie de langueur » ou « anémie pernicieuse. »

Mais revenons à notre époque, où les confusions médicales ne sembleraient pourtant guère probables.

Les occultistes n'en continuent pas moins à nous affirmer avec force qu'il serait bel et bien possible de rendre un être malade, voire de le faire mourir par envoûtement (nous en sommes, pour le moment encore, à l'envoûtement de haine ; nous aborderons tout à l'heure les problèmes de l'efficacité de la magie amoureuse).

Malheureusement, il n'est pour ainsi dire jamais arrivé de pouvoir nous trouver devant un cas vraiment précis d'envoûtement de haine. Le sceptique serait toujours en droit de poser à l'occultiste la question préalable : y aurait-il vraiment certaines caractéristiques qui permettraient, à elles seules, de reconnaître au prime abord qu'une maladie est vraiment d'origine « magique » ? On penserait certes volontiers à un envoûtement devant des symptômes vraiment « étranges » (comme les sueurs de sang de Charles IX à l'agonie) ; mais un tel critère semblerait bien vague. On penserait volontiers aussi aux cas pour lesquels les médecins se montrent inexplicablement désarmés, mais nous

ferions observer que cela survient, hélas ! Sans qu'il soit nécessaire d'invoquer le surnaturel.

Est-ce à dire qu'il faille traiter à la légère l'action des envoûteurs à travers les âges, jusqu'à nos jours encore ? Certes non. Mais il semble tout à fait possible d'expliquer scientifiquement (estimons-nous) le mal qu'ils seraient capables d'accomplir.

Nous avons vu combien, en de nombreux cas, la limite se trouvait difficile à établir entre l'envoûteur proprement dit et l'empoisonneur. Dès le stade des sociétés archaïques on constate des liens étroits entre la magie maléfique et l'art des poisons. Les sorciers n'ont nullement attendu l'essor de la chimie moderne, ni même les travaux des alchimistes, pour se montrer experts en la préparation de poisons fort variés. A défaut d'une efficacité des procédés magiques, on voit combien, grâce à un arsenal très varié de poisons, il se trouvait possible de nuire à son prochain !

Il existe des poisons administrés par voie buccale ou par simple mise en contact avec la peau des victimes. Il en est qui procurent une mort rapide ou, au contraire, d'atroces et lentes souffrances.

Il y en a qui détruisent la conscience du sujet, qui le rendent fou furieux. On n'a que l'embarras du choix !

Dans de tels cas, l'efficacité des « envoûtements » se ramènerait donc, somme toute, à celle des poisons ou drogues utilisés contre la victime. C'est ainsi que s'expliqueraient bien des récits fantastiques, y compris les témoignages sur la fabrication de zombis par les sorciers haïtiens.

Mais y aurait-il de véritables envoûtements stricto sensu, non réductibles à l'action des poisons

ou des drogues ? Nous répondrons par l'affirmative, en précisant tout de suite qu'une telle prise de position n'implique pas, tout au contraire, une reconnaissance d'un caractère proprement surnaturel de l'envoûtement.

Il semble que, pour que tout envoûtement soit efficace, il apparaît toujours nécessaire pour le magicien de prévenir la victime (directement ou indirectement) du sort qui l'attend. Vous remarquerez cette nécessité d'un lien psychique préalable établi entre le dominateur et sa victime. Nul résultat ne serait obtenu si cette association psychologique ne se trouvait pas implantée à l'origine entre l'envoûteur et le ou les sujets menacés par lui. Malgré les faits (si difficilement croyables) invoqués pour attester une soi-disant efficacité automatique des envoûtements, cet impératif préalable est impossible à nier. L'envoûtement n'agirait en somme, que lorsque peut s'établir un véritable empoisonnement mental du sujet, qui s'intoxiquera littéralement par la rumination croissante d'images déprimantes, effrayantes, angoissantes. « C'est, la remarque d'Anne Osmont nous semble fort juste, l'image mentale qui est le premier stade de l'action magique bonne ou mauvaise ⁴. »

Loin d'être des rêveurs coupés de la réalité humaine, magiciens et sorciers ont bel et bien pressenti, depuis beaucoup de siècles, les lois courantes du psychisme des sujets influençables, suggestionnables. Ils savaient fort bien, depuis tant de générations, cet inexorable mécanisme psychique : une fois qu'une attitude d'abdication

personnelle, d'anxiété destructrice se trouve bien implantée chez un sujet, le processus se cristallisera en lui, fera boule de neige. Il est bien connu que, dès lors qu'un homme se trouve obsédé par un échec, il s'installera dans une appréhension croissante de nouveaux échecs, dans l'idée déprimante d'une « fatalité » de ces derniers. Cédons à nouveau la parole à Anne Osmont :

« Si vous restez en contemplation devant la potiche que vous venez de casser, cela ne recollera pas la potiche, mais quand vous prendrez la seconde potiche, vous penserez tellement à l'objet brisé que vous tremblerez et casserez celle-ci encore. »

C'est ainsi que s'explique fort bien une réelle efficacité, chez les esprits influençables, du prétendu « nœud de l'aiguillette. » Menacé par le sorcier, un homme ne peut (c'est très fréquent dans les états d'émotivité) honorer son épouse ; voici donc le cercle infernal noué : à chaque nouvel essai de rapports sexuels, le malheureux ruminera l'idée du « nœud de l'aiguillette » infligé par le sorcier, et ce sera l'échec fatal.

Il est bien connu que la peur, que l'anxiété rongent l'équilibre psychophysiologique d'un sujet. L'être particulièrement impressionnable pourra fort bien réaliser, même en l'absence subséquente d'un rituel précis d'envoûtement, la triste prédiction du sorcier qui, d'une voix caverneuse, lui a déclaré : « Tu tomberas très gravement malade le mois prochain. »

Sur les êtres impressionnables, les sorts et sortilèges auront toujours leur effet immanquable, et

sans qu'aucune loi « surnaturelle » ne soit ici mise en cause.

L'envoûteur sait fort bien terroriser ses victimes avec méthode, les installer dans cet état (si bien connu des psychanalystes) où elles vivront dans l'anxiété constante tout en se montrant incapables de rompre la chaîne inflexible nouée entre une volonté forte et sa victime passive.

On nous relatait le cas suivant, très significatif : celui d'une femme menacée tous les jours au téléphone, depuis de nombreux mois, par un mage lui annonçant des souffrances terribles, prélude d'une mort atroce, mais la victime ne pouvait s'empêcher d'attendre, chaque jour, l'instant (toujours le même) où retentirait la sonnerie fatidique.

On dit (volontiers) que « le malheur appelle le malheur. » C'est tout spécialement vrai dans le cas des envoûtements de haine, qui font boule de neige, pour peu que le sujet ait eu le malheur de se laisser complètement accrocher par la volonté forte désireuse de lui nuire. Voici un homme qui, menacé de maladie et de mort par l'envoûteur, finit par voir sa santé fortement ébranlée. Résultat : son travail s'en ressent beaucoup, et la gêne financière s'installe au foyer. L'atmosphère familiale devient tendue, et la discorde s'installe entre le mari et la femme. Devant l'accumulation des épreuves et soucis, la santé de cet homme devient encore plus mauvaise. C'est le cycle infernal !

En somme, le véritable secret de l'efficacité des envoûtements classiques serait, tout bonnement, celui-ci : l'ascendant des âmes fortes sur les volontés

faibles. On sait le rôle joué, c'est une observation banale de la vie courante, par l'intimidation, la domination que certains êtres savent exercer sur leurs semblables, soit par don inné soit à la suite d'un entraînement approprié. Eh bien, c'est cela qui, sous une forme impressionnante, se produit pour les envoûtements. C'est cela qui fait leur efficacité.

L'envoûteur, c'est toujours un être psychiquement fort, dominateur, d'une lucidité d'acier. Les témoignages s'accordent même à le considérer comme capable de garder son complet contrôle de soi-même dans les circonstances où le commun des mortels se trouve être le jouet de la situation. C'est ainsi que certains magiciens deviendraient capables, nous est-il affirmé, d'utiliser à leur profit, pour la projeter, l'énergie mise en action par les contacts sexuels. Voici, par exemple, ce que nous affirme le magicien contemporain Sabazius, dans un traité méthodique publié à Paris en 1937 ⁵ : «Pendant toute la durée de l'acte sexuel accompli d'une façon spéciale et dans des postures particulières, et surtout à la fin, l'opérateur devra tenir son regard fixé sur l'image en formulant à voix basse le vœu qu'il désire voir réalisé ; l'énergie sexuelle qui ébranle son être amplifie et accroît prodigieusement sa puissance de projection psychique et une telle opération, répétée si possible aux heures planétaires bénéfiques ou maléfiques de la personne à envoûter selon la méthode cabalistique [...] réussit en général. »

Pourrait-on néanmoins penser que, si l'essentiel pour une pleine efficacité des pratiques d'envoûtement réside dans cette emprise d'une

volonté forte sur une ou plusieurs volonté faibles, le praticien n'utiliserait pas, pour mettre au point sa technique, une connaissance précise des vibrations magnétiques (bonnes ou mauvaises) ?

Il n'est nullement absurde de l'admettre. Il semble incontestable que, de même qu'il existe un rayonnement subtil mais palpable des êtres sages et bienveillants (sans même parler des maîtres spirituels et des saints), l'inverse existe aussi : on se sent volontiers mal à l'aise en présence d'un sujet mauvais et dominateur tout à la fois. Comme l'amour, la haine émane ses vibrations subtiles mais puissantes. C'est sans doute d'une constatation de ce fait magnétique banal que naquirent, à l'origine, toutes sortes de superstitions sur la prétendue efficacité du « mauvais œil », sur la manière dont l'atmosphère elle-même pourrait se trouver atteinte, corrompue par ce véritable empoisonnement magnétique.

Il semble vraisemblable, au surplus, que l'association d'un lieu à des actes mauvais, à des scènes atroces (tortures, massacres) peut faire que des sujets sensibles s'y sentiront mal à l'aise. On pourrait alors parler, si cela est possible, d'un véritable processus d'« envoûtement », involontaire cette fois, exercé par des lieux, paysages ou objets magnétiquement chargés lors de circonstances tragiques.

L'envoûteur saura aussi tenir compte des rythmes temporels susceptibles de favoriser le conditionnement psychique de ses victimes. C'est ainsi que, pour opérer, il choisira une heure précise, le soir par exemple. Par cette répétition régulière, il

visera à obtenir une intériorisation croissante du processus chez le sujet ; ou, en parlant d'une manière que nous essaierons de rendre plus scientifique, à favoriser la mise en branle d'un inexorable mécanisme d'autosuggestion. Mais ne pourrait-il exister, et nous toucherions là sans doute à l'aspect le plus redoutable de l'envoûtement, une méthode efficace permettant d'implanter à distance des images chez le sujet envoûté ?

Citons encore Anne Osmont : « Mais, dans le cas où l'on ne pourrait pas se procurer ces parties détachées de l'être visé, la forme a déjà, par elle-même, par le seul fait de la ressemblance, de grandes possibilités de transmission. »

« Les êtres capables de dominer les autres auraient donc (c'est partie intégrante de leur rayonnement magnétique sur autrui) la possibilité de transmettre, d'implanter chez un sujet les images mentales susceptibles de le faire agir de telle ou telle manière, en réponse à ces « signaux ».

LES ENVOÛTEMENTS SEXUELS

A propos des envoûtements sexuels, nous retrouverions la même loi générale : celle de l'emprise normale d'une volonté forte sur le psychisme des sujets faibles. Très significatives à cet égard, ces paroles de Susan Atkins, l'une des complices de Charles Manson, alors qu'elle venait d'être arrêtée : « Il (Manson) ne m'a rien donné d'autre que de l'amour, mais un amour complet. Il a répondu à toutes les questions que j'avais à l'esprit.

Dès que je l'ai vu, je suis tombée amoureuse de lui. Charly c'était moi, et moi j'étais Charly. »

Il existe des personnes dotées d'un puissant, d'un irrésistible magnétisme sexuel. Fréquemment, celui-ci sera certes lié à une réelle beauté physique, mais ce ne sera pas toujours le cas. On parle volontiers de ce qu'un dicton populaire nomme « la beauté du diable » : c'est, justement, l'attraction irrésistible, l'incroyable fascination qu'exerce un homme ou une femme au physique quelconque, voire très ingrat. L'histoire en a connu maints exemples.

Mais revenons aux envoûtements : serait-il vraiment possible de forcer un être récalcitrant à éprouver le furieux désir sexuel de la personne dont il ne voulait d'abord absolument pas entendre parler ? Peut-on obliger quelqu'un à vous aimer, bon gré mal gré ?

Les traditions et légendes de tous les peuples, en Orient comme en Occident, font certes état de philtres d'amour à l'efficacité automatique. Mages et sorciers, aujourd'hui encore, se prétendent à même de réussir des envoûtements d'amour.

Que trouve-t-on dans les philtres d'amour ? D'une part, nous retrouvons vraiment toujours ce principe fondamental de toutes les actions magiques : conditionner le sujet tout entier en partant de quelque chose directement émané de lui (de la semence masculine ou du liquide menstruel, selon les cas) ; d'autre part, des substances aphrodisiaques variées.

Durant de nombreux siècles, on a fait usage d'un nombre impressionnant de recettes (populaires

ou savantes) destinées à exacerber, à prolonger, à multiplier le désir et les jouissances sexuelles. On attribuait un effet aphrodisiaque tout à fait irrésistible à la ((poudre de licorne » (obtenue, en réalité, à partir de la défense torsadée du narval, un cétacé), à la racine de ginseng (que les riches Chinois sur le retour achetaient à prix d'or), à l'hippomane (c'est-à-dire à une substance gélatineuse qui se trouve sur le front des poulains nouveau-nés ou qui coule de la vulve des cavales en rut).

Citons aussi la trop fameuse poudre de cantharide. Mais il est nombre de préparations aphrodisiaques bien moins célèbres : dans certaines campagnes par exemple, l'omelette aux orties passe pour déchaîner le désir masculin .

Mais, s'il existe effectivement (la médecine le reconnaît) des préparations aux puissants effets aphrodisiaques, ce qui ne va d'ailleurs pas sans danger pour l'être qui en fait de trop fréquents usages, comment expliquer le caractère sélectif de l'envoûtement d'amour : ce fait qu'une femme s'enflammera irrésistiblement pour un certain homme ; celui qu'un homme brûlera pour une femme et non pas n'importe laquelle pourvu qu'elle soit suffisamment attirante? C'est là qu'il serait permis d'être quelque peu sceptique.

On invoque volontiers à propos de certaines réussites amoureuses bien étonnantes à première vue (une jeune fille merveilleusement belle et riche s'enfuyant avec un homme laid et sans ressources ; un homme jeune et séduisant qui tombe subitement amoureux d'une femme d'âge mûr au physique

ingrat) la possibilité de véritables envoûtements érotiques.

En fait, il suffit d'être quelque peu familiarisé avec la si complexe et déroutante psychologie des attirances sexuelles, pour s'apercevoir qu'il n'est nullement nécessaire en pareils cas d'invoquer des interventions surnaturelles magiques. Toutes sortes d'éléments entrent en scène, et d'autant plus « étranges », « illogiques », que les êtres humains qui y succombent seront plus éloignés de la simple animalité.

Laissons de côté les « envoûtements » réussis qui ne seraient en fait que des formes de menaces, de chantage : une femme pourra céder à un individu qui lui répugne parce que, tout bonnement, elle en a peur. Laissons de côté aussi les sujets qui recherchent des partenaires en accord avec leurs déviations ou perversions sexuelles.

Dans les cas normaux d'attirances qui semblent paradoxales, toute une série d'éléments, volontiers ignorés par les perspectives « de bon sens », interviendront. Il y a, par exemple, le fait que certains êtres ne sont vraiment fascinés, du point de vue sexuel, que par un « certain type » d'homme ou de femme ; constatation bien marquée par l'adage populaire sur la « chaussure à son pied ». Il y a aussi les images spéciales qui seront associées, pour certains sujets, à la sexualité proprement dite, éléments adventices que le « bon sens » jugerait volontiers ridicules, mais qui n'en jouent pas moins leur rôle dynamique dans certaines attirances sexuelles : cas de l'homme qui désire que sa partenaire mette des bas noirs ; cas de la femme qui

perd toute résistance devant un homme en uniforme... Pour beaucoup d'êtres, l'acte sexuel ne pourra exister qu'agencé, ordonné, déployé en un véritable rituel magique. D'où les chances immédiatement accordées à qui se prêterait au jeu !

Il faudrait aussi tenir compte, pour envisager avec pertinence le problème de l'efficacité des envoûtements d'amour, des moyens indirects, qui ne seront pas forcément les moins efficaces pour séduire un être. Il existe bel et bien des hommes (le cas inverse est signalé aussi) parvenus à séduire une femme par leur adoption méthodique des goûts, des passions, voire des « dadas » de celle-ci.

Mais revenons à notre question fondamentale : oui ou non l'envoûtement d'amour existe-t-il ? Oui certes (il suffit, répétons-le, de voir les annonces qui paraissent dans les journaux). Est-il pour cela efficace ? C'est une autre affaire ! Nous avouons même être plutôt sceptiques en la matière. Il suffit d'ailleurs de penser à ce qui arriverait si les envoûtements sexuels réussissaient à tout coup : une possibilité pour n'importe qui, moyennant la connaissance détaillée des procédés à suivre ou (à défaut) en rétribuant les services d'un « mage » professionnel, de séduire quiconque lui ferait envie. Nous ne pensons pas que s'il en était ainsi, la crainte du choc en retour suffirait vraiment à écarter les tentations trop fortes ¹

Toute l'efficacité (si elle existe) de l'envoûtement sexuel consisterait sans doute à implanter chez un sujet des images obsessionnelles (centrées autour de l'être cherchant à imposer son amour) dont l'accumulation finirait par procurer la

victoire à l'émetteur. Mais avec le risque d'une forme spéciale de choc en retour : les images obsessionnelles, si elles « glissent » sur le sujet à envoûter, reviendraient alors à l'envoyeur.

C'est le mécanisme qu'Anne Osmont avait en vue lorsqu'elle écrivait ces lignes 16 : « Croyez-vous avoir joué avec le feu sans vous brûler les doigts ? C'est impossible. Vous aurez peut-être réussi à imposer votre pensée à l'être cher mais ce dont vous pouvez être sûr, c'est que vous vous êtes imposé bien plus fortement à vous-même l'image de l'autre. »

On cite assurément des cas de sujets qui, s'étant entraînés à visualiser à heure fixe et suffisamment longtemps l'être désiré, auraient vu la victoire leur sourire finalement. Mais, scientifiquement parlant, pourrait-on y voir une preuve irréfutable de l'efficacité des pratiques d'envoûtement d'amour ?

Tout au plus serions-nous ramenés encore à ce mécanisme primordial (nous l'avons déjà constaté) dans l'envoûtement : intensifier le pouvoir de visualisation. Si l'envoûtement peut sembler efficace, c'est par ce biais, pourrions-nous affirmer sans hésitation.

Mais qu'en est-il des techniques modernes qui pourraient être rangées, à bon droit selon nous, dans les procédés d'envoûtement ?

Notes des bas de pages du chapitre I

1. Denoël éditeur, 1954.
2. *Magie et sexualité*, p. 245.
3. *Dans les pas du diable*, Paris, Les deux sirènes, 1946, p. 24.
4. *Envoûtements et exorcismes*, p. 91.
5. *Envoûtements et Contre-envoûtements*, p. 58.

II

LES «ENVOÛTEMENTS MODERNES»

Quelle est donc la définition générale de l'envoûtement, abstraction faite des procédés mis en œuvre ?

C'est, nous l'avons vu, l'art de forcer un sujet récalcitrant à subir passivement la volonté de l'opérateur.

Si cette action se réalise en passant d'un « mage » à sa victime, celle-ci peut fort bien (nous l'avons remarqué aussi) être collective.

Mais, dans le monde moderne, ne voyons-nous pas des individus ou (bien plus souvent) des groupes, des collectivités avoir précisément pour but fondamental de forcer la volonté d'autrui ? C'est pourquoi il ne serait pas du tout exact de déclarer que si, par impossible, les autorités réussissaient à empêcher, que ce soit par des mesures coercitives ou par la persuasion, la pratique avouée ou clandestine des « mages » et envoûteurs patentés (ceux qui mettent des annonces dans la presse hebdomadaire à grand tirage), l'envoûtement n'existerait plus. Au contraire, ne pourrait-on pas constater qu'il apparaît d'autant plus redoutable pour les âmes qu'au lieu de s'appuyer sur de vieilles

recettes « occultes » traditionnelles, il se veut délibérément, résolument « scientifique »? A notre avis, c'est justement quand le nom redouté ou vilipendé ne se trouve même pas prononcé que les envoûtements modernes apparaissent les plus efficaces, les plus redoutables, pour l'individu et pour les groupes.

En allant du plus fort au plus doux, trois degrés dans les techniques d'« envoûtement » propres à notre civilisation mécanisée pourraient être distingués, trois formes ayant elles-mêmes leurs degrés d'intensité : le « lavage de cerveau » ; la propagande ; la publicité.

LE « LAVAGE DE CERVEAU »

Cette expression fut employée pour la première fois, du moins à notre connaissance, à propos des nombreux prisonniers américains (en Corée du Nord et en Chine communiste) qui, après un internement prolongé dans des camps qui étaient loin d'être idylliques, se comportaient, bien longtemps encore après leur retour, en protagonistes fanatiques du système politique, social et économique de leurs adversaires. Ils avaient, littéralement, été retournés comme un gant dans leurs convictions politiques. Certes, on connaît divers cas de sujets se prenant tout d'un coup d'enthousiasme pour une cause contre laquelle ils s'étaient d'abord dressés avec furie ; mais, dans le cas des prisonniers américains revenus de Corée, bien rares furent les vraies conversions, celles appelées à

demeurer durables. Pour la plupart d'entre eux, les convictions communistes implantées par l'endoctrinement finirent par céder au retour à la vie américaine normale.

Qu'est-ce donc que le « lavage de cerveau » ? On peut le définir ainsi : une tentative savante pour dissocier la personnalité du sujet, et implanter en celui-ci des convictions, des attitudes, des réactions complètement différentes, voire même opposées à son ancienne manière de voir les hommes, les choses, les problèmes.

S'agissait-il d'une invention communiste ? Absolument pas. La chose sinon le mot, existait depuis des siècles.

Quelles sont donc les méthodes, les procédés qui permettraient de « vider » aussi complètement la résistance psychique d'un homme, de lui faire accepter avec enthousiasme et fanatisme les convictions, les doctrines, les actes les plus contraires à ses choix antérieurs ?

S'agirait-il tout bonnement d'un usage systématique et habile de la torture ? Il est certes bien connu que, soumis à de terribles souffrances physiques, rares sont les humains (il s'agit alors d'authentiques héros) capables de longtemps tenir le coup. Ce n'est pas d'aujourd'hui, hélas ! que datent les méthodes qui permettent, en torturant et avilissant un être humain, de détruire en lui toute volonté authentique et de l'obliger à « avouer », à affirmer, à professer n'importe quoi. Pour ne parler que du Moyen Age, il y eut l'inique procès des Templiers, sous Philippe le Bel : soumis à des tortures variées, les malheureux moines chevaliers

« avouèrent » les choses les plus énormes (sacrilèges, mauvaises mœurs obligatoires, etc.) par lesquelles on voulait « légitimer » la dissolution de l'Ordre. Les grands procès dits (à juste titre) «préfabriqués », où les accusés admettent sans retenue la réalité de toutes les infamies ne datent nullement du XXe siècle. Du fait même de se trouver devant des êtres emprisonnés, totalement à sa merci, l'accusateur ne se trouvait-il pas dans une situation privilégiée par rapport à ses victimes, lui donnant toutes les chances (sauf résistance physique et morale exceptionnelle) de démolir peu à peu leur volonté ?

Avant l'emploi de la torture proprement dite, l'intimidation et les menaces suffisaient déjà volontiers à faire s'effondrer bien des hommes, sans même qu'il s'agisse nécessairement de douilllets ou de lâches. Les juges du passé connaissaient fort bien la manière dont, en d'assez nombreux cas, il suffisait de montrer à l'accusé les divers instruments qui serviraient à la question et de lui en faire décrire le mode d'emploi par le bourreau pour que le malheureux s'effondre avant même le début des supplices.

Il existe aussi des méthodes qui, sans le recours aux grands sévices, minent efficacement le courage et la résistance des prisonniers dont on veut obtenir des aveux « spontanés » : les interrogatoires interminables et multipliés, dans un éclairage éblouissant ; les réveils répétés à des heures prises au hasard, voire la privation prolongée de tout sommeil ; une nourriture savamment mesurée ou supprimée.

Quant à la torture proprement dite, ce sera la honte des régimes totalitaires du XXe siècle de

l'avoir réintroduite, sous des formes bien différentes, « scientifiques », par rapport au vieil arsenal des supplices médiévaux. Il suffit de songer à l'emploi, devenu si familier à la Gestapo mais qui n'avait nullement été inventé par elle, de l'électricité. Mais on a utilisé aussi des procédés beaucoup plus complexes, qui combinaient la souffrance physique à une désintégration méthodique et progressive des fonctions mentales normales de l'individu. Voici, par exemple, une méthode qui fut utilisée lors de l'atroce guerre civile espagnole, sur des prisonniers politiques auxquels on voulait faire « avouer » leurs prétendus crimes : « Des lampes d'un éclat insoutenable éclairaient la cellule et sui les murs étaient peintes des figures géométriques [...] On réveillait le prisonnier dès qu'il commençait à s'endormir ; avec la fatigue et sous l'éclairage aveuglant, les dessins prenaient un caractère hallucinatoire tel, qu'ils annihilaient toute réaction de défense chez le patient ; celui-ci s'abandonnait entièrement à la volonté de ses tortionnaires .»

Nous voici introduit, avec les techniques de ce genre, dans un domaine singulièrement voisin des vieilles méthodes (mais complètement modernisées) destinées à suggestionner un sujet, à le mettre dans un véritable état d'autohypnose dans lequel sa volonté cesserait de s'opposer aux souhaits des tortionnaires. C'est à ce niveau que se situerait le véritable lavage de cerveau. Car de quoi s'agit-il ? Il ne suffit pas du tout, en effet, dans ce processus, d'obtenir simplement par force (ce qu'on visait simplement autrefois) l'obéissance complète du sujet : par la peur, par des souffrances variées, on

savait depuis longtemps enchaîner, briser la volonté d'un homme. Avec le lavage de cerveau, on a désormais visé à obtenir quelque chose de plus : non seulement détruire toute résistance psychique du sujet et le forcer à l'obéissance passive, mais faire que sa soumission devienne, finisse par devenir active, obtenir que la victime renonce à ses propres convictions pour adopter avec un fanatisme déchaîné l'idéologie des interrogateurs. On le vit lors des fameux procès de Moscou en 1937, où les accusés non seulement reconnaissaient toute la matérialité des faits qu'on leur reprochait mais en venaient à supplier le tribunal de leur infliger le si lourd châtiment mérité par leurs crimes . Mais on a vu bien mieux depuis, et dans des régimes totalitaires fort différents l'un de l'autre par leurs idéologies. En effet, il ne s'agissait même plus d'obtenir des aveux sincères et actifs mais de transformer l'ancien ennemi en adepte fanatisé de la cause qu'il combattait pourtant de toutes ses forces. Comment pouvait-on parvenir à un tel résultat ? Il semble que le lavage de cerveau prenne toute son efficacité d'une habile, d'une machiavélique combinaison de techniques qui intimident, inhibent le sujet, détruisent ses capacités personnelles de résistance et le conditionnent de plus en plus à trouver normales, nécessaires, les attitudes même, les réactions souhaitées.

Pour parvenir à un tel résultat, il n'est nullement nécessaire d'avoir recours aux tortures physiques ni même toujours à des menaces caractérisées (directes et indirectes) : le simple fait d'être soumis, durant des mois et des mois, à d'interminables séances d'endoctrinement

idéologique suffira en bien des cas, même si le sujet y était tout d'abord violemment hostile, à faire que, peu à peu puis d'une manière qui s'accélérera ensuite, le patient finisse par ne plus réagir que conformément aux normes, aux slogans sans cesse et sans cesse serinés à ses oreilles et montrés à ses yeux. Le fait de ne pouvoir plus entendre qu'un seul son de cloche idéologique, du matin au soir, de vivre bon gré mal gré plongé dans la même atmosphère envoûtante (le mot est lâché) finira par réaliser chez l'homme une véritable imprégnation du psychisme : pour peu que la volonté propre du sujet ait été méthodiquement affaiblie au préalable, le lavage de cerveau réussira donc admirablement.

N'est-il pas bien connu, déjà, que le simple fait de se trouver très longtemps plongé dans un milieu humain clos produit un conditionnement croissant pour la plupart des êtres qui y sont ainsi soumis, même sans contrainte ? En menant une existence tout à fait normale et libre, l'entourage, le mode de vie, les habitudes pourront finir, on en connaît d'innombrables exemples, par transformer totalement les habitudes d'un être. Il y a des cas de Français établis depuis des années en Angleterre ou aux Etats-Unis, par exemple, et qui, à force de ne plus parler leur langue maternelle,... finissaient par l'oublier.

EXCURSUS SUR L'HYPNOSE

Revenons au « lavage de cerveau ». On le rangerait fort justement, estimons-nous, parmi les méthodes psychologiques voisines de l'hypnose.

Qu'est-ce en effet que l'hypnose sinon un ensemble de procédés qui permettent de soumettre la volonté d'un ou de plusieurs sujets à celle, toute puissante, d'un expérimentateur ? L'hypnose constitue un fort bel exemple des méthodes modernes d'envoûtement, puisque, nous l'avons vu, envoûter quelqu'un, ce n'est pas autre chose que vaincre sa volonté, qu'y substituer celle d'une personnalité plus forte. N'oublions d'ailleurs pas que, si c'est à l'époque contemporaine que l'hypnotisme s'est trouvé bien étudié (et vulgarisé), nombre de ses « trucs », pour parler familièrement, se trouvaient depuis longtemps pratiqués par les magiciens et sorciers ; ceux-ci avaient pu s'apercevoir de l'efficacité du regard et de certains gestes (les fameuses « passes » magnétiques) pour agir sur la volonté des sujets.

Mais une question se pose : chacun a pu constater (ne serait-ce qu'au music-hall) la manière dont l'hypnotiseur se fait, soit sur le moment soit après un intervalle, obéir aveuglément par son sujet. Serait-il donc possible de triompher aussi totalement de toute résistance chez celui-ci (hypnotiser une femme désirée par l'opérateur, par exemple), de lui nuire, voire même, bien pire, de le transformer en un instrument passif qui volerait ou tuerait à la place de l'hypnotiseur, procurant donc l'impunité juridique totale à celui-ci ?

Ce dernier thème a été utilisé par la littérature et le cinéma d'épouvante. A quel point se révèle-t-il vrai ?

En fait, outre que tous les sujets ne sont pas forcément hypnotisables au même degré, une loi inexorable semble jouer : l'hypnotiseur ne peut pas faire accomplir au sujet une action qui irait diamétralement à l'encontre des barrières morales intérieures de celui-ci. Autrement dit : un homme n'obéira à une suggestion perverse (« Demain à 10 heures, tu iras voler une bague à la bijouterie » — « Mercredi à 8 heures, tu poignarderas X quand il ira chercher son journal », etc.) que s'il s'agit de quelqu'un parfaitement capable à l'état normal d'un tel geste. Il faudrait, il est vrai, apporter une nuance : il existe certes des êtres qui ne sont corrects et honnêtes (avouons-le) que par la salutaire peur du gendarme ; si les conditions normales d'existence s'effondrent tout d'un coup, ils montrent alors leur vraie nature.

De la même manière, l'hypnotiseur ne pourra pas obliger à coup sûr une femme récalcitrante à s'offrir à lui. Il serait à même, certes, de la droguer ; mais il n'y aurait alors pas plus de suggestion hypnotique en l'affaire que dans les cas d'individus violant une femme attachée ou assommée. L'hypnotiseur n'obtiendra de résultat que si le sujet est une femme de mœurs très légères, qui multiplie les libres aventures, les passades ; autrement la résistance jouera, même si l'hypnotiseur ne veut pas aller jusqu'au viol. Un ami, habile hypnotiseur amateur, nous relatait le cas suivant : la manière dont il avait perdu, lors d'une soirée mondaine, le pari de

faire se déshabiller son sujet féminin. Ni les injonctions précises (« Déshabillez-vous ! ») ni les incitations détournées (« Vous pénétrez maintenant dans la salle de bains. Une douche vous ferait bien plaisir ! ») n'obtinrent le succès escompté !

Pour en revenir aux crimes commis sous hypnose, on peut penser que les techniques de suggestion aient pu être employées afin d'utiliser des esprits faibles et fanatisés comme exécutants d'un crime politique dont les vrais responsables se tiennent à l'abri.

Si nous prenons le portrait robot du meurtrier politique, nous tombons d'ordinaire, en laissant de côté une petite poignée d'idéalistes ou de déséquilibrés agissant de leur propre chef, ainsi que quelques tueurs habiles, sur un type humain bien connu (ces criminels se ressemblent tous) : une intelligence très spécialement limitée d'ordinaire ; un fanatisme déchaîné mettant le sujet au-dessus de toute appréhension lucide des terribles dangers encourus. Le tueur à gages, lui, n'oserait pas en fait se mêler d'une telle besogne, car il sait fort bien que, l'attentat réussi ou raté, les choses iraient de toute manière fort mal pour lui.

Prenez, par exemple, Ravailiac d'une part, Lee Oswald de l'autre. Dans les deux cas, un personnage falot et malchanceux, mais émotivement déséquilibré, chez lequel il semblait donc très facile de développer un fanatisme aveugle. Il est hors de doute que les vrais responsables de l'assassinat d'Henri IV (la coterie du duc d'Epéron) et de celui du président Kennedy (finira-t-on enfin par les connaître un jour?) n'étaient nullement les deux

pauvres types utilisés pour accomplir l'acte. Tout laisse supposer que, dans l'un et l'autre cas, les exécutants avaient été délibérément choisis parmi des sujets tout spécialement aptes à se laisser suggestionner, chauffer à blanc, fanatiser sans résistance. Nous retombons toujours sur le véritable, le seul secret des envoûtements : la subjugation des âmes faibles par les âmes fortes.

Dans certains cas, incomparablement plus rares, on trouvera certes le meurtre politique accompli par un tueur remarquablement habile. Et Dieu sait s'il faut l'être pour échapper après coup à la puissante garde policière qui veille sur la victime désignée ! Ce fut le cas pour l'assassinat du chef nationaliste algérien Khider, réfugié en Espagne. Le tueur avait mis des gants rouges. Résultat : les nombreux témoins qui le virent déclarèrent tous à la police qu'ils avaient vu ce signe particulier si frappant ; mais aucun ne put décrire un détail qui aurait pu permettre d'identifier l'assassin (carrure, âge, vêtement, forme du visage, etc.). Le tueur avait su utiliser la méthode, bien connue des hypnotiseurs, qui consiste à utiliser un détail particulièrement frappant pour détourner l'attention; les prestidigitateurs et illusionnistes savent fort bien en user.

Pour en revenir à l'hypnose proprement dite, il faut bien remarquer que toutes sortes d'éléments y convergent : le regard de l'hypnotiseur, ses attitudes théâtrales, sa parole à la fois autoritaire et lente. Les mécanismes d'action de l'hypnose reviendraient donc à une série de techniques permettant de capter l'attention du sujet ou, au contraire, de détourner

celle-ci. Les hypnotiseurs peuvent utiliser la fixation d'un point brillant, d'un petit miroir, voire du chaton d'une bague ; ils peuvent se servir du choc produit par une lueur vive subite ; ils peuvent utiliser le retour périodique de certains sons ou des airs musicaux. Vers 1840, un magnétiseur bordelais, nommé Rabache, avait composé une *Valse qu'il suffit de jouer pour endormir magnétiquement*. Il serait intéressant de se rendre compte de l'efficacité d'une telle partition.

LA PROPAGANDE

Si, à toutes les époques, les puissants du jour surent soigner leur popularité, user (plus ou moins empiriquement) de procédés qui leur permettaient d'asseoir leur domination sur les esprits, c'est au XXe siècle que l'on a vu les divers régimes, les idéologies adverses mettre en jeu des techniques, fort habiles, de propagandes destinées à suggestionner les masses.

Qu'est-ce que la propagande? On pourrait la définir familièrement ainsi : une forme étatique, officielle de la publicité, mais avec un prosélytisme bien plus intense.

Il s'agit en effet, véritablement, d'obliger les individus à donner leur adhésion au système, à l'idéologie qui fait la propagande.

Si nulle tendance, nul régime ne peut éviter d'avoir sa propagande, il faut reconnaître que ce sont les systèmes totalitaires qui ont le mieux, le plus méthodiquement développé les techniques (car ce

n'est pas autre chose en fait) du conditionnement des esprits. N'est-ce donc pas une authentique forme moderne à'envoûtement ?

La propagande, bien conçue, sera à la fois, pour être efficace, négative et positive. Sous son aspect négatif il s'agira de déconsidérer les points de vue adverses. Volontiers, on se montrera de la plus mauvaise foi, dès lors que de telles attaques feront mouche sur les masses. La propagande saura, également, détourner la colère de l'individu moyen contre les boucs émissaires judicieusement choisis pour lui faire peur et l'indigner.

Sous son aspect positif, la propagande utilisera tous les moyens susceptibles d'obtenir dans les masses une véritable « intoxication » imaginative. Il ne sera pas du tout nécessaire, bien au contraire, de faire appel à l'intelligence, au raisonnement.

Hitler et son ministre Goebbels savaient fort bien que, pour s'adresser efficacement à une collectivité, la propagande devait viser en priorité l'action sur l'élément le plus bas au point de vue intellectuel. Il est d'ailleurs bien connu que, dans les foules, la polarisation affective ne se fait pas forcément autour de l'être le plus intelligent, tout au contraire !

Toute propagande habile sait agir à la fois sur le psychisme de surface et sur les couches instinctives et imaginatives profondes.

Tout spécialiste de la propagande (et de la publicité) doit être ipso facto un habile psychologue, bien au courant des mentalités individuelles et collectives, des mécanismes psychiques de celles-ci. Il saura fort bien, par exemple, la manière dont les

idées s'associent sous l'influence des tendances, les réactions émotives suscitées par telle ou telle situation vécue. Il devra connaître les lois de structure qui régissent la perception extérieure, comme celles qui lient l'affectivité à l'imagination. Il devra être capable de sentir d'où vient le vent... et vers quelles directions il va tourner, sous peine d'agir à contre-temps. Il est bien connu, en effet, que les attitudes émotives, de sympathie et d'antipathie, de l'homme moyen se trouvent susceptibles de virer brusquement de bord. On l'a bien vu (cas significatif) lors des événements parisiens de mai 1968, où l'homme de la rue passait brusquement d'une sympathie enflammée pour les étudiants contestataires à des réactions furieuses contre eux.

Les mécanismes d'action de la propagande ne seront pas du tout les mêmes dans des circonstances paroxystiques et dans une période bien plus tranquille.

La propagande, ce véritable « envoûtement collectif moderne » (le mot n'est pas trop fort), est une forme de conditionnement dont la mise en action nécessite une connaissance très précise, experte des méthodes de suggestion individuelle et collective. Elle sera tantôt subtile, voire insidieuse, tantôt délibérément déchaînée, envahissante. Les propagandes totalitaires savent fort bien, quand elles en sont à ce stade, canaliser les aspirations messianiques qui, chez d'innombrables êtres frustrés, ne demandent qu'à s'épanouir. D'où l'omniprésence des portraits de l'« Homme-Providence », autour duquel s'organisera la convergence des élans messianiques des masses déboussolées. Au cours des

immenses rassemblements de foules fanatisées à Nuremberg, devenu véritable «ville sainte» du nazisme, Adolf Hitler tenait ses millions d'auditeurs sous sa véritable puissance magnétique d'incantation. A cet égard, un rabbin, agent, au surplus, des services de renseignements alliés (on ne peut donc le suspecter d'avoir été favorable !) nous racontait que, lorsqu'il écoutait Hitler vociférer à la radio, il ne pouvait s'empêcher, tout en étant certes indigné par le contenu haineux du discours, de sentir que « quelque chose » émanait des paroles du Führer, surgissait de ces sons à l'effet vraiment incantatoire. On imagine alors quel pouvait être l'effet électrique produit sur les auditeurs convaincus, plus : fanatisés !

La propagande a pour ressort essentiel d'agir sur l'émotivité des foules et des individus, tantôt pour les plonger dans le ressentiment et la haine contre les ennemis à détruire, tantôt pour susciter, exalter, chauffer à blanc l'enthousiasme.

A cet égard, les méthodes modernes n'ont pas manqué de reprendre de vieux procédés bien éprouvés : il y a fort longtemps, par exemple, que l'on connaissait l'efficacité « gonflante » des musiques militaires.

Parfois, la propagande visera non pas à exciter mais à rassurer les esprits. On tend volontiers maintenant, par exemple (la méthode nous est venue des Etats-Unis), à rassurer, voire attendrir les foules et le citoyen moyen en leur présentant la personnalité politique du jour non pas comme un surhomme qui mène une existence aventureuse et dramatique mais comme un « Monsieur tout le

monde », mari modèle et père de famille exemplaire, goûtant les joies de la vie familiale en pantoufles. Cette évolution s'est introduite en France, c'est indéniable, après l'adoption du vote des femmes : l'image d'un homme politique bon père de famille attendrit les ménagères ; du temps où seuls les hommes votaient, le prestige politique, satisfaisant une sorte d'évasion imaginative de l'homme moyen, allait au contraire volontiers à la personnalité conquérante, aux multiples aventures féminines (comme c'était le cas pour nombre des « ténors » de la III^e République).

Il conviendrait de remarquer que, dans les conditions actuelles de vie, nul groupement, nulle cause ne pourrait éviter, que cela lui plaise ou non, le recours (moins coercitif certes que dans les idéologies totalitaires) à des méthodes, à des procédés de propagande. Y compris l'appel, quand cela se révèle nécessaire, aux images chocs expressément voulues pour toucher les profondeurs émotives. Nous pensons (l'exemple est significatif) à cette affiche française de 1970, destinée à rappeler salutairement aux automobilistes la nécessité d'être prudents sur les routes, qui montrait un fauteuil roulant d'infirme, avec comme légende : « Votre prochaine voiture, peut-être ? » Ce n'est pas forcément (bien loin de là) le bon goût, la délicatesse qui se révéleront efficaces pour éveiller des réactions salutaires !

LA PUBLICITE

S'il peut être quelque peu arbitraire (les formes intermédiaires sont au contraire nombreuses,

hybrides) d'ériger une frontière vraiment hermétique entre la propagande et la publicité, on pourrait quand même définir celle-ci : une propagande plus douce, et non officielle (qui dit publicité suppose d'ordinaire entreprise privée sauf dans le cas d'entreprises nationalisées). Si la publicité se montre si envahissante dans notre société mécanisée, elle n'a pas néanmoins le caractère si coercitif des propagandes idéologiques totalitaires. Se déclarer non pas même antihitlérien mais indifférent au national-socialisme exposait un homme, dans l'Allemagne nazie, à toutes sortes de désagréments graves. Alors que (prenons exprès le cas de la nation où la publicité a pris son extension la plus envahissante) le citoyen des Etats-Unis peut fort bien refuser de boire du coca-cola, ne pas acheter de téléviseur, se montrer indifférent aux affiches des marques d'automobiles et à celles des compagnies d'aviation sans encourir pour cela la moindre sanction (officielle ou officieuse). Il n'en est pas moins vrai, nul n'en disconvient, que la publicité actuelle table fort bien (c'est la caractéristique frappante de notre « société de consommation », pour parler comme Marcuse) sur la manière dont d'innombrables personnes voudront « faire comme tout le monde », avoir les objets même non nécessaires qu'il ((faut » avoir. Pour faire une parenthèse, les propagandes idéologiques savent fort bien elles aussi, mais d'une manière plus coercitive, user de cette appréhension (tant répandue) de « ne pas être comme tout le monde ». Contrairement à ce que l'on croirait volontiers, il n'existe pas en Chine de lois ou décrets légaux obligeant les citoyens au

port du « costume Mao » ; celui qui porterait des vêtements anciens ne serait pas appréhendé par un agent de police et conduit en prison. Mais... au bout de quelques centaines de mètres dans la rue, il se sentirait plutôt mal à l'aise de ne pas être vêtu comme tout le monde, l'impression serait un peu celle du Parisien qui se hasarderait à se promener sur les Champs-Élysées habillé en mousquetaire Louis XIII ou en dandy Second Empire !

Revenons à la publicité. Comment son efficacité s'explique-t-elle ? De même que pour la propagande, c'est non pas l'élément intellectuel qui y sera le plus déterminant mais l'habileté à exciter les puissances (tellement imbriquées les unes dans les autres) de l'imagination et de l'affectivité.

Montrons-le par un cas concret très significatif et bien connu : les affiches des compagnies aériennes. Il y en a qui font état des performances techniques des appareils, mais elles sont en minorité car elles ne toucheront en fait que les spectateurs dotés de connaissances techniques. Il y a bien, certes, les questions de vitesse, de trajet rapide (puisque nombre d'hommes d'affaires et d'autres personnes pressées prennent l'avion). Mais la grande majorité des affiches font jouer, disons, le dépaysement, l'évasion : de beaux paysages des pays lointains ; une jolie hôtesse de l'air ; dans la note rassurante et attendrissante, une famille (mari, femme et enfants) confortablement installée. C'est encore plus net dans la publicité pour les objets de consommation tels que téléviseurs, frigidaires, voitures, etc.

On dit qu'un bon vendeur doit être capable de vendre n'importe quoi (même parfaitement inutile) à

n importe qui ; la même chose étant volontiers dite de la publicité en général. Mais celle-ci a-t-elle une efficacité automatique, absolue ? Il y a quand même d'évidentes limites au conditionnement publicitaire, bien qu'il paraisse volontiers capable d'agir sur bien des personnes qui deviennent même aveugles à d'impératives nécessités d'ordre financier .

On a pourtant expérimenté aux Etats-Unis, où elle a été interdite par la loi, la méthode suivante, infaillible (paraît-il) à près de 80 %, de conditionnement subconscient. Le principe consistait à passer, au rythme (le chiffre est à peu près cela, pensons-nous) d'un cliché spécial entre cinquante images télévisées normales, un slogan tel que :

« Buvez Coca-Cola ! » La conscience claire du téléspectateur ne remarquait rien mais le subconscient se trouvait marqué. La même méthode fut expérimentée au cinéma ; et l'on voyait de nombreux spectateurs se précipiter à la sortie, pour aller boire un coca-cola, sans comprendre d'où leur venait l'impulsion.

Pour ce qui concerne la télévision, les experts s'accordent à y voir une puissance de choc visuel volontiers plus forte que sur les spectateurs d'un film de cinéma ; sans doute est-ce dû au fait que la luminosité vient de l'écran. Il semble que la télévision donne une sorte de présence, même aux personnes plutôt timides et effacées. C'est du moins une constatation facile à faire, estimons-nous.

Nous avons défini l'envoûtement comme la domination d'un esprit sur un autre. A cet égard, peut-on dire qu'il ait disparu de nos jours ? Certes non !

TECHNIQUE DE L'ENVOûTEMENT

Il serait absurde, sinon odieux de prétendre donner ici un manuel pratique d'envoûtement. Nous pensons pourtant qu'il ne serait pas du tout inutile de faire le point général sur les diverses méthodes censées permettre d'influer sur les êtres à distance, de forcer, de plier leur volonté ; de nous interroger sur ce qui n'a visiblement aucune efficacité et sur ce qui, au contraire, n'en a que trop. Deux écueils, en effet, doivent être évités avec le plus grand soin : croire à une toute-puissance des sorciers, mages, envoûteurs ; croire que leurs actions se révèlent absolument inopérantes et qu'il n'y aurait donc qu'à en rire. D'où l'utilité d'une telle investigation de l'ensemble des procédés d'envoûtement toujours actuellement en usage, en nous efforçant d'y distinguer, d'y reconnaître les différents aspects.

Mais la réalité humaine se trouvera nuancée : des méthodes, des procédés qui nous semblent d'abord manifestement absurdes, peuvent fort bien

prendre une signification concevable, être porteurs d'efficacité, si l'on sait les ramener à des mécanismes psychologiques qui, eux, se trouvent légitimement tenus pour efficaces.

Il serait d'ailleurs facile de remarquer que, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les charlatans jouent sur le velours, que leurs activités se trouveront toujours fructueuses et impunies.

Assurément, certes, l'escroquerie d'ordre « occulte » ou « magique » se trouve légalement de beaucoup favorisée par rapport aux formes, disons plus rationnelles et « logiques », d'exploitation de la crédulité des individus et des masses. L'escroc qui empoche de grosses sommes en invoquant de mirifiques placements boursiers qui n'existent que dans son cerveau, finira plus vite, s'il cherche à multiplier les dupes, par tomber sur quelqu'un de plus méfiant que les autres, d'autant plus que certaines de ses victimes auront bavardé ou se seront confiées à la police.

Certes, le charlatan aux actions « occultes » saura être d'une habileté, d'une rêverie remarquables. Il tablera avec succès, en bien des cas, sur le refus presque certain de l'immense majorité des dupes à oser se plaindre aux autorités, même si les résultats souhaités ne se sont pas du tout réalisés. Fréquemment, mages et sorciers de tout poil reçoivent une demande semblable à celle que formulaient jadis les habituelles clientes de la Voisin : obtenir la disparition de quelqu'un dont la présence est devenue bien gênante. De même que l'homme ayant rémunéré un tueur à gages pour tenter de supprimer le personnage qui le gêne, n'osera pas du

tout porter plainte si l'individu empoche la somme sans réaliser le « travail » convenu ; de même on ne voit guère, par exemple, la femme qui, ayant payé un mage pour tuer à distance son époux gênant grâce à un envoûtement bien mené, irait au commissariat de police ou déposer une plainte au parquet si le mari continue à se porter comme un charme, même après les plus puissants rituels diaboliques.

Il se révèle aussi que, bien plus encore que la crainte de risquer d'éventuels ennuis policiers ou judiciaires, l'appréhension du ridicule empêchera bien des dupes d'oser aller se plaindre. Le personnage qui avouerait avoir payé un praticien de la magie (ou tenté d'opérer lui-même) soit pour tuer quelqu'un qu'il déteste ou qui le gêne, soit pour forcer une femme récalcitrante à tomber amoureuse de lui, ferait immanquablement rire à ses dépens, ou risquerait de se retrouver interné dans quelque hôpital psychiatrique.

Néanmoins, toute corde sur laquelle on tire trop longtemps finit tôt ou tard par se casser : il vient donc forcément un moment où le pur charlatan rencontre des déboires. Ou bien une victime, bravant le ridicule et finalement réveillée par d'incessantes nouvelles demandes de fonds, finit par se décider à prévenir la police. Ou bien (cela arrive aussi) l'être grugé, enfin réveillé de sa longue crédulité, devient tout d'un coup fou de rage et, soit seul, soit avec des parents et amis, vient s'en prendre manu militari au mage ou sorcier qui croyait pouvoir continuer de l'exploiter indéfiniment.

Si donc, il est loisible de le constater par la simple lecture attentive des petites annonces de «

sciences occultes » dans les journaux et revues à grand tirage, toute une série de praticiens poursuivent leur carrière, avec augmentation constante de la clientèle, ont pignon sur rue durant fort longtemps, c'est qu'il ne s'agit point du tout de charlatans : ces « mages », ces « sorciers », ont leur efficacité, leur réputation n'est pas usurpée, c'est donc, déduction logique, que leur technique se révélerait efficace ! Ne serait-il donc pas plus que nécessaire, plus que normal, de tâcher d'en avoir le cœur net, de vouloir constater ce qui, dans l'arsenal pittoresque des envoûteurs actuels, apparaît sans doute efficace (nous connaissons Paul I-Ki, qui peut se targuer d'un nombre impressionnant de succès).

Notre étude d'ensemble, méthodique et critique, de la technique de l'envoûtement couvrira quatre chapitres. Dans le premier, nous nous demanderons si, oui ou non, il est vraiment possible de tout obtenir par les procédés en cause. Nous envisagerons ensuite (chapitre II) le mage et ses actions, puis la clientèle et les victimes de l'envoûtement (chapitre III). Nous procéderons enfin à l'étude comparative du mode d'action des envoûtements d'amour et de haine.

I

PEUT-ON TOUT OBTENIR?

Alors que le sceptique ricane, qu'il hausse dédaigneusement les épaules, l'être crédule penserait volontiers que, dès lors qu'on connaîtrait vraiment la marche à suivre, tous les résultats pourraient être demandés au mage, toute victoire magique devenir possible. Quelqu'un me gêne: grâce à un envoûtement bien réussi, je le supprime en un tour de main ! Une femme superbe m'a ri au nez : grâce à un envoûtement d'amour selon les règles, elle viendra d'elle-même me retrouver dans ma chambre dès la fin de la présente semaine !

La magie ne serait-elle pas, par définition même, l'art qui, se jouant des exigences normales de l'action physique, permettrait de «tout obtenir, de tout réussir » ? C'est là justement que, n'en déplaise à cette idée courante de la magie, les choses devraient quand même se trouver précisées et ramenées à leur juste dimension.

Pourrait-on « tout » réaliser, « tout » obtenir par l'envoûtement? La réponse serait nuancée mais négative pour celui qui sait de quoi il retourne en matière d'actions magiques. Aussi extraordinaire que cela puisse sembler à un sceptique, la réussite en magie ne se fait pas du tout au hasard, selon la simple fantaisie, suivant les caprices momentanés de l'opérateur : pour réussir une opération magique, et l'envoûtement en est, certes, l'exemple type, il faut fort bien connaître les liens de cause à effet, les modalités, les lois qui commandent telle ou telle sorte de résultats souhaités. Même si leur obtention met en cause des mécanismes (action à distance, recours à l'aide de puissances invisibles) qui dépassent assurément le jeu des manifestations physiques normales, il ne s'agit pas du tout de véritables phénomènes « surnaturels », mais ce qui est tout autre chose, de faits en ressortissant ou paranormaux. Il s'agit d'un ordre de phénomènes encore niés volontiers par la science et la technique positives mais qui, aux yeux du magicien, sont posés comme le résultat d'une mise en jeu de lois précises. Le magicien est bel et bien un technicien en son genre.

Regardons déjà ce qui se passe pour les désirs dont la réalisation se trouve ardemment souhaitée par un sujet. On dit volontiers que « la fortune vient en dormant », mais c'est bien loin d'être vrai ! En dépit des apparences et aussi de certains succès paradoxaux, une vraie réussite humaine se mérite toujours ; les appuis, les aides les plus efficaces demeureront lettre morte si le sujet n'a pas, au départ, les aptitudes, les dispositions requises, et s'il

n'y met pas du sien. Un homme pourra avoir toutes les protections, toutes les recommandations, tous les appuis possibles dans le monde du ballet : s'il ne sait même pas danser, il ne pourra jamais (quelle que soit la force de son désir) réussir une belle carrière chorégraphique.

Bien souvent, les échecs de la vie proviennent d'une incapacité personnelle à réaliser les buts souhaités. Quelle que soit la « chance » d'un individu, il faut toujours qu'il soit à même d'en profiter.

En méditant sur cette remarque d'évidence, il est déjà possible de voir les inexorables limites d'une action magique. Il serait puéril de rêver, par exemple, d'une opération magique grâce à laquelle nous deviendrions tout d'un coup immensément riches, sans avoir fait le moindre effort.

Il y a bien le domaine si fascinant des légendes, ayant trait à la découverte magique de fabuleux trésors ; mais n'y voit-on pas le héros se donner beaucoup de mal, subir maintes épreuves au cours de ses recherches, avant de pouvoir y parvenir?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les actions magiques ne peuvent réussir, et nous y insistons avec force, que lorsqu'elles s'appuient sur la mise en jeu des lois naturelles correspondantes ; autrement, viendra toujours l'échec immanquable. Une image simple pourrait être utilisée : celle d'une planche portée par les eaux d'un torrent de montagne. On voit tout de suite que, si nous pouvons agir sur cette planche de manière à la guider dans la bonne direction, il serait en revanche

beaucoup plus difficile de lui faire remonter le courant. Pour ce qui concerne les actions magiques, il en est ainsi : si nous tentons d'insérer notre action dans le sens du courant (ce sont les lois naturelles mises en jeu pour la manifestation du phénomène), la réussite sera très probable, voire certaine, mais si nous essayons d'aller contre le courant, la réussite nous sera d'autant plus difficile, voire improbable, que le courant contré sera plus fort. On le constate, d'une manière éclatante, pour l'efficacité des envoûtements.

C'est là, justement, que se marquerait la vraie délimitation entre le charlatan (qui permettra la réalisation à volonté, sans effort, de tous les désirs exposés par ceux qui viennent le consulter) et le mage honnête.

Celui-ci n'hésitera pas, de même que l'imprésario sérieux contacté par un chanteur à la voix éraillée ne lui permettrait pas de le faire engager comme ténor à l'Opéra, à prévenir le client de l'échec quasi-certain d'une opération d'envoûtement allant à contre-courant. Un grand « mage » actuel, Anton Szandor La Vey (qui fonde *Church of Satan* en 1966, à Los Angeles), n'hésite pas, en révélant ses rituels magiques, à rappeler, précision salutaire, la nécessité pour l'opérateur (ou pour celui venant consulter un mage) d'adapter nos souhaits magiques à nos possibilités réelles, sans tricherie. Bien souvent, fait-il remarquer, l'homme collectionnera les échecs parce qu'il se sera lancé dans la réalisation d'un but pour lequel il se trouvait, dès le départ, complètement inadapté, d'une incompétence pratiquement totale. Anton La Vey remarque fort pertinemment : « Celui

qui perd toujours est l'homme qui, refusant tout ce qui ne pourrait pas lui procurer un million de dollars, rejettera avec dédain toute occasion d'en gagner 50 000. » Avant toute idée d'un éventuel recours à la magie, il serait nécessaire pour tout souhait et bien plus encore que dans les réalisations de la vie courante, de bien connaître ses possibilités, ses compétences, talents, aptitudes. Avec aussi, absolument nécessaire, la pleine nécessité d'analyser objectivement toutes les composantes diverses de la situation en cause. Bien souvent, les éléments contraires au succès, se révéleront tellement forts que toute tentative d'envoûtement serait, on le pressent avec une certitude presque absolue, vouée à l'échec piteux. Par exemple, la femme convoitée par le client pourra se trouver tellement liée à un homme, tellement adorée que toute tentative pour essayer de l'en détacher, aurait d'immenses chances, presque absolues, de ne pouvoir s'effectuer. Même des impératifs d'ordre social pourront, et malgré les rares cas extraordinaires qui se constatent occasionnellement, (et que la presse monte en épingle), se révéler des obstacles rendant, au départ même du projet, toute réussite d'envoûtement inopérante.

Supposons par exemple, dans une très grande usine, un simple manoeuvre tombant amoureux de la fille du richissime président directeur général. On voit tout de suite la difficulté qu'il y aurait à tenter une opération d'envoûtement !

Il est aussi une remarque d'observation courante qui ne devrait pas être perdue de vue : la nécessité, pour que puisse survenir l'événement tant

souhaité, de ce que s'écoule le temps nécessaire à une réelle maturation de l'événement. Bien des souhaits qui (c'est cela qui se révèle stupidement grave) auraient pu se réaliser, échouent, tout simplement, en raison de l'impatience du client. Même les réussites foudroyantes se révèlent par un examen attentif de la situation, comme n'ayant été réalisées qu'à la suite d'une maturation volontiers fort longue. Loin de s'improviser, les victoires d'une « guerre-éclair » (et cela ne vaudrait pas pour le seul domaine de la stratégie militaire) ne surviennent qu'après une préparation, une maturation volontiers très longue. Un adage traditionnel le proclame fort judicieusement : hâte-toi lentement, paradoxe en apparence, mais qui répond à une réalité d'évidence, sans cesse attestée dans la vie courante. En ce qui concerne les envoûtements, bien souvent les clients du mage voulaient un succès ultrarapide, voire immédiat, alors que cela pouvait fort bien, aurait dû être, en fait, dans la majorité des cas, un travail de longue haleine dont la réalisation supposait chez le client une persévérance de plusieurs mois d'affilée. Dans le domaine des opérations magiques plus encore que dans celui des actions, des entreprises courantes, visibles de la vie, la persévérance apparaîtrait nécessaire pour que des résultats effectifs puissent être obtenus.

Mais tournons-nous maintenant vers l'agent actif dans la pratique de l'envoûtement : le mage, celui qui tente l'opération, pour lui-même ou pour le compte d'un client.

II

L'OPERATEUR

Il va sans dire que, pour que l'opérateur ait la chance d'obtenir la réussite d'un triomphal envoûtement, il faut qu'il ait la volonté d'obtenir des résultats. Anton La Vey remarque d'une manière pertinente, et pour cause, car on se sent d'emblée en présence d'un expérimentateur averti : « un petit enfant apprend que la chose qu'il veut avec suffisamment de force, deviendra vraie » ; et il ajoute : « c est significatif ». La volonté indique le désir, tandis que la prière s'accompagne d'une appréhension. Une remarque explicative s'imposerait pourtant à propos de cette dernière estimation. Le fondateur de l'« Eglise de Satan » veut signifier, caractériser l'énorme, la radicale différence qui existe entre l'invocation, opération magique d'une part, et de l'autre la prière, qui attend une aide surnaturelle, qui se place donc dans une attitude de réceptivité, d'ouverture passive : 1 homme qui prie est passif, le mage est actif. Dans la véritable prière, il s'agit de recevoir, non pas d'exiger ; dans les opérations magiques

(dont l'envoûtement constitue l'exemple très significatif), il s'agit de vouloir, de contraindre.

Il y aurait certes maintes remarques, cela va sans dire, à faire à propos de la prière : il y en a de formes pures mais il y en a aussi, surtout dans les superstitions populaires, de formes bâtardes, voire celles qui se révèlent singulièrement proches en fait d'actions magiques. Pour faire une parenthèse à propos des superstitions populaires, il en est qui seraient assimilables à des sortes d'envoûtements (plus exactement, de représailles magiques) dirigés contre des puissances surnaturelles « coupables » de n'avoir pas accompli leur office de protection. En voici un exemple pittoresque : au siècle dernier encore, en cas de catastrophes soudaines météorologiques ayant dévasté les vignes, les vignerons « punissaient » leur saint protecteur (saint Georges) en trempant plusieurs fois sa statue dans la Seine.

Où les superstitions populaires nous ramèneraient plus directement encore à notre étude des envoûtements, c'est dans les prétendues chaînes de prières. On sait de quoi il s'agit : une personne reçoit une lettre qui lui enjoint de recopier soigneusement le texte puis de l'envoyer à plusieurs personnes amies le plus souvent cinq, sept ou neuf. Ce texte annonce pour les prochains jours une merveilleuse surprise matérielle (une soudaine grosse arrivée d'argent, par exemple) si l'on s'exécute, mais-avertit de conséquences graves (maladies, accident, décès), si l'on rompt la chaîne, que ce soit en n'y répondant pas ou en la détruisant. Chacun des destinataires devra, à son tour, procéder

de même. Il est assez amusant de remarquer que, dans certains cas, de telles chaînes ont réussi à être acheminées gratuitement (au mépris du règlement) par les P.T.T., grâce à des initiales de fantaisie mises au coin droit de l'enveloppe et judicieusement choisies pour faire illusion.

L'attitude normale consiste évidemment tout d'abord à hausser les épaules, à sourire de la méticuleuse conscience avec laquelle une série bien longue parfois de braves gens s'évertuaient à recopier le texte, par crainte de rater l'occasion miraculeuse ou (pire) de tomber sous le coup d'une terrible et très efficace malédiction. Il faudrait se demander pourtant si, à l'origine de cette pratique si puérile en apparence, il n'y aurait pas la tentative délibérée de magiciens désireux d'opérer en quelque sorte à l'insu des sujets dupés, une conjugaison polarisée, dynamisée de leur psychisme, engendrant ainsi un ensemble transitoire mais très fort, formé par 1 application des sujets. Reproduisant et réexpédiant le même petit texte avec tant de conscience, ils orientent ainsi leurs forces dans un sens déterminé, d'où formation d'une idée- force que le magicien qui fut à l'origine du lancement de la « chaîne de prières », serait à même de manier, de manipuler, de confisquer à son profit.

Cédons, à cet égard, la parole à notre ami Ardo Savoret : « Dans les mêmes circonstances, une personne impressionnable qui ne voulait pas retransmettre la prière impie, mais hésitait à la détruire facilement, eut plusieurs nuits de suite, le rêve suivant : elle voyait un torrent très violent qui entraînait des pierres et des troncs d'arbres. Tout à

coup, elle se voyait avec terreur sous la chute d'eau, accrochée à une grosse roche qui lui semblait devoir être arrachée à son tour. Cet état d'angoisse qui persistait, à peine atténué pendant le jour, dura jusqu'au moment où, sur le conseil d'un ami, elle se décida à détruire le papier reçu. » Le même auteur concluait : « C'est donc aux anonymes qui ont lancé, très consciemment, la formule en question et qui sont, pour parler ainsi, les " maîtres du mantram ", les dominateurs de l'égrégora en formation, que profite ce torrent de forces, symboliquement aperçu dans le rêve relaté plus haut, et qu'ils peuvent diriger vers le but qu'ils s'assignent. »

Nous aurions à nous interroger sur le problème d'une éventuelle conjugaison, coordination, volontaire cette fois, de plusieurs psychismes pour la réalisation d'un rituel d'envoûtement particulier fort efficace.

Revenons à la volonté de l'opérateur. Celui-ci doit, c'est même une vérité de La Palisse, vouloir obtenir des résultats lorsqu'il tente un envoûtement, que ce soit par intérêt effectif personnel ou (dans le cas d'un mage professionnel) dans le but' soit d'aider autrui, soit de gagner sa rémunération. La Vey, pour le citer encore, met fort bien l'accent sur la nécessité de vraiment désirer quelque chose pour espérer réussir un rituel d'envoûtement ; sans désirer obtenir un résultat, ce serait, observe-t-il fort justement (*The satanic Bible*), parfaitement inutile de tenter une opération. On ne voit d'ailleurs pas, en toute logique et en toute connaissance de la psychologie courante, pourquoi serait tentée une opération d'envoûtement sans que la réussite de celle-ci soit vraiment voulue ;

souhaiter constitue une motivation puissante. Ceci posé, il importe de faire une distinction précise entre la simple poussée chaotique du désir chez un homme et la canalisation psychique de cette poussée abyssale (c'est déjà de la magie mentale), grâce à la volonté de l'opérateur. Il s'agira pour celui-ci de se trouver, tout à la fois, animé par son désir et maître de lui, d'une lucidité d'acier, face à ces pulsions. Si le magicien se laissait dominer, asservir par son affectivité, ce serait alors l'échec presque certain, fatal même. L'opérateur devrait toujours être capable (cela semble une contradiction dans les termes, mais ne l'est pas en fait) de vouloir passionnément la réussite de son but et d'atteindre par rapport à ce dernier, un état lucide de détachement mental affectif. On pourrait tenter d'illustrer cet apparent paradoxe par ce fait professionnel bien connu : le chirurgien veut certes, et de toute sa volonté, réussir son opération ; mais, sous peine d'accomplir un geste fatal, il doit être capable d'agir avec un sang-froid total, ce qui suppose son abstraction de tout emballement émotif, de tout état négatif et personnel tel que l'exaltation ou (à l'opposé) l'appréhension, l'anxiété. Antony La Vey fait justement remarquer, et son expression se trouverait confirmée par tous les gens ayant pratiqué la magie , que les rituels très méthodiques auxquels le magicien devait minutieusement se conformer, avaient pour effet essentiel même à la réussite de l'envoûtement, de mobiliser l'intellect de l'opérateur, de l'obliger à coordonner, à unifier son psychisme, de manière à éviter de se laisser distraire par les réactions émotives : « Le but du rituel (l'un des buts, plus

exactement) est, dit-il, de libérer le magicien des pensées (plus justement, pensons-nous, du flot d'images) qui le consumeraient, s'il s'installait constamment en elles. La rêverie, le rêve éveillé et la rumination mentale brûlent l'énergie émotive qu'il s'agit, au contraire, de réunir en une force dynamique utilisable pour ne pas mentionner le fait que la productivité normale se trouve sérieusement vidée par une telle anxiété brûlante. » De même que dans les pratiques de dévotion, mais compte tenu, certes, de l'abîme spirituel qui sépare la mystique religieuse de la magie, il s'agit pour l'opérateur de démarrer attentivement, de ne pas se laisser distraire de son but ou (ce qui est tout aussi dangereux, sinon plus) envahir par la peur, l'angoisse.

La description classique du magicien nous le montre soumis à toutes sortes d'impulsions qui visent à le faire sortir du cercle magique de protection qu'il a tracé sur le sol. En fait, c'est à l'intérieur même du magicien que ce danger impitoyable cherche à se nouer : on voit les entités démoniaques s'efforcer de faire sortir l'opérateur du cercle en lui faisant peur (tentation de fuir de la pièce) ou en éveillant l'attirance, la curiosité. Essentiellement, l'impératif majeur du magicien qui opère est de pouvoir demeurer attentif, de ne pas se laisser distraire par l'intérieur. Le magicien est, répétons-le, une sorte de « technicien » de l'occulte : en cas de distractions extérieures au cours du rituel, il risquerait (si l'on peut s'exprimer ainsi) de terribles « accidents du travail » ; la tradition, concrétisée par les nombreuses peintures et gravures, montre un magicien menacé par les forces qu'il avait

intrépidement évoquées, sans pouvoir toujours les maîtriser.

Mais il ne faudrait pas négliger de distinguer, dans tout processus complet d'envoûtement comme dans les opérations magiques en général, deux phases, en fait, dans le processus d'action : une phase active durant tout le temps qu'est effectué le rituel ; et, non moins nécessaire que la première, une phase passive, où le magicien « lâche prise » pour laisser au tourbillon énergétique suscité, le temps, la latitude, la possibilité d'agir. Il est possible, estimons-nous, de faire comprendre cette nécessité par analogie avec ce qui se constate dans la vie courante. Chacun n'a-t-il pas constaté (ce serait, en quelque sorte, de la véritable magie mentale) que, parfois, une chose passionnément désirée, tant ardemment voulue se réalise au moment où nous ne pensions même plus à sa réussite, au moment où nous ne nous y attendions plus ?

Un adage traditionnel dit, fort justement : il est un temps pour semer, un temps pour labourer, un temps pour attendre la germination hivernale des graines dans le sol, un temps enfin, pour récolter. Comme toujours, la loi occulte se conforme, avec même l'accentuation du mécanisme normal à la loi, au modèle fixé pour le déroulement ordonné des actions dans la nature. On oublie volontiers, alors que les deux phases successives sont l'une et l'autre tout aussi nécessaires, que la phase de concentration, de tension devra toujours se trouver suivie d'une phase de détente, de relaxation où on

laisse aller les choses. Dans les actions magiques comme dans celles de la vie courante, il y a deux causes aux multiples échecs, les deux catégories de non-réussite se situant aux deux niveaux. Ou bien la concentration aura été très insuffisante, voire même absente : « désirer » tout bonnement quelque chose ne suffit pas ; il faudra ensuite être capable de faire accéder le désir à une véritable cristallisation émotive. Ou bien le sujet aura été incapable de relâcher sa concentration, de laisser faire les choses une fois la machine bien montée. Pour faire comprendre la deuxième catégorie d'échecs (particulièrement nombreux dans les tentatives d'envoûtement), il serait bon de prendre l'image d'un tireur à l'arc : pour faire partir la flèche, il lui faut certes tendre, bander son arme ; mais s'il continue trop longtemps à tendre la corde, tout peut rater, la corde pourra même se rompre. Le bon sens quotidien a volontiers l'intuition de cette nécessité de détente qui devrait toujours suivre celle de la tension : n'est-il pas conseillé, par exemple, de ne jamais affronter un examen ou concours « à chaud » mais d'insérer un temps de repos avant d'affronter l'épreuve ?

Dans la pratique de la magie, l'apprentissage méthodique de la seconde phase, celle de détente, est aussi délicate, sinon plus que la première, celle de la concentration intensive. Tous les spécialistes en la matière s'accordent sur la si grande difficulté, tout un apprentissage se révèle nécessaire, pour réussir à obtenir un repos mental complet, à faire le complet vide intérieur. On connaît la plaisanterie classique : le magicien qui avait ordonné à son consultant de ne

pas penser à un rhinocéros au cours de l'opération, ce qui avait naturellement eu l'effet de centrer, de diriger l'imagination sur l'image d'un rhinocéros !

Le fondateur de l'« Eglise de Satan », que nous avons déjà cité à plusieurs reprises met fort bien l'accent sur l'impérative nécessité des prescriptions rituelles nécessaires à la réussite des opérations magiques, ces précisions rituelles dont le public sceptique aurait si volontiers tendance à se gausser.

Il fait remarquer l'importance capitale, et tout spécialement pour l'individu qui se prétend « intellectuel », raisonnable, d'un rituel d'ouverture de la cérémonie magique : il fait ressortir (sa propre expression, empruntée au langage des plongeurs sous-marins, est significative) le véritable effet de « chambre de décompression » (décompression chamber), des gestes, des paroles et de la musique rythmée, des bougies ou cierges allumés et des autres impératifs auxquels doit se soumettre l'opérateur : c'est ainsi que se trouve, tout d'un coup, centrée, orientée, cristallisée, la puissance imaginative autour d'un même but magique.

On comprend que, pour la réussite d'une opération magique, un cadre approprié, spécialement aménagé, soit nécessaire. Les spécialistes en la matière précisent même, réalisation certes fort difficile pour le cas (le plus général, hélas !) où le mage ne dispose pas d'un grand logement, que l'idéal serait de jouir d'une pièce rigoureusement réservée aux opérations magiques et où les profanes ne pénétreraient pas. Mais, si cette réalisation idéale est certes difficile, il reste nécessaire ou tout au moins vivement conseillé, de clore la pièce

ou la partie de pièce durant tout le temps que durera la cérémonie prescrite.

Que fait, dans son oratoire (divers auteurs, dont Jules Boucher auteur d'un *Manuel de Magie pratique* très réputé, conseillent d'user du vocable occultum) le mage qui accomplit une opération magique déterminée ? Nous verrons tout à l'heure les processus spécialement suivis pour opérer l'envoûtement d'amour ou de haine ; mais il y a aussi tout un rituelisme général conseillé par les spécialistes en la matière et au sein duquel le rituel (d'amour ou de haine) spécial, en s'y insérant, aura d'autant plus de chance de se révéler efficace.

La magie cérémonielle fait usage de rites destinés à influencer d'une manière déterminée tel ou tel des cinq sens. Il y a les excitations visuelles : agencement du local, de l'autel, vêtue spéciale de l'opérateur. Il y a la magie sonore : intonation appropriée des formules magiques ; vibrations de la clochette, du gong, voire d'instruments de musique. Il y a la magie des gestes et attitudes. Il y a la magie des odeurs (ce n'est nullement par hasard si l'encens ou le santal se trouve utilisé pour les rituels magiques) et celle du goût (lorsque telle substance se trouvera consommée ou bue par le célébrant).

Même dans l'imagerie populaire, on se trouve familiarisé avec l'usage par le magicien de la baguette, du poignard ou de l'épée.

Les reportages du journalisme à sensation, certaines enquêtes policières, la littérature fantastique et même le cinéma ont familiarisé le grand public avec les trop fameuses « messes noires », célébrées (sinon elles seraient inopérantes) par un

homme ayant validement reçu la prêtrise et au cours desquelles se trouve profané le rite chrétien le plus sacré. S'agit-il vraiment d'un rituel dont l'effet serait de rendre un envoûtement particulièrement efficace ? On se souvient effectivement que cette idée s'est trouvée mise en application par nombre de magiciens noirs.

Mais est-ce vraiment nécessaire pour obtenir des résultats? Un technicien particulièrement expert en matière d'opérations magiques, Anton La Vey, répond par la négative, jugement particulièrement valable, car son auteur ne pouvait être accusé de céder à des restes de scrupules chrétiens ! Il fait observer que la mise en œuvre de rites magiques d'évocation des forces telluriques et des forces lunaires se rattache à un très ancien culte païen, radicalement différent du christianisme (plus même : rigoureusement opposé aux dogmes chrétiens), mais qui accomplit ses propres cérémonies sans regarder en arrière ou à côté de ses propres traditions. Il n'est nul besoin d'une volonté de sacrilège pour rendre plus efficace l'évocation magique des forces noires. Et, ajouterions-nous, le fait de se complaire au sacrilège ne révélerait-il pas que l'opérateur et les assistants se trouvaient obsédés, tourmentés par le culte dont ils croyaient si bien s'être totalement détachés? Les véritables incrédules ne blasphèment pas, ne se livrent pas au sacrilège.

Anton La Vey fait remarquer l'illogisme qui consiste à utiliser un calice d'or pour l'accomplissement des rites magiques telluriques ou lunaires : très justement, il conseille à ses disciples l'usage d'un calice d'argent (métal lunaire, associé à

la déesse) ou d'un autre métal, mais pas en or. L'or, ce métal solaire, ne devrait être utilisé que pour des rites faisant intervenir les forces supérieures célestes, non pas celles de la terre et de l'obscurité. On sait le point culminant dans le rituel des fameuses messes noires : la messe célébrée par le prêtre sacrilège sur le corps d'une femme nue. Un tel fait n'a rien d'étonnant quand on sait le rôle si capital joué par la sexualité dans toutes les affaires, dans tous les domaines humains. C'est vrai' aussi dans le domaine spirituel, où la maîtrise de la puissance sexuelle constitue le moteur des diverses ascèses. C'est vrai aussi dans le domaine de l'acquisition des pouvoirs magiques.

L'envoûteur devrait devenir capable, l'avis des spécialistes en la matière est significatif, d'utiliser l'énergie sexuelle, de la déchaîner au besoin, mais en n'étant pas asservi par celle-ci, piteusement dominé par elle. C'est pourquoi, on verra, cela n'a rien d'étonnant, le magicien subir des périodes de chasteté, destinées à développer en lui la lucidité, le sang-froid nécessaires.

La Vey considère comme particulièrement important, efficace, l'usage d'un corps féminin nu pour la réalisation d'une grande opération magique. Il écrit : « Une femme nue utilisée comme autel dans les rituels sataniques, parce que la femme est le récepteur passif naturel et représente la terre mère . » La passion sexuelle étant la plus intense, la plus dominatrice parmi les passions humaines, il est facile de comprendre l'importance, pour un envoûteur puissant, d'avoir ou de maîtriser à son profit ce déchaînement sensuel. Le fondateur de l'Eglise de

Satan, met l'accent sur le rôle central de l'énergie sexuelle pour la réussite des grandes opérations magiques : d'où l'importance des symboles sexuels tels que le phallus.

Plusieurs types de rites sexuels se trouvent utilisés pour la réussite des pratiques d'envoûtement.

Il y a, tout d'abord, la pratique solitaire, que La Vey n'hésite pas à conseiller à l'opérateur seul de mener jusqu'à l'orgasme, après quoi le magicien retournera accomplir les rites à l'autel. C'est, on le voit, le contre-pied magique le plus total à un très vieux tabou qui se rencontre dans les traditions sémitiques.

Il y aura les rites où le magicien s'unira à une femme, celle qui lui servira de canal pour la réussite de l'opération. Au siècle dernier, le mage américain Paschal Beverly Randolph avait écrit un petit manuel privé intitulé *Margia sexualis*, dans lequel il enseignait à ses disciples, d'après les traditions occultes très spéciales (orientales et occidentales) auxquelles il avait été parfaitement initié, l'art pour un couple de parvenir à l'union magique. Quand ce but se trouve réalisé, non seulement le couple atteindrait un niveau parfait d'union extatique, mais, au point culminant de l'acte, la formulation interne d'un vœu par le magicien déclencherait un formidable tourbillon de forces psychiques agissant à distance (c'est du moins ce qu'enseigne cette tradition magique si spéciale). Randolph n'hésite pas à se montrer tout à fait affirmatif : lorsque l'acte sexuel est parfait, l'union de l'homme avec la femme s'accomplit dans tous les plans de leur être respectif

et leurs forces, alors, se décuplent, en haut comme en bas. Tout souhait est alors exaucé.

En somme, le principe de cette méthode particulière d'envoûtement serait celui-ci : au moment de l'atteinte de l'orgasme, concentrer la volonté du magicien sur la visualisation du but précis à atteindre.

Au chapitre XXIV de la *Magia sexualis* de Randolph, on trouve aussi une méthode destinée à utiliser les rites sexuels pour animer magiquement des statuettes et d'autres œuvres d'art. Nous n'avons pas eu le privilège de voir de tels prodiges (dont la presse a tant parlé à propos de l'affaire de Marsal) ; mais un ami nous affirmait avoir pu contempler dans un château privé de Bohême, avant la seconde guerre mondiale, des œuvres d'art animées par la technique de Randolph. Nous rapportons évidemment le fait à titre purement indicatif, car nous aimerions bien constater de visu la réussite de tels prodiges !

Il y a enfin, troisième catégorie, les rites collectifs, dont il a été tant parlé à propos des reportages sur les messes noires : après le sommet du rite les participants s'unissent dans un déchaînement orgiaque. Mais il faudrait distinguer en fait deux catégories dans ces rites sexuels collectifs : d'une part, ceux exprimant un désir orgiaque de déchaînement transpersonnel, d'autre part, ceux par lesquels, méthodiquement, tout au contraire, le magicien s'efforcera de décupler l'efficacité des rites par la conjonction du psychisme des participants.

Avec le sexe, il est un autre pôle humain de fascination affective et imaginative : le sang. Et là aussi, la littérature spécialisée se révèle fort

abondante en la matière : on a très volontiers décrit les sacrifices sanglants accomplis lors de messes noires. La Vey, toujours cet intrépide expérimentateur de l'occulte « noir », explique la raison d'être, la racine de l'usage des sacrifices sanglants par la manière dont ils détermineraient une énorme décharge émotive chez les participants du rite : « Cette décharge d'énergie bio-électrique (qui accompagne les derniers sursauts d'agonie de la victime) est le même phénomène qui se produit au cours de toute intensification profonde des émotions, comme l'orgasme, la colère aveugle, une terreur mortelle, une douleur qui consume, etc. » Mais La Vey, et c'est tout à son honneur, nie la nécessité pratique de ces sacrifices sanglants pour la réussite des opérations magiques.

Mentionnons aussi l'utilisation du propre sang du magicien, quelques gouttes ou une quantité plus grande.

Mais il n'en faudrait pas moins soulever le problème d'une efficacité objective des rites magiques : l'opérateur serait-il capable d'évoquer et de maîtriser des forces « surnaturelles ? » Là encore, nous retomberions sur la nature tout à fait technique des opérations magiques : elles mettent en jeu des lois spéciales dont la mise en action permet l'apparition des phénomènes souhaités ; lois inconnues, méconnues mais qui n'en sont pas moins des chaînes causales et point du tout le règne de la fantaisie, du caprice, de l'arbitraire. Le mage est technicien : l'expression s'impose vraiment.

Les magiciens utilisent des méthodes grâce auxquelles il leur serait possible d'échapper aussi au

choc en retour. Leur principe est d'interposer sur le trajet de retour des vibrations magiques, un support ou un écran qui en subirait l'impact à la place du magicien : ce pourra être, par exemple, un récipient rempli d'eau.

Après l'étude du mage, de ses méthodes, de ses « outils » (psychiques ou matériels), passons tout naturellement, à celle de sa clientèle et des victimes.

III

LES SUJETS

Quand le mage n'opère pas pour lui-même mais pour un tiers, nous trouvons en fait un triangle de personnes : l'envoûteur, le client désireux d'obtenir tel ou tel résultat, la victime.

Ce serait une totale erreur de penser que la clientèle des mages se recrute en quasi totalité parmi les ruraux les plus frustes et (qui plus est) dans certaines régions très pauvres et écartées. La croyance à l'efficacité des envoûtements existe non seulement chez les sujets illettrés qui croient aux « jeteurs de sorts », mais dans tous les milieux, y compris chez les personnes les plus savantes et cultivées. Il y aurait d'ailleurs lieu d'envisager deux types de clients du mage : il y a, en effet, ceux qui viennent le trouver pour obtenir par l'envoûtement la réussite d'un but impossible à obtenir dans l'état normal des choses ; et il y a les personnes qui courent chez le mage pour, au contraire, être défendues contre ce qu'elles pensent être un envoûtement dirigé contre elles.

Il est absolument exact d'affirmer que, dès lors qu'on croit fermement à une chose, celle-ci constitue,

même si sa réalité objective, physique, était nulle en définitive, une réalité psychologique indéniable. C'est le cas pour les envoûtements : peut-on envoûter ? Le sceptique haussera les épaules ; et pourtant, psychologiquement, la croyance a l'efficacité des envoûtements est une réalité humaine indéniable, aux échelons individuels et collectifs.

Par un processus bien connu, plus l'envoûté, réel ou illusoire, réfléchira à son état et plus celui-ci s'installera. C'est ce que remarque Anne Osmont (*Envoûtements et exorcismes à travers les âges*, Omnium Littéraire, 1954) : «A partir du moment où le malade éprouve des effets qu'il peut croire sans cause, il est terrifié, il n'est plus maître de lui, il perd de plus en plus le contrôle de ses sensations et de ses sentiments. Il est donc la proie sans défense de celui qui lui a imposé la présence de l'image mentale, objet de son envoûtement. »

Pour qu'un envoûtement soit opérant, il faut, ce serait là le pivot essentiel, le nœud de l'action magique à conduire, que le sujet soit réceptif aux impulsions qu'on veut lui communiquer ; Anton La Vey l'a fort bien constaté par lui-même, d'où l'énoncé de cette loi fondamentale : « Que la magie, dit-il, soit accomplie pour des buts constructifs ou destructeurs, le succès de l'opération dépend de la réceptivité de la personne qui doit recevoir le bienfait ou la bénédiction selon le cas. S'il s'agit d'un rituel sexuel ou de compassion, cela aide si le sujet croit en la magie, mais la victime d'un sort ou d'une malédiction est beaucoup plus apte à rencontrer la destruction s'il n'y croit pas . Cela semble difficile à admettre, et d'autant plus que certains sorciers

africains (et ils sont loin d'être les seuls) s'empressent, dans le but justement d'installer dans le mental de leurs victimes un processus de véritable empoisonnement mental et progressif, de prévenir la victime du sort qui l'attend. Mais on pourrait remarquer que la véritable incrédulité n'est pas toujours chez les personnes qui la proclament sans cesse. Il pourra fort bien arriver que l'homme qui éprouve le perpétuel besoin de dire qu'il ne croit pas à ces sornettes, ait au fond de lui tout un complexe de peurs superstitieuses... Ses paroles de négation ne feront que les masquer à l'extérieur. C'est l'histoire de l'homme proclamant qu'il ne croit pas aux fantômes mais qui prendra la fuite s'il en voit un. Afficher, proclamer sans cesse son incrédulité peut fort bien attester la manière dont, au contraire, on se trouve obsédé par ce qu'on nie d'une manière si clairoissante. Il est des négations, des oppositions qui manifestent, qui expriment en fait une fascination profonde chez le sujet. Il est bien connu que le fait pour quelqu'un de dire sans cesse que a un tel» lui fait horreur, peut attester une fascination profonde ; d'où, chez cet homme, la possibilité d'un soudain revirement, qui fera penser à de la « magie », mais qui se trouvait enclavé dès l'origine du processus.

Le degré de réceptivité d'un sujet se trouve soumis à des variations cycliques, que les envoûteurs, fort bien avertis, savent utiliser. C'est ainsi que les sujets sont particulièrement réceptifs lorsqu'ils dorment, plus précisément au cours de la seconde phase du sommeil, celle du sommeil profond, au cours de laquelle se produisent les rêves. Il existe diverses méthodes par lesquelles il serait possible

d'implanter magiquement dans l'esprit du sujet les images qui susciteront ensuite, peu de temps après ou compte tenu d'un long délai, selon les cas, les réactions appropriées.

Il faudrait tenir compte des saisons, du cycle menstruel féminin (particulièrement important pour la réussite des envoûtements d'amour).

Qu'est-ce que l'envoûtement ? C'est le moyen de faire en sorte qu'un sujet, d'abord récalcitrant, accepte de se plier à la tyrannique volonté du mage. Anton La Vey remarque : « les trois méthodes par lesquelles l'ordre peut être accompli sont l'utilisation du sexe, celle du sentiment, celle de l'étonnement, ou toute combinaison de ceux-ci . »

Le grand secret dans l'efficacité des envoûtements semblerait donc se rapprocher, d'une manière très facile à cerner, de celle des méthodes de suggestion hypnotique. Domaine capital, omniprésent même, à notre époque de conditionnement des esprits par les propagandes et publicités de tous bords. L'hypnose n'est pas un domaine strictement réservé aux cabinets médicaux ou (à l'opposé) aux tréteaux du music-hall ; c'est une réalité omniprésente, envahissante dans nos sociétés. Les experts, spécialistes des ventes savent fort bien le rôle (de vrai choc hypnotique) joué par la mise en condition du client, qu'on doit forcer à voir. L'exemple frappant serait celui des magasins aménagés en libre service : chacun sait qu'il est fort difficile de s'y borner à l'achat des articles pour lesquels on était venu ; presque fatalement, on se laissera prendre par la présentation tentante d'articles dont on n'avait guère besoin.

Anton La Vey insiste, avec tous les magiciens, sur l'importance primordiale d'une visualisation correcte, intense et précise pour la réalisation des désirs : « l'adolescent qui prend grand soin de graver sur un arbre un cœur contenant ses initiales et celles de la femme aimée, la petite fille qui tient une poupée primitive dans ses bras et y pense comme à son petit enfant, ces magiciens naturels emploient l'ingrédient magique appelé l'imagerie dont dépend la réussite de tout rituel⁵. »

Pas d'envoûtement réussi sans qu'il y ait aussi bien chez le client du mage que chez celui-ci, une visualisation intense et précise. On comprend tout de suite que l'échec soit certain si la visualisation était insuffisante chez l'opérateur.

Mais, et c'est là que, malgré tout, l'envoûtement ne poserait pas, semble-t-il, que des problèmes assez simples en fait, de psychologie courante (étude du mécanisme de la suggestion), mais impliquerait quelque chose de plus, nous dirons quelque chose d'ordre métapsychique. En visualisant quelqu'un, n'établirait-on pas ainsi un lien à distance avec ladite personne ? Les travaux des parapsychologues actuels semblent confirmer la possibilité, affirmée par les observations familières de la vie courante, d'une transmission psychique des images d'un agent à un sujet qui les reçoit. Ne retombons-nous pas dans l'étude des envoûtements ?

Mais les praticiens de la magie ne doutent pas (et c'est sur ce terrain que les savants positifs hésiteraient le plus à les suivre) que l'envoûtement est un type d'action entraînant des phénomènes qui se constatent dans la réalité. Son principe est, en

effet, l'existence d'une participation magique entre un support matériel et un individu donné ; ce qu'on fait subir au support se répercuterait sur le sujet, aurait sa correspondance directe avec la personne visée. Il est de fait que certains métapsychistes (comme à la fin du siècle dernier, le colonel Albert De Rochas) ont, semble-t-il, prouvé la possibilité d'extérioriser la sensibilité d'un sujet pour la transférer sur un support matériel, avec répercussion sur l'organisme des actions exercées sur ce support.

Laissons évidemment de côté les cas, il ne s'agit plus alors d'envoûtement, où le manque de liberté des sujets se trouverait causé par l'emploi d'une drogue ou préparation appropriée.

Un psychologue ne manquerait pas de faire remarquer que, dès lors qu'une suggestion négative se serait vraiment ancrée dans le psychisme du sujet, celui-ci ne tarderait pas à se trouver victime de troubles sympathiques et pourrait même tomber très gravement malade, le processus suivant son cours. Il existe de nombreux cas où le simple fait de croire à un envoûtement (même si nulle action de ce genre n'avait été tentée en fait) a entraîné chez le sujet des résultats mortels, voire destructeurs.

Les mages n'hésitent pas, eux, à affirmer qu'il semblerait bel et bien possible de « charger » un objet des vibrations appropriées qu'on désirait voir prendre possession du sujet. Citons l'envoûtement du poignard, pratiqué par certains sorciers thibétains : ils imprègnent l'arme d'images de mort et la victime, à laquelle est envoyée le poignard ainsi maléficié, finira, la tradition nous l'affirme, par mettre fin à ses jours. Ce serait une forme

particulièrement impressionnante de la loi magique d'action à distance illustrée par les pratiques d'envoûtement, par l'incantation et le rite : engendrer dans l'organisme de la victime les vibrations dont on aurait imprégné le support. Certains magiciens prétendent que l'efficacité des pratiques d'envoûtement serait indépendante de la croyance de l'intéressé ; le fait même de ne pas s'attendre à ce genre d'attaques ou de n'y pas croire engendrerait un effet de surprise insidieuse, capitale pour choquer l'imagination subconsciente. Quant au psychanalyste, il ne manquerait pas de faire un parallèle avec un phénomène connu : celui des catastrophes objectives (maladie, accident) qui correspondraient en fait à une sorte de fatalité intérieure chez le sujet, qui suscite subconsciemment lui-même les conditions du drame.

Pour que l'envoûtement puisse réussir, il faut par définition même, qu'un lien imaginatif et affectif puisse se nouer entre l'agent et le sujet. Sans ce lien, l'échec serait fatal. C'est pourquoi, il n'est nullement paradoxal d'affirmer à propos des envoûtements d'amour que ceux-ci ne pourront réussir que si la personne visée éprouve ou peut éprouver une réelle attirance pour l'être au profit duquel l'envoûtement se trouvera tenté. Il est vrai que l'habileté de l'envoûtement aura quand même un champ d'action important : il lui serait possible de mettre en évidence, de faire soudainement un jour, surgir des éléments d'attirance qui n'avaient pas, jusque-là, trouvé à se manifester chez le sujet. Mais, l'envoûtement d'amour étant en fait un envoûtement sexuel, c'est dans le domaine sensuel qu'il aboutirait

au succès : le secret de son efficacité consisterait justement, pensons-nous, à la mise en évidence entre deux êtres, d'une complémentarité sexuelle que divers autres éléments avaient pu jusqu'alors empêcher de se révéler au grand jour. N'oublions pas que, malgré toute l'importance des autres éléments qui sont venus s'y greffer (impératifs religieux, sociaux, etc.) l'amour charnel est, par définition même, à base sexuelle.

Il nous reste, pour terminer, à reposer la question de l'efficacité des envoûtements, ceux d'amour et ceux de haine.

IV

ENVOUTEMENTS D'AMOUR, ENVOUTEMENTS DE HAINE

Dans son livre, *La Magie à Paris* (Les Editions de France, 1934), le journaliste René Thimmy relatait l'affirmation péremptoire à lui faite par un médecin occultiste de Paris, désigné par les initiales H.S. : « Aucun amour, m'expliqua-t-il plus tard, ne résiste aux pratiques de magie. Les envoûtements d'amour sont puissamment efficaces. Tout acte de magie suppose une volonté dynamisée. Il suffit donc au mage de posséder un objet avec des radiations fluidiques de l'un des deux amants pour agir sur celui-ci. En plus, la volonté, la force dynamique et la concentration de pensée amènent des résultats extraordinaires. » S'il en était ainsi, cela ne serait guère rassurant, car tout homme lié à une jolie femme ne serait jamais sûr de ne pas voir un jour celle-ci devenir la proie d'un magicien qui aurait jeté son dévolu sur elle.

Nous avons vu, au cours des précédents chapitres, qu'il est loin, Dieu merci, d'en être ainsi. Il n'en reste pas moins que l'envoûtement d'amour peut, dans le cas d'une réelle réceptivité sexuelle du sujet par rapport à l'agent, obtenir des résultats qui

pourront sembler spectaculaires mais que le psychologue pourrait (sur une tombe) expliquer assez facilement.

Réussir l'envoûtement d'amour supposerait donc toujours une aptitude à créer l'excitation sexuelle chez le sujet, plus exactement, à révéler celle-ci. N'oublions pas que, parfois, un petit détail ignoré, pourra se révéler capital dans le déclenchement d'une excitation sexuelle croissante.

Pour l'envoûtement de haine, voici à titre de curiosité, les stipulations d'Anton La Vey : « a) enfoncer des épingles ou des clous dans une poupée représentant notre victime ; la poupée peut être en tissu, en cire, en bois, en matière végétale, etc. ; b) (photographies, dessins, etc.) représentant le sort souhaité à votre victime ; c) rédiger une description vivante et intense de la fin ultime de votre victime ; d) invectives à la victime, avec description de ses tourments et de son annihilation ; e) mutilation, blessure, douleur ou maladie infligées par procuration.»

On se trouve plus que jamais en pleine magie traditionnelle avec cette idée, vieille comme le monde, d'une répercussion sur le sujet des services méthodiquement infligés à son image.

Anton La Vey a l'honnêteté de donner l'avertissement solennel d'être vraiment certain, avant de songer à utiliser le rituel, de vouloir la perte de quelqu'un, d'être vraiment sûr à l'avance de n'éprouver aucun remords du malheur infligé.

Selon La Vey, qui tient vraiment à son idée, l'envoûtement de mort serait d'une efficacité certaine, quel que puisse être le degré d'incrédulité

de la future victime. Il fait remarquer que l'homme qui se veut affranchi des superstitions ne fait que refouler avec fureur dans son inconscient la peur constante des malédictions magiques, d'où les conditions créées d'une multiplication, souterraine mais violente, des effets destructeurs du phénomène.

Le fondateur de l'Église de Satan estime d'après ses propres expériences (nous lui en laissons la responsabilité, cela va sans dire) que, pour l'envoûtement d'amour, l'opération serait plus efficace si le mage la réalise seul alors que, pour l'envoûtement de haine, un rituel collectif serait susceptible d'être plus efficace, par la conjugaison psychique des désirs polarisés.

Pour conclure, il faudrait envisager (l'autre volet du problème) le contre-envoûtement, c'est-à-dire les méthodes utilisées pour se défendre contre les pratiques en question. Elles se ramènent à trois catégories bien tranchées : la défense directe, destinée à causer l'inefficacité des rites du magicien, voire (par le choc en retour) à lui rendre la monnaie de sa pièce ; la protection des personnes et des lieux par les exorcismes, par des formules magiques, des talismans, des médailles bénites, etc. ; enfin, une éducation progressive de la volonté de manière à permettre au sujet d'acquérir une véritable armure personnelle intérieure. L'envoûtement, qu'est-ce sinon la subjugation d'une volonté faible par un vouloir fort ? Dès lors que nous saurons fortifier notre volonté, la cuirasser, nous serons pourvus, par là même, d'une défense très efficace contre toutes les tentatives d'envoûtement authentiques ou non.

CONCLUSION

Il y aurait lieu d'étudier l'influence du thème classique de l'envoûtement dans la littérature et dans l'art ; mais notre ami Roland Villeneuve l'a fait avec son habituelle compétence (*L'envoûtement*, pp. 151 et suivantes), en n'oubliant pas d'y inclure le cinéma . C'est un thème qui n'a nullement perdu de sa fascination. Nous citerons seulement le succès du film américain (réalisé par le metteur en scène Polansky. 1968) *Un bébé pour Rosemary*, inspiré d'un roman fantastique d'Ira Levin. Le thème ne manque pas d'originalité ; il s'agissait des vaines luttes de l'héroïne contre la secte satanique l'ayant méthodiquement soumise à un envoûtement faisant d'elle l'épouse du Diable, et destinée à en avoir un enfant.

Dans l'art, il ne faudrait pas omettre de citer le grand tableau de Jean Van Eyck conservé au musée de Leipzig. On y voit une jeune femme qui accomplit l'envoûtement d'amour destiné à lui procurer l'amour d'un jeune homme. L'opération a réussi car on voit celui-ci, à l'arrière-plan, qui pénètre dans la pièce, irrésistiblement attiré par le maléfice.

Que conclure ? *L'envoûtement est-il efficace ?*
Telle est la question que le lecteur ne manquera pas

de nous poser à nouveau avant de refermer ce volume. Nous répondrons : oui, mais en précisant bien que le véritable secret de l'envoûtement n'est autre que celui-ci : *l'ascendant, la domination que les âmes fortes acquièrent, sur les âmes faibles.*

Ce n'est nullement nier l'efficacité des envoûtements (« classiques » ou modernes), puisque cette puissance n'est nullement un mythe. Chacun peut le constater autour de lui. En fin de compte, ce serait donc l'imagination qui rendrait compte de l'efficacité des envoûtements. L'imagination ? Oui certes. Point du tout une puissance secondaire mais, au contraire, une véritable force magique. L'imagination cette puissance véritablement luciférienne qui (l'étude des procédés imaginatifs mis en jeu dans les sociétés secrètes le montrerait fort bien) peut engendrer chez l'homme, isolé ou en groupe, le meilleur et le pire. C'est en agissant sur l'imagination de sa victime que l'envoûteur peut avoir prise sur elle. Il n'y a nul autre secret dans l'envoûtement, mais son efficacité est énorme, aujourd'hui comme naguère.

Lire, page 222, la « Lettre de crédit » de Serge Hutin, qui fait amende honorable et reconnaît « qu'il est bel et bien possible qu'un envoûtement puisse fort bien agir à l'insu même de ceux qui en sont la victime ».

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ABELLIO (Raymond) : Vers un nouveau prophétisme.
Gallimard, 1947.

AMADOU (Robert) : La Parapsychologie, Denoël, 1954.

AULNOYES (François des) : Envoûtement,
Désenvoûtement, Contre-Envoûtement, Nidaus, 1959.

BILLIG (Joseph) : L'Hitlérisme et le Système
concentrationnaire, Presses universitaires de France, 1967.

BONNET (G.) : Traité pratique d'hypnotisme et de
suggestion, Rousset, 1923.

BOUSSEL (Patrick) : Manuel de la superstition, La
Palatine, 1963.

BRESLE (Valentin) : La Magie des parfums, Omnium
littéraire, 1972.

CAUZONS (Th. de) : La Magie et la Sorcellerie en France,
Dorbon Aîné, 190g, 4 volumes.

DARAU (Arkon) : Les Sociétés secrètes, trad. franç.,
Denoël, 1970.

DEMAIX (Georges J.) : Les Esclaves du Diable, Albin
Michel, 1970.

FELICE (Philippe de) : Foules en délire, extases
collectives, Albin Michel, 1947.

FONTAINE (Pierre) : La Magie chez les Noirs, Dervy,

1949. GILLOT (Marguerite) : Des sorciers, des envoûteurs,
des mages, La Table Ronde, 1960.

HILL (Douglas) et Pat WILLIAMS : The Supernatural,
Londres (Aldus Books), 1965.

JESSICA : Envoûtement et Magie en Afrique du Nord,
Omnium littéraire, 1958. Petit manuel de magie pratique,
57, avenue du Maine, 1967.

LAROQUE (René) : Magie et Sexualité, 9, rue de Crimée
XXe, sd.

LE ROUGE (Gustave) : La Mandragore magique,
réédition Pierre Belfond, 1963.

LEWIS (H. Spencer) : Mental poisoning, San José, (Rosicrucian Library), 1955.

MAXWELL (Joseph) : La Magie, Flammarion, 1922.

MURRAY (Margaret A.) : Le Dieu des sorcières, trad. franç. Denoël, 1955.

Osmont (Anne) : Envoûtements et Exorcismes à travers les âges, Omnium littéraire, 1954.

PAPUS : L'Envoûtement, Editions H. Durville, 1935.

REGNAULT (Jules) : Sorcellerie : ses rapports avec les sciences biologiques, Amédée Legrand, 1936 ; Les Envoûtements d'amour et l'art de se faire aimer, Chacomac, 1906.

REITTER (P.): Antisocial and Criminal Acts and Hypnosis, Copenhagen, Munbesgaard, 1958.

RIBADEAU DUMAS (François) : Dossiers de la sorcellerie et de la magie noire, Pierre Belfond, 1970.

ROCHAS (Albert de) : L'Envoûtement, Revue « Cosmos », 1892 ; L'Envoûtement, documents historiques et expérimentaux, Chamuel, 1893 • L'Extériorisation de la sensibilité, id. 1895.

ROLLIN (Henri) : L'Apocalypse de notre temps, Gallimard, 1940.

RUFFAT (Andrée) : La Superstition à travers les âges, Payot, 1951.

SABAZIUS (R. P.) : Envoûtement et Contre-Envoûtement, Editions Occulta, 1937.

SEIGNOLLE (Claude) : Le Folklore de la Provence (Editions Maisonneuve et Larose, 1963 ; Le Folklore du Languedoc. id. 1960 ; etc.

TEUTSCH (Robert, Dr.) : L'Envoûtement, J. Peyronnet et Cie, 1928.

THAKOTINE (Serge) : Le Viol des foules, Gallimard, 1953.

VILLENEUVE (Roland) : L'Envoûtement, La Palatine, 1963.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
--------------------------	----------

PREMIERE PARTIE

L'envoûtement.....	16
Principes généraux	
Les diverses sortes d'envoûtement. — Les figurines d'envoûtement. — Volonté et imagination du magicien. — La magie serait-elle dans le magicien ?	

DEUXIEME PARTIE

L'envoûtement à travers les âges.....	39
--	-----------

CHAPITRE PREMIER

Les envoûtements primitifs	40
La préhistoire. — L'envoûtement chez les peuples sans écriture.	

CHAPITRE II

La magie antique	61
L'Égypte ancienne. — La Mésopotamie. — Israël. — La Grèce. — Rome. — Autres pays.	

CHAPITRE III

L'Orient et l'Islam	82
La magie chinoise. — L'Inde. — L'Indonésie. — L'Asie centrale. — Le monde musulman.	

CHAPITRE IV

Le Moyen Age et la Renaissance.....	93
L'Église et les envoûtements. — Envoûtement et haute politique. — Remarques sur la sorcellerie. — Paracelse. — L'envoûtement à la cour des Valois.	

CHAPITRE V

Le Grand Siècle	105
Envoûtements et possessions en tous genres. — L'affaire des poisons. — Évolution des croyances à l'envoûtement.	

CHAPITRE VI

Du XVIIIe siècle à nos jours.....	120
L'envers du « siècle des lumières ». — Mages du XIXe siècle. — En pleine « belle époque », des recherches expérimentales sur l'envoûtement. — Dans les campagnes comme dans les villes, survivance des vieilles superstitions. — L'envoûtement dans la magie africano-américaine. — Bilan.	

TROISIEME PARTIE

L'efficacité de l'envoûtement.....	137
---	------------

CHAPITRE PREMIER

L'envoûtement « classique ».....	138
Rappel du mécanisme de l'envoûtement. — Réalité objective des envoûtements ? — Les envoûtements sexuels.	

CHAPITRE II

Les « envoûtements modernes »	158
Le « lavage de cerveau ». — Excursus sur l'hypnose. — La propagande. — La publicité.	

TECHNIQUES DE L'ENVOÛTEMENT

CHAPITRE PREMIER

Peut-on tout obtenir ?	181
------------------------------	-----

CHAPITRE II

L'opérateur	187
-------------------	-----

CHAPITRE III

Les sujets.....	203
-----------------	-----

CHAPITRE IV

Envoûtements d'amour, envoûtements de haine.....	211
--	-----

Conclusion	214
-------------------------	-----

Quelques indications bibliographiques.....	216
---	-----

Table des matières.....	218
--------------------------------	-----

Achevé d'imprimer
sur les Presses de S.I.P.E.
28240 LA LOUPE
Dépôt Légal 4e trimestre 1976

Lettre de crédit de Serge Hutin

Préface de Serge Hutin

(Auteur d'une trentaine d'ouvrages ésotériques et éminent spécialiste des traditions anciennes)

Lettre de Serge Hutin, du 6 juillet 1997

Cher Monsieur, j'ai lu avec énormément d'intérêt votre article sur l'envoûtement (dans le dernier numéro de l'inconnu – juin 1997). Ce qui confirme à merveille ma propre "amende honorable" au sujet de ces problèmes - sur lesquels j'avais "commis" naguère un ouvrage (Techniques de l'envoûtement - Belfond 1971) - où je soutenais en gros la thèse classique suivant laquelle les envoûtements se réduiraient à l'ascendant d'un psychisme fort sur des psychismes faibles. En somme, l'envoûtement n'agirait:

- 1/ que si la victime a été prévenue,
- 2/ si elle a peur du mage.

Peu à peu, au jugé d'expériences m'ayant été relatées, j'ai admis qu'il était bel et bien possible **qu'un envoûtement puisse fort bien agir à l'insu même de ceux qui en sont la victime.**

Y a-t-il encore des envoûtements ?

Agissent-ils et de quelle manière ?

Peut-on espérer se défendre d'une façon efficace contre ces redoutables attaques magiques à distance ?

Voici des interrogations qui, aujourd'hui, sembleraient tout à fait absurdes aux yeux de n'importe quel individu raisonnable. Et pourtant, ne parle-t-on pas sans cesse davantage (pas seulement dans la littérature d'épouvante mais dans les médias) de ce sujet sulfureux ?

Certaine récente émission télévisée qui lui fut spécialement consacrée n'a-t-elle pas battu tous les records à l'audimat ? Face aux sceptiques convaincus, on trouverait bel et bien une masse point du tout négligeable de personnes qui y croient, au point hélas de faire la fortune d'une légion de "sorciers" et "marabouts" de toutes sortes, appelés à l'aide.

L'envoûtement existerait-il ? Et si la réponse s'avérait positive, quelle serait la méthode de protection magique la plus efficace à mettre en jeu pour en triompher ?

On dit à juste titre que, dans tout domaine, c'est aux ***spécialistes qualifiés et compétents*** qu'il est souhaitable de s'adresser. Mais à qui le faire, face à la multitude des charlatans et aussi d'auteurs totalement ignorants des domaines en cause ? Vous ne cachez pas votre activité professionnelle très spéciale. Laquelle ?

Permettre aux éventuelles victimes d'un envoûtement de se défendre efficacement. Plus: il donne lui-même des cours progressifs et détaillés, dirige des colloques et séminaires consacrés à cette lutte.

L'auteur a abouti, par sa longue expérience personnelle, à une conclusion qui donne froid dans le dos. Même en éliminant les cas (si fréquents) où seule l'autosuggestion prolongée d'un sujet se trouverait en cause; le nombre des

personnes victimes d'un envoûtement - et rien que pour la France - atteindrait un chiffre effrayant.

Une analyse très précise s'imposerait alors - et c'est ce qu'a fait l'auteur - pour classer les diverses formes d'attaque magique qui peuvent se rencontrer dans notre vie à tous, depuis les vulgaires "sorts" et "mauvais oeil", jusqu'au techniques très élaborées (messes noires, magie cérémonielle), que les professionnels de la magie noire et de la sorcellerie tentent de mettre en action. Laurent Bernard d'Ignis n'omet pas d'opérer la distinction entre les envoûtements et certains domaines très voisins mais qui ont leur spécificité propre: la possession démoniaque (qui est du ressort des exorcistes) et le vampirisme.

L'auteur ne néglige pas de prendre en considération les cas où quelque chose d'analogue à un véritable envoûtement résulterait non pas d'une attaque personnelle volontaire mais de supports vibratoires subtils (avec le cas significatif de l'action d'ondes telluriques nocives dans un lieu ou une habitation). La partie la plus importante du livre se trouve tout naturellement consacrée à une méthode - méthodique et précise (maintes fois testée par l'auteur) - permettant de lutter avec réel succès contre un éventuel envoûtement. Il nous donne des rituels précis, décrit en détail les objets traditionnels à utiliser.

Bref, un livre passionnant - et qui sera loin d'être inutile aux hommes et femmes d'aujourd'hui.

Serge Hutin, Prades le 30 août 1997

<http://www.contre-envoutement.net/lettre-de-credit-de-serge-hutin.html>

SERGE HUTIN

Techniques de l'envoûtement

Hypnose, suggestion, pratique magique ? L'envoûtement s'est perpétué jusqu'à notre époque et demeure d'un usage plus courant qu'on ne croit. Chacun connaît ces figurines percées d'aiguilles qui ont pour but d'atteindre les organes ainsi désignés de la victime choisie. Mais il existe, également, des envoûtements « positifs » destinés, par exemple, à s'attirer l'amour de quelqu'un.

Cependant, nous attirons plus spécialement l'attention de l'éventuel acheteur sur le fait que, bien davantage qu'un ouvrage historique, bien davantage qu'un texte ésotérique, « Techniques de l'envoûtement » de Serge Hutin est un manuel pratique, d'une efficacité immédiate et qui, comme tel, présente de graves dangers pour toute personne qui entendrait en tirer parti sans la formation psychique, mentale et morale qui convient lorsqu'on aborde un tel domaine.